



RAPPORT D'ACTIVITES

Novembre 2007 - Janvier 2008



*Siège de la Banque Mondiale en R.DCongo
Session des négociations du Projet Pro-Routes entre l'équipe Banque Mondiale/DFID et une délégation
du Gouvernement (Finances, Environnement, ITPR) conduite par le Ministère des Finances
(21 au 25 janvier 2008)*

En couverture :

Le bac de Kenge II visité par les entreprises avant la présentation des offres pour les travaux de la réhabilitation des routes Nsele Lufimi et Kwango Kenge financés conjointement par la BAD et la RDC. (août 2007)

Travaux de sauvegarde en cours entre Bukangalonzo et Kenge réalisés par l'OdR sous financement de l'UE dans le cadre de PAR II. (juin 2007) en attendant

Travaux de réhabilitation de l'avenue Kabambare avec les matériels neufs financés par le projet PAR II/UE

Vue du Collecteur Okapi en pleine réhabilitation dans le cadre de Voiries et Assainissement à Kinshasa sous financement de la CTB

Façade principale du bâtiment abritant le Ministère des ITPR en réhabilitation sous financement conjoint CTB/DFID.

Visite des installations de la Cellule Infrastructures le 11 décembre 2007 par Monsieur COULIBALY MEDJOMO le Représentant Résident de la Banque Africaine de Développement en RDC

Signature le 25 janvier 2008 du contrat cadre entre la Cellule Infrastructures et l'Office des Routes dans le cadre du projet Pro-Routes.(bureau de l'ADG de l'OdR)

Visite du Projet de réhabilitation de l'avenue Libération (ex-24 novembre), tronçon UPN-Selembao, par la mission Koweitienne le 13 octobre 2006 (Processus d'attribution du marché en cours).

Siège de la Banque Mondiale en R.DCongo
Session des négociations du Projet Pro-Routes entre l'équipe Banque Mondiale/DFID et une délégation du Gouvernement (Finances, Environnement, ITPR) conduite par le Ministère des Finances
(21 au 25 janvier 2008)

RAPPORT D'ACTIVITES

Novembre 2007 - Janvier 2008

Le présent rapport constitue le rapport conjoint de présentation des activités de la Cellule Infrastructures, de son Coordonnateur Mr. Jean-Marc Gauthier et de son Coordonnateur Adjoint Théophile NTELA LUNGUMBA, pour la période Novembre 2007-Janvier 2008. Il intègre les fiches synthétiques relatives à chacun des projets initiés ou suivis par la Cellule Infrastructures en appui au Ministère des Infrastructures, Travaux publics et Reconstruction.

Il ne reflète pas nécessairement l'opinion des autorités de République Démocratique du Congo, ou de la Banque Mondiale.

SIGLES ET ABBREVIATIONS

MITPR	: Ministère des Infrastructures, Travaux Publics et Reconstruction
CI	: Cellule Infrastructures
KFAED	: Kuwait Fund for Arab Economic Development
CTB	: Coopération Technique Belge
UE	: Union Européenne
BM	: Banque Mondiale
BAD	: Banque africaine de Développement
DFID	: Department for International Development
DGCD	: Direction Générale de la Coopération Internationale pour le Développement
CRR	: Centre de Recherches Routières
ENPC	: Ecole Nationale des Ponts et Chaussées
PAR	: Programme d'Appui à la Réhabilitation
PMURR	: Programme Multisectoriel d'Urgence de Réhabilitation et de Reconstruction
PUSPRES	: Programme d'Urgence de Soutien au Processus de Réhabilitation Economique et Sociale
PMPTR	: Programme Multisectoriel de Partenariat pour la Transition et la Relance
PMURIS	: Programme Multisectoriel d'Urgence de Réhabilitation des Infrastructures Sociales
PUAACV	: Projet d'Urgence d'Appui à l'Amélioration des Conditions de Vie
PPTE	: Pays Pauvres très Endettés
SSATP	: Sub-Saharan African Transport Program
PAJ	: Programme d'Appui à la Justice
ST	: Secrétariat Technique
TF	: Trust Fund
FED RRM	: Fonds Européen de Développement / Rapid Reaction Mechanism
ODR	: Office des Routes
OVD	: Office des Voiries et Drainage
DVDA	: Direction des Voies de Desserte Agricole
BCeCo	: Bureau Central de Coordination
UCoP	: Unité de Coordination des Projets
BCMI	: Bureau de Coordination des Marchés des Infrastructures
UPI	: Unité de Police Intégrée
BEAU	: Bureau d'Etudes d'Aménagement et de l'Urbanisme
DAO	: Dossier d'Appel d'Offres
BTC	: Bureau Technique de Contrôle
CEI	: Commission Electorale Indépendante

LA CELLULE INFRASTRUCTURES EN BREF

Ministère	: Ministère des Infrastructures, Travaux publics et Reconstruction		
Date de création	: 26 mars 2004 par arrêté ministériel n° CAB/TPI/010/MN/FK 03/2004, modifié et remplacé par l'arrêté ministériel n° CAB/TPI/024/MN/FK03/2004 du 7 octobre 2004		
Termes de référence généraux	: Apporter une assistance technique et un appui institutionnel au Ministère des Infrastructures, Travaux Publics et Reconstruction en sa qualité de maître d'ouvrage des projets		
Termes de référence spécifiques	: <ul style="list-style-type: none"> - Représentation du maître d'ouvrage, coordination sectorielle et interface avec les bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux pour les projets d'infrastructures et autres relevant du Ministère des Travaux Publics et Infrastructures ; - Présentation des projets et programmes d'investissement auprès des différents bailleurs de fonds ; - Définition et suivi des stratégies sectorielles à moyen terme et long terme ; - Contribution au montage technique et financier des projets - Reconstitution d'un fonds documentaire technique sur l'ensemble des projets notamment dans le domaine des travaux publics et infrastructures de transport ; - Pilotage de la réintégration vers les structures publiques pérennes – administration des TP, Office des Routes, Office des Voiries et Drainage, BEAU – de la maîtrise d'œuvre des projets d'infrastructures, précédemment externalisée. 		
Statut	: Organe technique rattaché au MITPR et doté d'une autonomie administrative et financière.		
Principaux secteurs d'intervention	: Routes, voiries, bâtiments publics, formation, appui logistique et assistance technique		
Nombre et volume des projets	43 dont	<i>signés</i>	<i>en préparation</i>
<i>21 projets routiers</i>	:	107,03 M€ + 96,54 M\$	33 M€ + 99,20 M\$
<i>3 projets formation+assistance tech.</i>	:	1,66 M\$	23,90 M\$
<i>5 projets de voiries</i>	:	12,00 M€ + 21,55 M\$	0,05 M\$
<i>10 projets de bâtiments publics</i>	:	18,36 M€ + 0,41 M\$	
<i>4 projets de fonctionnement de la CI</i>	:	2,18 M€ + 2,00 M\$	
Total	:	<i>139,57 M€ + 122,16 M\$</i>	<i>33 M€ + 123,15 M\$</i>

PREMIERE PARTIE

MISSIONS D'APPUI A LA MAITRISE D'OUVRAGE

I.1. Termes de référence de la Cellule Infrastructures

Les termes de référence de la Cellule Infrastructures sont repris dans la note liminaire «Cellule Infrastructures en bref » en page 2.

I.2. Activités et réalisations pendant la période sous revue

Durant la période novembre 2007-janvier 2008, la Cellule Infrastructures a fonctionné sur la base de la convention « PPF Q5840 » signée par la Banque mondiale le 24 août 2007 et prenant effet le 1^{er} août 2007 (PPF Q5840, en annexe).

Au cours de la période sous revue, la Cellule Infrastructures a en permanence poursuivi son assistance en faveur du Ministère des ITPR dans la préparation et le suivi de l'exécution des projets ainsi que dans la définition de la stratégie sectorielle, la conception des projets et la recherche des financements auprès des bailleurs de fonds et la préparation des modalités d'exécution des opérations correspondantes.

Elle continue également à apporter un appui technique au MITPR dans la préparation et le montage des futurs projets d'infrastructures (routes bitumées, chemins de fer, logements sociaux, ...) actuellement en négociation avec les banques et entreprises Chinoises.

I.2.1. Activités du volet « Routes »

I. 2.1.1. Financement Union Européenne : 5898/ZR, PAR II

Au cours de la période sous revue, la Cellule Infrastructures a réalisé et/ou pris part aux principales activités ci-après :

- *Acquisition de 48 engins de TP, de 78 camions, 14 ponts, etc... pour l'Office des Routes*
 - Participation à la réception des 9 compacteurs à pneus le 13 novembre 2007. Les différents matériels ainsi réceptionnés sont en cours d'affectation dans les différentes brigades : OVD Kinshasa, OdR Kinshasa, OdR Kenge, OdR Bandundu et OdR Mbandaka.

- Bitumage du tronçon Lufimi-Kwango (57 km) de la RN1, ponts Lufimi et Maindombe
 - Attribution du marché des travaux à l'entreprise SOGEA SATOM pour un montant de 39 millions d'euros à l'issue des négociations amorcées avec les différents soumissionnaires depuis le 26 octobre 2007. L'entreprise SOGEA SATOM est déjà en cours de mobilisation.
 - Attribution du marché de contrôle et surveillance des travaux au bureau HYDRO ARCH de nationalité Italienne. La firme HYDRO ARCH est également en cours de mobilisation.

Le montage institutionnel de ce projet se présente comme suit :

- ✓ Maître d'ouvrage : Chef de Délégation de la Commission Européenne en RDC, agissant pour le compte de l'Ordonnateur National ;
 - ✓ Maître d'œuvre : Coordonnateur de la CGP/PAR II ;
 - ✓ Représentant du Maître d'œuvre : Ingénieur routier du PAR II ;
 - ✓ Equipe d'assistance technique au Représentant du Maître d'œuvre : Mission de Contrôle.
-
- Réouverture de la route Kisangani – Walikale
 - Suivi des consultations amorcées par L'UNOPS et devant déboucher sur la sélection des entreprises qui participeront à l'achèvement des travaux et permettre ainsi l'ouverture de la route entre Kisangani et Lubutu : traiter des bourbiers et rechargement latéritique sur environ 44 km totalement détruits ; faire du point à temps en bicouche sur 56 km ; réaliser le dégagement de la route sur l'ensemble de l'itinéraire ; réaliser la réparation et l'entretien de 7 ouvrages de franchissement (ponts); construire 46 dalots et déboucher 500 ml de buse, curer et/ou nettoyer 1650 ml de buse.

Pour les travaux mécanisés subdivisés en 3 lots, un appel d'offres sera lancé le 4 février 2008 et la date limite de dépôt des offres est fixée au 5 mars 2008.

 - Phase II : Réouverture de la route Masisi - Walikale (163 km)
Phase III : Réouverture de la route Mpofo – Walikale (55 km) et Entretien du tronçon Sake – Masisi – Nyabiondo (78 km)

- Démarrage des travaux d'ouverture du tronçon routier Mpofi – Walikale. Par contre, Les travaux sur l'axe Sake – Masisi – Nyabiondo ne peuvent démarrer pour des raisons sécuritaires.
L'approvisionnement du chantier se fait par avion, imposant ainsi un surcoût qui nécessitera la signature d'un avenant au contrat. L'ouverture totale de cet axe est projetée pour octobre 2008.
- Ouverture des axes routiers Gemena-Businga-Lisala-Bumba-Bunduki (Nord Equateur) et Kananga-Tshikapa (Kasaï-Occidental)
 - Livraison des pièces de rechange commandées à l'issue d'une expertise du matériel concerné pour la réhabilitation de l'ancien matériel de l'Office des routes à Kananga intervenue en janvier 2008. L'acheminement sur site est en cours.
 - Achat du petit matériel de cantonnage manuel pour le démarrage des travaux sur l'axe Gemena-Lisala sur base d'un contrat à signer avec CDI - Bwamanda. Ces travaux qui débuteront en février 2008 seront exécutés à la fois par des moyens mécanisés (acquis dans le cadre du contrat de subvention ayant permis l'ouverture de l'axe Gemena - Zongo) et par cantonnage manuel.
 - Commande des véhicules de liaison et du matériel de terrassement pour les deux brigades.
 - Acquisition du ciment destiné à la réhabilitation des installations de la brigade de Lisala.
- Réouverture de la route Gemena – Zongo et entretien des pistes dans le Nord Equateur
 - Clôture de l'exécution physique du contrat et début de la phase de clôture.
- Acquisition et aménagement de 2 stations de pesage
 - Transmission des arrêtés ministériels n° 122/CAB/MIN/AFF.FONC/SEC/SMM/2007 et n° 123/CAB/MIN/AFF.FONC/SEC/SMM/2007, du 06 septembre 2007, au Coordonnateur de la CCP PAR II par la CI en date du 18 janvier 2008.
- Projets d'infrastructures LRRD dans les Provinces de l'Est
 - Signature des contrats de subvention pour la phase I ;
 - Préparation de la mise en œuvre de la phase II.

I.2.1.2. Financement Banque Mondiale

Au cours de la période sous revue, la Cellule Infrastructures a réalisé et/ou pris part aux principales activités ci-après :

- Etude de création du Fonds d'Entretien Routier (FER)
 - Suivi et défense du nouveau texte proposé au niveau de la commission ad-hoc constituée par le Sénat pour l'examen approfondi de la loi portant création du FONER, le projet de loi correspondant a été finalement adopté à l'unanimité par la commission ad hoc du Senat le 13 décembre 2007 et par la plénière du Sénat le 21 décembre 2007.

➤ *Activités SSATP*

- Participation à l'Assemblée Générale Annuelle organisée à Ouagadougou du 5 au 8 novembre 2007.
- Participation en date du 27 décembre 2007 à la première réunion de la Coordination nationale consacrée à la restitution concernant l'assemblée générale annuelle de Ouagadougou.

➤ *Mise en place d'une unité SIG infrastructures*

- Numérisation de l'ensemble de la voirie de Kinshasa à partir d'une image orthorectifiée à 50 cm. Ce travail a permis la production de nombreuses cartes thématiques mettant en évidence les axes prioritaires, secondaires, ceux dont la réhabilitation est financée ainsi que la cartographie de l'ensemble des communes de Kinshasa. Par ailleurs, un ensemble d'images cartographiques au 1/10000 scannées a pu être récupéré auprès d'un de nos partenaires. Ces images ont été mises à l'échelle et géo-référencées de façon à constituer un nouveau support de numérisation.
- Au niveau national, numérisation de toutes les données transmises par le Ministère de l'Energie (centrales publiques ou privées, hydrauliques ou thermiques, en activité ou fermées, les lignes électriques en activité ou en projet, les sites hydroélectriques). Ces données ont permis la constitution d'un jeu de cartes largement diffusé au sein du Ministère de l'Energie.

I.2.1.3. Financement BAD

Au cours de la période sous revue, la Cellule Infrastructures a réalisé et/ou pris part aux principales activités ci-après :

➤ *Projet de réhabilitation des routes Nsele-Lufimi et Kwango -Kenge : Composante 1 : Travaux de réhabilitation des routes Nsele-Lufimi (94,58 km) et Kwango-Kenge (72,8 km), aménagement de 140 km des pistes connexes, y compris contrôle et imprévus.*

- Envoi du rapport d'évaluation des offres et de la proposition d'attribution du marché des travaux à la BAD le 1 novembre 2007.
- Préparation, obtention et transmission de la lettre d'engagement du Gouvernement de la RDC pour la couverture des besoins additionnels de financement des travaux à la BAD le 21 novembre 2007.
- Validation du rapport d'évaluation des offres techniques concernant l'audit des comptes du projet par la commission d'évaluation le 9 novembre 2007 et ouverture des offres financières. Validation du rapport d'évaluation combinée des offres et recommandation d'attribution du marché par la commission d'évaluation le 21 novembre 2007.
- Transmission du rapport d'évaluation combinée de l'audit des comptes du projet à la BAD le 23 novembre 2007. Avis de non objection de la BAD sur ce dernier rapport reçu le 24 décembre 2007. Transmission à la BAD du projet de contrat négocié le 11 janvier 2008.
- Avis de non objection de la BAD moyennant quelques modifications par consultation relative à la fourniture des équipements informatiques et bureautiques obtenu le 5 novembre 2007. Transmission du dossier corrigé à la BAD le 9 novembre 2007.

Lancement de la lettre d'invitation aux fournisseurs le 14 novembre 2007 et Ouverture des offres le 18 novembre 2007. Evaluation des offres en cours.

- *Projet de réhabilitation des routes Nsele- Lufimi et Kwango-Kenge*
Composante 3 : Etude d'aménagement de la route Loange -Tshikapa-Kananga-Mbuji Mayi
 - Clôture de l'examen des dossiers de candidatures et élaboration du rapport d'évaluation. Le dossier de consultation est également en cours de finalisation.

- Projets de pont rail route Kinshasa – Brazzaville
 - Participation à toutes les réunions préparatoires tenues au Ministère du Plan sur le protocole d'entente entre la République Démocratique du Congo et la République du Congo et les TDR correspondant ;
 - Elaboration et harmonisation du protocole d'entente par les délégations des deux Etats (RC et RDC) et la CEEAC ;
 - Elaboration et approbation des TDR par les deux Etats (RC et RDC) et la CEEAC.

I.2.1.4. Financement DFID-Banque Mondiale : PRO-ROUTES

Au cours de la période sous revue, la Cellule Infrastructures a réalisé et/ou pris part aux principales activités ci-après :

- PRO-ROUTES, Composantes 1,3 et 4:
 - Elaboration et préparation de la signature du contrat cadre entre le ministère des Infrastructures, Travaux publics et Reconstruction et celui de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme le 8 janvier 2008 à la Primature, après obtention de l'avis de non objection de la banque Mondiale.
 - Préparation et participation à la session des négociations du Projet Pro-Routes entre la mission de la Banque Mondiale/DFID et une délégation du Gouvernement de la RDC du 21 au 25 janvier 2008 ; et signature, le 25 janvier 2008; du procès verbal de négociation de l'accord de financement entre la Banque Mondiale et la République Démocratique du Congo.
 - Elaboration et signature du Contrat cadre entre l'Office des Routes et la Cellule Infrastructures le 25 janvier 2008, en liaison étroite avec la Banque Mondiale.
 - Elaboration du plan de passation des marchés approuvée par la Banque le 25 janvier 2008.
 - Elaboration du plan anti-corruption : Plan finalisé et validé par le MITPR et transmis à la Banque le 31 décembre 2007. Après la prise en compte des observations de la Banque communiquées le 21 janvier 2008, la version finale validée par MDF et transmise à la Banque le 24 janvier 2008 a été approuvée le 25 janvier 2008.
 - Transmission à la Banque, le 19 janvier 2008 pour avis de non objection, du projet termes de référence des études environnementales et sociales sur tous les itinéraires non encore couverts à ce jour (projet finalisé par le consultant indépendant G. Rondeau sous la supervision de la CI).

- Envoi à la Banque le 19 décembre 2007, du rapport intérimaire de la première phase de la mission sur l'étude de restructuration de la CI élaboré par B. de Ragueneil, consultant indépendant.
- transmission à la Banque le 19 décembre 2007 de la matrice validée des responsabilités de passation des marchés.
- Point sur le PPF transmis à la Banque le 13 janvier 2008 de la situation de PPF. La DRF n°2 (fin novembre 2007) signé par le MITPR le 20 décembre 2007 n'a pas été transmise à cette date par manque de numéros de contrats. Ces numéros ont été transmis par la Banque à la CI le 23 janvier 2008. La DRF n°2 transmis à la Banque le 31 janvier 2008.
- Transmission des indicateurs de performance validés à la Banque le 12 janvier 2008.

I.2.1.5. Financement du Royaume de Belgique

Au cours de la période sous revue, la Cellule Infrastructures a participé et/ou supervisé les activités suivantes :

- Réhabilitation de 5 bacs à moteur de l'Office des routes
 - Lancement de l'appel d'offres pour l'acquisition des fournitures nécessaires à la réhabilitation de 6 bacs (Luozi, Mpioka, Budjala, Fatundu, Kisangani II et Kindu) par l'Office des routes sur base de contrat à prix coûtant. L'ouverture des offres a eu lieu le 27 novembre 2007. Les fournitures correspondantes ont été commandées et seront livrées par avion et par bateau au cours du deuxième trimestre 2008.
 - Lancement de l'appel d'offres pour la construction de deux nouveaux bacs (Ilebo et de Pweto). Le dépôt des offres a eu lieu le 26 janvier 2008.
 - Recrutement de 2 DPO pour assurer le suivi des bacs qui seront réhabilités par l'Office des routes et désignation par l'Office des routes de DPO chargés du suivi des travaux confiés à l'entreprise. Ces DPO travaillent sous la supervision d'un consultant international engagé pour ce faire.

I.2.1.6. Financement du Gouvernement de la R.D.Congo

Au cours de la période sous revue, la Cellule Infrastructures a participé et/ou supervisé les activités suivantes :

- Projets d'extrême urgence (pluies diluviennes à Kinshasa) : réseau Office des routes
 - Coordination des travaux d'extrême urgence, réalisés en régie par l'Office des Routes. Définis en liaison avec l'Office des Routes, l'Office des Voiries et Drainage, le Bureau Technique de Contrôle et le Cabinet du Ministre des ITPR, ces travaux consistent en la lutte antiérosive (érosions de Mataba, Kingu, Matadi Kibala, Masanga mbila, Bolikango, Fwakin, Mont ngaliema,...), le curage des ouvrages d'art (collecteur Camp Tshatshi,...) et la réhabilitation et/ou le point à temps sur divers tronçons (route des Poids lourds, bld Sendwe, avenues By-pass, Virunga, Tourisme, Laloux, Libération, Université, Biangala, Montagne, ...).

Pour contribuer au renforcement de la capacité d'intervention de l'ODR et de l'OVD, il a été également prévu le reconditionnement partiel de leurs matériels de travail. La fin des

travaux initialement prévue pour la fin du premier trimestre de l'année 2008 est repoussée à une date ultérieure à cause de l'irrégularité de décaissement des fonds par le Gouvernement.

I.2.1.7. localisation géographique des projets

I.2.2. Activités du volet « Formation, Appui logistique et Assistance technique »

I.2.2.1. Financement Royaume de Belgique

- La Cellule maintient le lien avec le CRR en vue d'obtenir des possibilités de formation dans le cadre de l'appui institutionnel aux entités du MITPR.
- La Cellule a aussi poursuivi des contacts avec l'ambassade de Belgique et le CRR pour la matérialisation, en faveur du Laboratoire National des Travaux Publics de l'OdR, d'un don de matériel de laboratoire consenti depuis septembre 2004. Cet exercice devrait être achevé au cours de ce deuxième trimestre 2008.

I.2.2.2. Financement BAD/ Assistance technique et Formation

Au cours de la période sous revue, les activités suivantes ont été réalisées dans le cadre du projet de réhabilitation des routes Nsele-Lufimi et Kwango-Kenge et de l'aménagement des pistes rurales connexes :

- *Concernant la fourniture des équipements informatiques et bureautiques :*
 - Obtention de l'avis de non objection de la BAD moyennant quelques modifications de la consultation le 5 novembre 2007 ;
 - Transmission du dossier corrigé à la BAD le 9 novembre 2007 ;
 - Lancement de la lettre d'invitation aux fournisseurs le 14 novembre 2007 ;
 - Ouverture des offres le 18 novembre 2007 ;
 - Evaluation des offres en cours.
- *Concernant l'audit des comptes du projet :*
 - Validation du rapport d'évaluation des offres techniques par la commission d'évaluation le 9 novembre 2007 et ouverture des offres financières.
 - Validation du rapport d'évaluation combinée des offres et recommandation d'attribution du marché par la commission d'évaluation le 21 novembre 2007.
 - Transmission du rapport d'évaluation combinée à la BAD le 23 novembre 2007.
 - Obtention de l'avis de non objection de la BAD sur le rapport reçu le 24 décembre 2007.
 - Transmission à la BAD du projet de contrat négocié le 11 janvier 2008.

I.2.2.4. Financement Trust Fund TF 050991 UE-BM

Au cours de la période sous revue, les activités suivantes ont été réalisées dans le cadre du projet d'appui à la réhabilitation et à l'entretien des routes (Pro-Routes) :

- *Recrutement du coordonnateur et du coordonnateur adjoint de la Cellule Infrastructures :*
 - Elaboration des termes de référence et des avis à manifestation d'intérêt et envoi à la Banque pour la N.O le 21 septembre 2007 ;
 - Obtention des ANO sur les TDR et AMI le 31 octobre 2007 ;
 - Lancement de l'AMI pour le poste du CDO prévu dans « Dg Market » et Jeune Afrique au courant du mois de février 2008.
- *Recrutement d'un consultant chargé de la rédaction du manuel des procédures*
 - élaboration des termes de référence et de l'avis à manifestation d'intérêt correspondant ;
 - demande de l'avis de non objection à la Banque Mondiale le 5 octobre 2007 ;

- réception de l'avis de non objection le 11 octobre 2007 ;
- lancement de l'avis à manifestation d'intérêt le 15 octobre 2007 ;
- six candidatures réceptionnées le 5 novembre 2007. Seule une d'entre elles ayant satisfait aux critères (Monsieur MAKUNGA MAX de nationalité Congolaise), trois nouvelles candidatures ont été identifiées, réceptionnées et analysées (Monsieur BAMBA VADRO de nationalité Ivoirienne, Messieurs MBAMBI NKWEMA et PANDI KAMBULU de nationalité Congolaise). Le rapport d'évaluation sera envoyé à la Banque pour ANO au début du mois de février.

➤ *Recrutement d'un consultant chargé d'appui à la restructuration de la Cellule Infrastructures (selon le mode d'entente directe)*

- élaboration des termes de référence ;
- prise de contact avec le consultant (Monsieur Bertrand de Ragueneil) ;
- obtention de l' ANO sur le contrat le 8 novembre 2007 ;
- Monsieur B. de Ragueneil a été recruté le 11 novembre 2007 ;
- Le rapport intérimaire de la première phase de la mission a été déposé par le consultant le 14 décembre 2008 ;
- Ce rapport intérimaire a été envoyé à la Banque Mondiale le 19 décembre 2007 ;
- L'examen de ce rapport intérimaire est en cours (par la CI et les bailleurs).

➤ *Recrutement d'un consultant chargé d'élaborer le diagnostic de l'industrie de la construction routière en RDC*

- élaboration des termes de référence et de l'avis à manifestation d'intérêt correspondant ;
- demande de l'avis de non-objection à la Banque Mondiale le 17 octobre 2007 ;
- réception de l'avis de non-objection le 19 octobre 2007 ;
- lancement de l'avis à manifestation d'intérêt le 23 octobre 2007 ;
- deux manifestations ont été réceptionnées le 13 novembre 2007, analysées et envoyées à la Banque le 17 janvier 2008 dont une sous réserve d'un complément d'informations à fournir par le candidat ;
- nombre de manifestation d'intérêt reçu : 3
- nombre de MI jugée conforme : 2 (Monsieur Jean Luc ALLIEZ de nationalité Française et Monsieur Fortunat TSHIBALABALA de nationalité Congolaise) ;
- Recherche d'un nouveau CV en cours (notamment de Monsieur Luc DELLICOUR de nationalité Belge) avec le concours de la Banque.

➤ *Recrutement d'une firme pour le renforcement de la CI en passation des marchés*

- lancement avis à manifestations d'intérêt 23 août 2007 dans « Dg Market »
- date limite pour le dépôt des manifestations d'intérêt 4 septembre 2007
- nombre de candidatures reçues: 7
- nombre de candidatures jugées acceptables : 3
- différents contacts pris avec la Banque en vue de constituer une liste restreinte d'au moins 6 firmes
- Impossibilité d'élaborer une liste restreinte de 6 firmes
- Commission d'analyse tenue le 16 janvier 2008
- Commission des marchés tenue le 17 janvier 2008
- liste restreinte de cinq firmes (TRANSTEC, LINPICO, LOUIS BERGER, SGS et GLOCOMS) élaborée et la DP envoyée à la Banque pour ANO le 17 janvier 2008.
- observations de la Banque reçues le 18 janvier 2008 et dossier amendé renvoyé à la Banque pour ANO le 21 janvier 2008 ;
- NO de la Banque obtenue le 24 janvier 2008 ;

- lancement intervenu le 31 janvier 2008 et ouverture des plis prévue pour le 10 mars 2008.
- *Recrutement d'une firme chargée des fonctions d'audit interne au sein de la CI*
- lancement avis à manifestations d'intérêt 23 août 2007 ;
 - date limite pour le dépôt des manifestations d'intérêt 4 septembre 2007 ;
 - élaboration de la liste restreinte de six bureaux (Price water House Coopers de France, Congo Audit Conseil-Strong NKV du Congo, Cauditec-BKR International et KPMG de la RDC, ECA et Cameroun Audit Conseil du Cameroun) ;
 - demande de l'avis de non objection sur liste restreinte 26 octobre 2007 ;
 - lancement des offres le 15 novembre 2007 ;
 - réceptions et ouverture de deux soumissions (KPMG de la RD Congo et ECA du Cameroun) le 27 décembre 2007 et évaluation technique ;
 - transmission du rapport d'évaluation technique à la Banque prévue pour le début du mois de février 2008.
- *Recrutement d'une firme chargée des fonctions d'audit externe au sein de la CI*
- lancement avis à manifestations d'intérêt 23 août 2007 dans « Dg Market »
 - date limite pour le dépôt des manifestations d'intérêt 4 septembre 2007
 - élaboration de la liste restreinte de six bureaux (Price water House Coopers et Ernest & Young de France, Congo Audit Conseil-Strong NKV du Congo, Moore Stephens IFI Sprl de la RDC, ECA et Cameroun Audit Conseil du Cameroun) et transmission à la Banque le 11 janvier 2008 pour ANO ;
 - ANO sur la DP reçu le 21 janvier 2008 ;
 - lancement intervenu le 24 janvier 2008 et ouverture des offres prévue pour le 3 mars 2008.
- *Recrutement de l'équipe financière (consultants individuels : un expert en gestion financière, un trésorier, deux comptables)*
- élaboration des termes de référence et de l'avis à manifestation d'intérêt ;
 - demande de l'avis de non objection à la Banque Mondiale le 08 octobre 2007 ;
 - réception de l'avis de non objection le 11 octobre 2007 ;
 - lancement de l'avis à manifestation d'intérêt le 15 octobre 2007 ;
 - réception des candidatures intervenue le 5 novembre 2007 ;
 - élaboration de trois listes restreintes terminées et rapport d'évaluation transmis à la banque le 31 janvier 2008 pour ANO.
- *Recrutement de l'Expert SIG*
- TDR et AMI transmis à la NO de la Banque le 17 décembre 2007 ;
 - observations de la Banque reçues le 18 janvier 2008 et traitées ;
 - dossier actualisé transmis à la Banque le 31 janvier 2008 pour ANO.
- *Recrutement de l'Expert Environnement*
- TDR et AMI finalisés et transmis à la Banque le 17 décembre 2007 pour ANO ;
 - ANO obtenu le 22 décembre 2007 ;
 - Appel à candidature lancé le 11 janvier 2008 et quatre candidatures reçues le 31 janvier 2008 (Monsieur Hirizo RASOLOMANANA de nationalité Malgache, Monsieur Cheikh

A.T. SAGNA de nationalité Américaine, Monsieur Jamel THLIBI de nationalité Française et tunisienne et Monsieur Guy RONDEAU de nationalité Canadienne); l'analyse est en cours.

➤ *Recrutement de l'ONG chargée de la mise en œuvre de la composante environnementale*

- Manifestation d'intérêt élaboré et soumis à la NO de la Banque le 14 décembre 2007. ANO reçu le 22 décembre 2007. Lancement appel à candidature fait le 11 janvier 2008. Une seule candidature reçue le 31 janvier 2008 (Fauna @ Flora International de la Grande Bretagne). Analyse en cours ;
- Version finale des TDR transmise par G. Rondeau le 12 janvier 2008 et envoyée à la Banque pour NO le 16 janvier 2008.

➤ *Etudes environnementales et sociales sur tous les itinéraires non encore couverts à ce jour*

- Manifestation d'intérêt finalisée depuis le 12 janvier 2008 par G. Rondeau. Transmis à la Banque pour ANO le 16 janvier 2008 ;
- Projet termes de référence élaboré par Guy Rondeau reçu le 14 janvier 2008. Transmis à la Banque pour ANO le 19 janvier 2008.

➤ *Recrutement des assistants techniques placés au sein de l'Office des Routes*

- Tdr (firme pour quatre AT) transmis à la NO de la Banque le 24 janvier 2008. Observations reçues le 28 janvier 2008. TDR corrigés à incorporer dans la DP ;
- AMI (firme pour quatre Assistance technique) transmis à la NO de la Banque le 24 janvier 2008. ANO de la Banque reçu le 28 janvier 2008. Lancement prévu pour le début du mois de février 2008.

➤ *Finalisation du Plan de Passation des Marchés*

- Draft PPM transmis à la Banque le 13 janvier 2008 ;
- Observations de la Banque reçues le 21 janvier 2008 ;
- Version amendée du PPM transmise à la Banque le 22 janvier 2008 et approuvée par la Banque le 25 janvier 2008.

➤ *Validation de la matrice des responsabilités de PM*

- Transmission à la Banque le 19 décembre 2007

➤ *Manuel de procédures d'exécution des projets*

- action engagée en liaison avec le recrutement d'un consultant chargé de la rédaction du manuel des procédures doit l'état d'avancement est décrit ci – dessus.

➤ *Situation du PPF jusqu'en juin 2008*

- Point sur le PPF transmis à la Banque le 13 janvier 2008 ;
- La DRF n°2 signée par le Ministre des ITPR le 20 décembre 2007 ;
- Numéros des contrats transmis par la Banque à la CI le 23 janvier 2008 ;
- La DRF n°2 transmise à la Banque le 31 janvier 2008 ;
- La PPM/PPF actualisé avec projection au 30 juin 2008 sera envoyé à la Banque au début du mois de février 2008.

I.2.3. Activités du volet « Voiries »

I.2.3.1. Financement Union Européenne

Au cours de la période sous revue, la Cellule Infrastructures, en sa qualité de représentant du Ministère des Infrastructures, Travaux Publics et reconstruction et assurant la Présidence du Comité de pilotage du devis-programme n°1 du PAR II, a continué à suivre les travaux de réhabilitation de voirie urbaine de Kinshasa, entrepris par la brigade OVD – PAR.

I.2.3.2. Financement Fonds Koweïtien II

Au cours de la période sous revue, la Cellule Infrastructures a réalisé activités suivantes :

- Ouverture des offres relatives à l'acquisition des travaux le 3 décembre 2007, offres émanant des trois groupements d'entreprises ci-après Green Line – MW Afritec, UGCC – CNCTPC, First – Safricas :
- Transmission le 11 janvier 2008 au KFAED pour avis de non-objection du rapport d'évaluation des offres relatives au contrôle et à la surveillance des travaux ainsi que le rapport d'évaluation des offres des travaux de réhabilitation de l'avenue Libération financée par le prêt 731.

I.2.3.3. Financement Royaume de Belgique

Au cours de la période sous revue, la Cellule Infrastructures a continué à suivre l'évolution des travaux « voiries et assainissement à Kinshasa » du programme d'urgence 2006-2008 pour la RDC. Les travaux sont en cours d'exécution.

I.2.3.4. Financement du Gouvernement de la R.D.Congo

(cfr le paragraphe 1.2.1.6)

I.2.4. Activités du volet « Bâtiments publics »

I.2.4.1. Financement Union Européenne

Comme l'indique le tableau récapitulatif ci-après, la Cellule a, au cours de la période sous revue, poursuivi le cycle des réceptions définitives des activités du projet PAJ spécialement dans les provinces du Bas-Congo et de Kinshasa :

Date	Désignation institution bénéficiaire	Type de réception
22 nov.2007	Parquet Général de Matadi (travaux additifs)	Définitive
11 jan. 2008	Climatisation du Palais de Justice de Kinshasa/Gombe	Définitive

I.2.4.2. Financement Trust Fund Logistique

La Cellule Infrastructures appuie le MITPR pour la clôture de ce projet qui était centré sur l'installation et l'équipement des institutions de la transition.

Il importe de signaler que ce projet d'équipements des Ministères et Institutions publiques a porté essentiellement sur :

- la réhabilitation de 26 édifices publics ;
- la fourniture de mobiliers et de matériel informatique et bureautique ;
- la fourniture de 74 bus et 85 véhicules légers.

Ce projet n'est toujours pas clôturé du fait que l'un des bailleurs de fonds n'avait pas concrétisé sa contribution annoncée alors que les opérations correspondantes avaient été réalisées. La Cellule Infrastructures poursuit les démarches auprès du Ministère du Budget et du Ministère des Finances afin qu'une solution soit trouvée à ce litige qui représente 1,2 millions de €.

I.2.4.3. Financement Coopération Technique Belge

La Cellule assure en qualité de représentant de Maître d'Ouvrage le suivi des travaux d'aménagement du bâtiment principal du Ministère des ITPR. Il est prévu que ce bâtiment puisse également accueillir quelques sections de la CI. Ces travaux sont repartis en neuf lots :

- Lot 1 : Aménagement extérieur
- Lot 2 : Enseigne lumineuse
- Lot 3 : Remise en état et aménagement de la guérite centrale
- Lot4 : Construction d'une fosse septique et d'un puits perdu
- Lot 5 : Nettoyage des éléments de façade en béton
- Lot 6 : Revêtement sol
- Lot 7 : Electricité
- Lot 8 : Menuiserie métallique (remise en état de la clôture) et en aluminium
- Lot 9 : Peinture

Le niveau d'avancement des ces travaux au 31 janvier 2008 se présente comme suit :

TRAVAUX	Entreprises	% des activités réalisées	Observations	
			Niveau d'av.	Date
Travaux de base	2M	80%	travaux en cours	Fin février 08
Aménagement guérite	GCI	100%	Réception provisoire	12/10/2007
Aménagement extérieur	Dona Fleur	100%	Réception provisoire	28/01/2008

Menuiserie métallique	Mampuya	100%	Réception provisoire	10/12/2007
Parking, FS, PP	Attya	100%	Réception provisoire	04/10/2007
Enseigne lumineuse	ACA	70%	travaux en cours	Fin février 08
Electricité	Frelec Traco	100%	Réception provisoire	29/01/2008
Peinture	Dunia Décor	100%	Réception provisoire	30/01/2008
Etanchéité	longo	100%	Réception provisoire	16/11/2007
Échafaudage	Frelec Traco	100%	travaux exécutés	22/12/2007
FOURNITURES				
Fourniture de portes	City market	100%	Fournitures réceptionnées	27/11/2007
Fourniture de carreaux	NS	100%	Fournitures réceptionnées	31/10/2007
CONSULTANTS				
Etudes	Siteke	90%	contrat en cours	22/03/2008
Contrôle	Pongi	90%	contrat en cours	22/03/2008
Ajusteur	Dissilua	100%	travaux exécutés	28/01/2008
Carreleur	Souleymane	100%	travaux exécutés	31/01/2008

I.2.4.4. Financement Ambassade de France en R.D Congo

Dans le cadre du Programme 209-2 Solidarité avec les pays en développement, Titre 6 / Fonds de solidarité prioritaire ; Projet FSP N° 2005-15 : Soutien à l'instauration d'un état de droit en RDC : Opération N° 201 96 05 500 004, l'Ambassade de France en République Démocratique du Congo a accepté de financer la construction d'un laboratoire de police scientifique au profit de la Police nationale congolaise. Ces travaux ont comme composantes :

- Etudes et surveillance
- Gros œuvre
- Elévation
- toiture
- plomberie
- Electricité
- Menuiserie
- Electricité
- peinture
- Climatisation
- Aménagement des voies piétonnes et carrossables

Au cours de la période sous revue, les activités suivantes ont été menées par la Cellule Infrastructures:

- Préparation du cahier des charges ;
- Lancement de la procédure de recrutement du bureau d'études chargé de la conception architecturale du laboratoire.

I.2.4.4. Financement FAO/Union Européenne

Dans le cadre du Programme de relance de la recherche agricole et forestière en RDC, PA-GCP/DRC/036/EC-01/07 et Convention de financement n° 9412/ZR., la FAO et l'Union Européenne ont accepté de financer les travaux de réhabilitation de 8 sites de l'Institut national de recherche Agronomique pour relancer la recherche agricole et forestière pour répondre aux besoins urgents des opérateurs économiques en phase de démarrage de l'économie nationale, grâce à la génération et à la dissémination des technologies appropriées. Ces travaux consistent en la Réhabilitation des infrastructures (bâtiments et pistes notamment) des 10 sites prioritaires suivants :

- Luki
- Kisantu (Jardin botanique)
- Kisangani (Faculté des Sciences de l'Université de Kisangani)
- Kinshasa (Direction générale de l'INERA)
- Kiyaka
- Mulungu
- Mvuazi
- Gandajika
- Boketa
- Yangambi

Au cours de la période sous revue, les activités suivantes ont été menées par la Cellule Infrastructures:

- Préparation et signature du protocole d'accord entre l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et la Cellule Infrastructures intervenue le 24 janvier 2008.
- Préparation des projets des DAO pour les sites de Kinshasa et Kisantu.

I.2.4.5. Financement Union Européenne

L'Union Européenne a accepté de financer la construction d'un immeuble R+2 pour la Police Nationale Congolaise afin d'améliorer ses conditions de travail.

Avancement du projet au cours de la période sous revue :

- Clôture de l'instruction du projet ;
- Début des études.

I.2.5. Conclusions

A la lumière des activités et réalisations de la période sous revue, l'on peut affirmer que la Cellule Infrastructures a accompli sa mission conformément aux termes de référence, tant sur le plan de la préparation et du suivi de l'exécution des projets que sur celui de la conception des projets et de la recherche de financements auprès des bailleurs de fonds.

La Cellule a réussi ainsi à accroître le volume de ses interventions.

En effet, au cours de la période précédente (novembre 2006 - octobre 2007), la Cellule a suivi 41 projets pour un volume total de 328,96 millions d'euros. Pendant la période sous revue (novembre 2007-janvier 2008), le nombre de projets suivis par la Cellule est passé à 43 pour un volume total de financement de l'ordre de 336,11 millions euros (172,57 M€ + 245,31 M\$) ; ce qui représente un accroissement de 7,15 millions euros comme l'indique le tableau synthèse des projets repris ci-dessous.

DEUXIEME PARTIE

ADMINISTRATION ET FINANCES

II.1. Structure organique

La Cellule Infrastructures est dirigé par un Coordonnateur assisté par un Coordonnateur Adjoint. Elle est composée de six sections reprises ci-dessous.

II.1.1. Section Routes

Elle assure l'appui à la maîtrise d'ouvrage pour les activités routières et est chargée du traitement et du suivi pour le compte du MITPR des dossiers relatifs au secteur routier.

II.1.2. Section Formation, Appui logistique et Assistance technique

Cette section est chargée de la gestion des activités relatives à la formation, à l'appui logistique et à l'assistance technique en faveur de l'administration du Ministère des Infrastructures, Travaux publics et Reconstruction, de l'Office des Routes et de l'Office des Voiries et Drainage.

II.1.3. Section Voiries

Elle assure l'appui à la maîtrise d'ouvrage pour les activités de voiries. Elle est chargée notamment du traitement et du suivi pour le compte du MITPR des dossiers relatifs aux voiries en liaison avec l'OVD.

II.1.4. Section Bâtiments publics

Cette section assure l'appui à la maîtrise d'ouvrage pour les activités relatives à la réhabilitation et à la construction des édifices publics en liaison avec la direction des bâtiments civils du MITPR.

II.1.5. Section Administration et Finances

Cette section garantit l'exactitude et la régularité de la comptabilité ainsi que la bonne utilisation des fonds mis à la disposition de la Cellule. Elle assure toutes les activités administratives et financières (finance, comptabilité, droit, contrôle de gestion et système d'organisation).

II.1.6. Section Infrastructures aéroportuaires

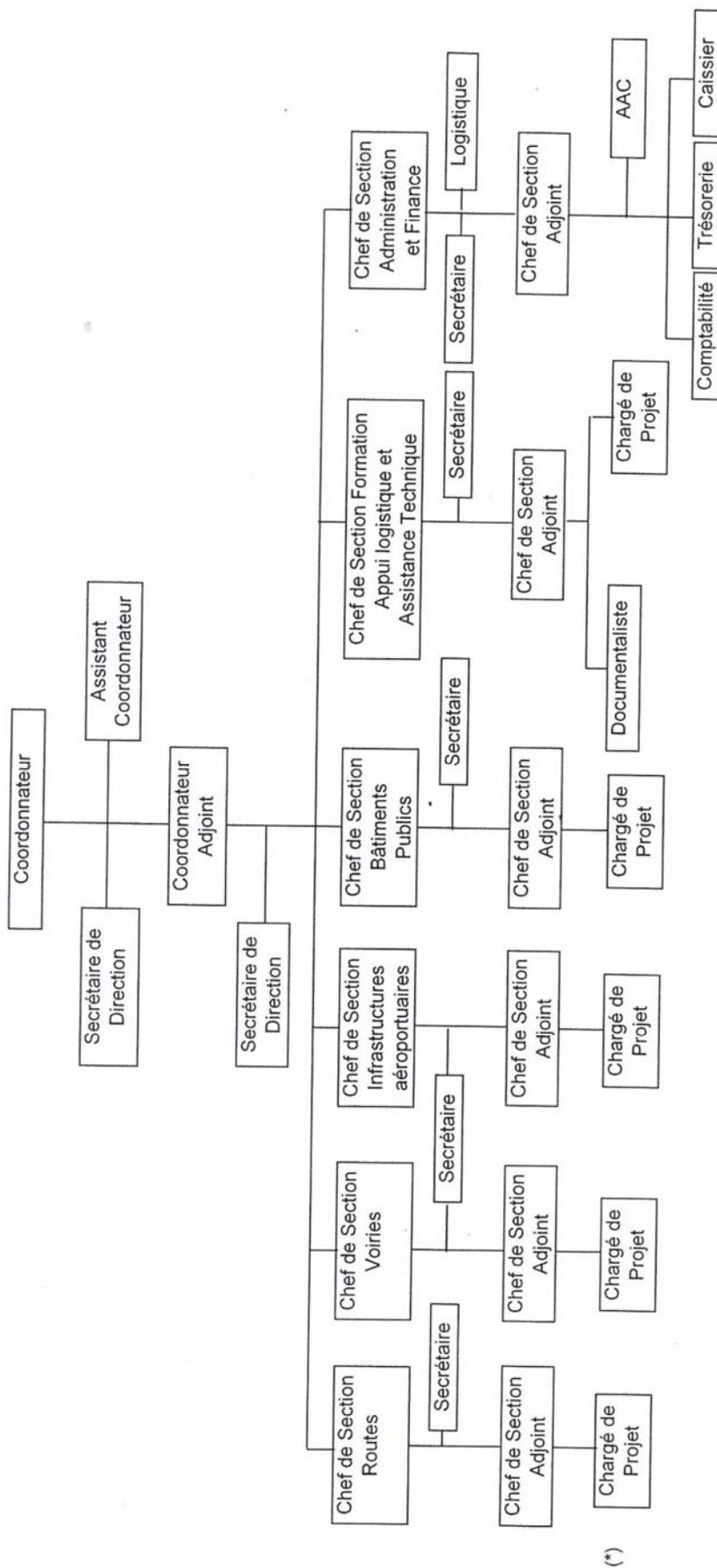
Cette section devait en principe appuyer le MITPR dans les activités de réhabilitation et de construction des infrastructures aéroportuaires. Il s'agit d'une prérogative concurrente avec le Ministère des Transports et Voies de Communication. Cette section n'est pas opérationnelle pour la simple raison que sa mise en place effective requiert une mise au point et une concertation préalables entre le MITPR et le Ministère des Transports. Cette question sera négociée dans le cadre de l'étude de restructuration de la CI actuellement en cours.

II.1.7. Organigramme

Comme mentionné ci-dessus, l'organigramme de la CI est en cours d'analyse dans le cadre de l'étude de réorganisation de la Cellule Infrastructures confiée à Monsieur Bertrand de Ragueneil, consultant indépendant, sous financement du PPF Pro-routes/Banque Mondiale.

L'organigramme de la Cellule Infrastructures, étudié en 2004 avec le cabinet KPMG, demeure donc à ce jour inchangé et se présente de la manière suivante :

II.1.7. Organigramme de la Cellule Infrastructures



(*) Poste à effectif variable

Organigramme établi par le bureau KPMG (Manuel de Procédures de la CI)

II.2. Situation des effectifs

L'effectif de la Cellule Infrastructures en place au 31 janvier 2008 s'élève à 32 personnes dont 29 membres de la Cellule ainsi que 3 assistants techniques et consultants repartis comme suit :

Désignation	Effectif en place
Coordonnateur	1
Coordonnateur Adjoint	1
Cadres de direction	9
Cadres techniques	7
Cadres administratifs	3
Assistants Techniques et Consultants	3
Secrétaire de direction	1
Secrétaires	2
Personnel d'exécution	5
Effectif Total	32

Comme précisé dans les précédents rapports, la Cellule dispose d'un personnel qualifié ayant une expérience pertinente dans la mise en œuvre des projets financés par les bailleurs de fonds particulièrement dans le secteur des travaux publics (routes, voiries, bâtiments publics).

Le trait caractéristique de ce personnel réside dans la compétence des cadres en place du fait de leurs qualifications universitaires ainsi que de leur longue expérience professionnelle parfaitement adaptée aux postes occupés. Cette situation a permis à la Cellule de bénéficier de la confiance des bailleurs de fonds traditionnels dont l'Union européenne, le DFID, la France, la CTB, la BAD et le Koweït ainsi que la Banque mondiale dans le cadre du Projet Pro-Routes.

Il y a lieu de signaler que dans le cadre de l'exécution des projets Pro-Routes (banque Mondiale/DFID) et N'sele-Lufimi (BAD), trois (3) consultants travaillent actuellement au sein de la Cellule. Il s'agit d'un Assistant Technique de la forme Louis Berger pour compte de la BAD et de 2 experts SIG pour Pro-Routes (un congolais et un expatrié).

S'agissant de la réorganisation de la Cellule, il est prévu, en accord avec les bailleurs de fonds de Pro-Routes, que le recrutement du personnel de la Cellule soit effectué sur une base compétitive : lancement des AMIs pour les postes du Coordonnateur et du Coordonnateur Adjoint prévu dans « Dg Market » et Jeune Afrique au courant du mois de février 2008 et lancement des appels à candidatures prévus au courant du mois de mai 2008 pour le reste du personnel.

II.3. Finances

II.3.1. Documents administratifs et financiers élaborés

La période sous revue (novembre 2007-janvier 2008) coïncide avec la clôture du PPF au 31 janvier 2008. Pendant cette période, la Section Administration et Finances a produit en terme des documents administratifs et rapports ce qui suit :

- Le rapport de Suivi Financier du PPF (RSF 1) au 30 novembre 2007 (cfr annexe VI)
- Le rapport de Suivi Financier du PPF (RSF 2) au 31 janvier 2008 (cfr annexe VI)
- rapport financier sur l'utilisation des ressources CTB/DFID ;
- 25 documents scannés ;
- 159 bons de consommation carburant pour les véhicules de services ;
- 67 bons de commande des différentes prestations extérieures ;
- 908 opérations comptables enregistrées dans notre système TOMPRO ;
- 265 bons de paiement par la caisse ;
- 93 Bons de paiement par la banque ;
- 7 mémos internes ;
- 15 lettres et différentes notes de service ;

Les deux (2) RSF précités ont été transmis aux services compétents de la Banque Mondiale.

II.3.2. Dossier BAD (réhabilitation des routes N'sele-Lufimi et Kwango-Kenge).

Le volet du projet BAD gérée par la Section Administration et Finances concerne l'acquisition des services d'audit des comptes. Le dossier de consultation correspondant a déjà reçu l'avis de non objection de la BAD le 10 juillet 2007. Le bureau camerounais Okalla Ahanda a donc été sélectionné pour réaliser l'audit du projet. Le projet de contrat correspondant a été soumis à la non-objection de la BAD le 11 janvier 2008 et les observations de la BAD ont été reçues le 30 janvier 2008. Le contrat corrigé sera renvoyé à la BAD au début du mois de février prochain.

Pendant le mois de janvier 2007, la Section Administration et finances a participé à la négociation du contrat avec le cabinet camerounais Okalla Ahanda.

II.3.3. Exécution du budget de fonctionnement de la CI (novembre 2007 – janvier 2008)

L'analyse faite dans ce rapport coïncide avec la fin de la période couverte par le PPF prévue au 31 janvier 2008. Le montant de l'avance déjà débloqué en octobre 2007 s'est élevé à 600.000 USD, soit l'équivalent de 407.000 €, au taux de change du jour de la transaction à la BCDC 1 € = 1,4744 USD). La totalité de ce montant a été déjà dépensée et justifiée par la Cellule mais, non encore remboursée par la Banque. La DRF n° 2 a été transmise au centre de déboursement en RSA le 31 janvier 2008.

Le tableau ci-après décrit en dollars américain toutes les dépenses de fonctionnement effectuées par la Cellule du 1er août 2007 au 31 janvier 2008.

Désignation	Prévisions pour 6 mois (1)	Exécution pour 6 mois (2)	Exécution (3=2/1)	Ecart (4=1-2)
Personnel CI	553 262	437 739	79 %	115 523
Autres Consultants	467 000	101 500	21%	365 500
Frais de fonctionnement	266 661	247 191	92 %	19 470
Total général	1 286 923	786 430	61 %	500 493

Comme le montre le tableau ci-dessus, les dépenses effectuées pendant la période (du 1er août 2007 au 31 janvier 2008) s'élèvent à 786.430 USD par rapport au budget prévisionnel de 1.286.923 USD soit une exécution financière de 61 %.

Les dépenses liées au personnel ont été exécutées à 79 % du budget prévisionnel, tandis que celles des autres consultants l'ont été à 21 %. La faible proportion d'exécution du poste « autres consultants » se justifie par le fait que la procédure de recrutement pour certains consultants est encore en cours jusqu'à ce jour.

Les frais de fonctionnement, qui représentent environ 31 % de l'ensemble de dépenses de la Cellule, ont été exécutés à 92 % du budget global avec un écart de 19.470 USD au 31 janvier 2008. Ce qui est tout à fait acceptable compte tenu de la nature des activités de la Cellule.

Les dépenses qui restent à réaliser à cette date, soit 304 047 € concernent pour la plupart les honoraires des consultants prévus dans le cadre des activités préparatoires du projet de Pro-Routes et dont certaines se poursuivent encore sur le terrain (études environnementales et de réorganisation de la Cellule).

Les dépenses qui restent à réaliser s'élèvent à 500.493 USD et représentent environ 38 % du budget global. Elles concernent pour la plupart les honoraires des consultants (365.500 USD) prévus dans le cadre de PPF/Pro-Routes dont les activités se poursuivent encore.

La faible proportion d'exécution du budget PPF (6 mois) s'explique par le fait que les ressources de l'IDA n'ont été débloquées et versées dans le compte spécial que 3 mois après la date prévue pour le démarrage du projet, soit fin octobre 2007.

RAPPORT DE SUIVI FINANCIER N°2 DU PPF Q5840

1. Note liminaire

En complément des informations financières contenues dans le RSF du 30 novembre 2007 couvrant la période du 1^{er} août au 30 novembre 2007 ainsi que dans le rapport d'activités de la Cellule Infrastructures (novembre 2007 au 31 janvier 2008), la présente note fait le point des actions menées au cours de la période couverte par le PPF à partir du 1^{er} août 2007 au 31 janvier 2008.

Le présent rapport comprend trois parties essentielles à savoir :

- l'état d'avancement physique des activités
- le rapport financier
- le rapport sur la passation des marchés.

2. Etat d'avancement physique des activités

Les principales activités préparatoires au projet ProRoutes pendant les trois derniers mois se présentent comme suit :

Items	Intitulé des activités	Projection d'achèvement
01	Recrutement compétitif du Coordonnateur et du Coordonnateur adjoint de la CI	Publication des AMI le 18 février 2008. Le dépôt de Candidatures a eu lieu le 10 mars 2008. Examen en cours au niveau de SEM MITPR
02	Plan d'actions Anti-Corruption	Version finale validée par MDF transmise à la Banque le 24 janvier 2008 et approuvée le 25 janvier 2008
03	Contrat cadre entre l'Office des Routes et la Cellule Infrastructures	ANO de la Banque sur le contrat cadre obtenue le 24 janvier 2008. Les annexes à finaliser après ANO de la Banque
		Contrat signé par CI et OR le vendredi 25 janvier 2008
04	Contrat cadre entre MITPR et le Ministère de l'Environnement	ANO de la Banque obtenu le 23 décembre 2007
		Contrat signé avec lettre du PM remis à la Banque le 21 janvier 2008
05	Arrêté interdisant les petites coupes de bois dans la zone d'influence du projet	Sans objet
06	Documents de sauvegarde environnementale et sociale pour le tronçon Kisangani-Aketi	Publication le lundi 11 février 2008. Compte rendu synthétique des commentaires avec illustrations issus de la publication de l'ESMF transmis à la Banque le 22 février 2008
		Réalisation du RAP terminée le 28 février 2008. Rapport provisoire remis à la CI le 4 mars 2008 et transmis à la Banque le 10 mars 2008. Publication après ANO de la Banque.
07	Etudes environnementales et sociales sur tous les itinéraires non encore couverts à ce jour	Attente ANO de la Banque
08	Recrutement de l'ONG chargée de la mise en œuvre de la composante environnementale	Nouvelle proposition de AMI d'une structure internationale transmise à la Banque le 12 mars 2008 Attente ANO de la Banque pour la suite de la procédure

		TDR finaux reçus de Madame Hart le 7 mars 2008 transmis à la Banque le 11 mars 2008 .Attente Avis de la Banque
09	AOI pour le matériel	Avis général de passation des marchés soumis également à la NO de la Banque le 5 janvier 2008. ANO sur l'AGPM reçu le 8 janvier 2008. Publication Ambassades et presse locale le 5 mars 2008. ANO sur le DAO reçu le 21 mars 2008. Publication avis spécifique prévue le 15 avril 2008
10	Demande de cotation pour les pièces détachées	Commentaires de la Banque reçus le 18 mars 2008. Lancement de la consultation prévu le 7 avril 2008
11	Recrutement des assistants techniques placés au sein de l'Office des Routes	DP sera transmise à la Banque en même temps que la liste restreinte le sur la liste restreinte le 1 ^{er} avril 2008
		Lancement fait le 1 ^{er} février 2008. Ouverture des candidatures le 21 février 2008. Transmission liste restreinte à la Banque pour ANO prévue le 1 ^{ER} avril 2008
12	Logiciel de gestion comptable	Confirmation transmise à la Banque depuis le 4 décembre 2007. Contrôle de conformité effectué par la Banque les 21 et 27 décembre 2007
13	Recrutement du cabinet d'Audit interne	ANO sur évaluation offres techniques reçu le 21 mars 2008.Ouverture offres financières prévue le 2 avril 2008
14	Recrutement du cabinet d'Audit externe	Lancement intervenu le 24 janvier 2008. Ouverture des offres le 3 mars 2008. Transmission rapport d'évaluation offres techniques prévue le 2 avril 2008
15	Recrutement de la firme pour la passation des marchés	Lancement intervenu le 31 janvier 2008. Ouverture des offres techniques prévue le 10 mars 2008. Transmission rapport évaluation technique le 4 avril 2008
16	Recrutement de l'équipe financière (EGF, Comptable, Trésorier)	Précision sur critères et méthodologie interview demandée à communiquer à la Banque le 1 ^{er} avril 2008 Attente ANO de la Banque sur la short list
17	Etude de restructuration de la CI	Deuxième phase réalisée du 11 au 25 mars 2008. Projet d'avenant au contrat du consultant transmis à la Banque le 21 mars pour ANO
18	Elaboration du Manuel de procédures administrative, financière et comptable	Rapport d'évaluation transmis à la Banque pour NO le 9 février 2008. ANO sur liste de 4 candidats obtenu le 18 mars 2008. Vérification des informations fournies par les candidats en cours auprès d'autres agence d'exécution
19	Etude de développement du secteur privé	Obtention d'un 3 ^{ème} CV le 26 mars 2008 ; examen en cours. Transmission liste restreinte prévue le 2 avril 2008
20	Recrutement de l'expert SIG	Dossier actualisé transmis à la Banque le 31 janvier 2008. Lancement après ANO de la Banque attendue
21	Recrutement de l'expert Environnement	Appel à candidatures lancé le 11 janvier 2008. Trois candidatures reçues le 31 janvier 2008. Liste restreinte transmise à la Banque le 6 mars 2008 pour ANO
22	Finalisation du PPM	Version finale du PPM approuvée par la Banque le 25 janvier 2008. Diffusé au sein de la CI pour application. Version finale corrigée (intégrant le Plan directeur routier) retransmise à la Banque le 14 février 2008. Attente avis de la Banque
23	Validation de la matrice de responsabilité de passation des marchés	Transmis à la Banque le 19 décembre 2007

24	Clarification du régime fiscal et douanier applicable au projet	Question clarifiée lors des négociations. Arrêté MDF n° 003 du 29 mars 2004 applicable
25	Elaboration du manuel d'exécution	Attente ANO
26	Point sur le PPF	DRF n°2 transmis à la Banque le 31 janvier 2008 PPF et PP/PPF actualisés avec projection au 30 juin 2008 transmis à la Banque le 26 février 2008. Attente ANO de la Banque en vue signature avenants contrats personnel CI
27	Indicateurs de performance de la CI (ICs)	ICs validés transmis à la Banque le 12 janvier 2008
28	Loi et décret créant le FONER	La loi harmonisée au niveau des deux chambres du parlement sera adoptée pendant la session de mars 2008

Il est rappelé ici que la Cellule Infrastructures, en plus de ProRoutes, assure également le suivi d'une trentaine de projets financés par d'autres bailleurs de fonds.

3. Rapport financier

3.1. Tableau Ressources et Emplois

a). Ressources PPF (détail en annexe 2)

Les fonds reçus de la Banque par la Cellule sur le PPF à ce jour, pour un montant global de 1.177.375,55 USD, sont répartis de la manière suivante :

	Montant demandé	Montant décaissé	Montant non encore approuvé	Reliquat
DRF 001	600.000	600.000		
DRF 002	383.435,56	378.942,16	4.493,40	
DRF 003	202.642,16	198.433,39	4.208,77	
Total	1.186.077,72	1.177.375,55	8.702,17	8.702,17

Le montant non encore approuvé de 8.702,17 USD porte sur une dépense pour laquelle les contrats ne sont pas encore enregistrés dans le système de la Banque.

b). Emplois des fonds (détail en annexe 2)

Les fonds reçus de la Banques ont été utilisés de la manière suivante au 31 décembre 2007 :

Catégorie des dépenses	Montant en USD
Personnel	333.668,23
Frais de fonctionnement	145.564,30
Autres consultants	58.500,00
Solde en banque	52.133,95
Solde en caisse	10.133,52
Total	600.000,00

La situation des fonds reçus de la Banque se présente comme suit au 31 mars 2008 :

Catégorie des dépenses	Montant en USD
Personnel	104.070,72
Frais de fonctionnement	101.626,69
Autres consultants	43.000,00
Solde en banque	390.317,54
Solde en caisse	628,07
Total	639.643,02

La situation cumulée pour la période sous revue se présente comme suit :

Catégorie des dépenses	Montant en USD
Personnel	437.738,95
Frais de fonctionnement	247.190,99
Autres consultants	101.500
Solde en banque	390.317,54
Solde en caisse	628,07
Total	1.177.375,55

4. Exécution du budget de fonctionnement sur financement PPF

Le tableau ci-après décrit en dollars toutes les dépenses de fonctionnement effectuées par la Cellule avec les ressources PPF du 1^{er} août 2007 au 31 janvier 2008 (voir détail en annexe).

Désignation	Prévisions pour 6 mois (1)	Exécution pour 6 mois (2)	Exécution 3=2/1	Ecart (4=1-2)
Personnel CI	553 262	437 739	79 %	115 523
Autres Consultants	467 000	101 500	21%	365 500
Frais de fonctionnement	266 661	247 191	92 %	19 470
Total général	1 286 923	786 430	61 %	500 493

Comme le montre le tableau ci-dessus, les dépenses effectuées pendant la période sous revue s'élèvent à 786.430 USD par rapport au budget prévisionnel de 1.286.923 USD soit une exécution financière de 61 %.

Les dépenses liées au personnel ont été exécutées à 79 % du budget prévisionnel, tandis que celles des autres consultants l'ont été à 21 %. La faible proportion d'exécution du poste « autres consultants » se justifie par le fait que la procédure de recrutement pour certains consultants est encore en cours jusqu'à ce jour.

Les frais de fonctionnement, qui représentent environ 31 % de l'ensemble de dépenses de la Cellule, ont été exécutés à 92 % du budget global avec un écart de 19.470 USD au 31 janvier 2008. Ce qui est tout à fait acceptable compte tenu de la nature des activités de la Cellule.

Les dépenses qui restent à réaliser s'élèvent à 500.493 USD et représentent environ 38 % du budget global. Elles concernent pour la plupart les honoraires des consultants (365.500 USD) prévus dans le cadre de PPF/Pro-Routes dont les activités se poursuivent encore.

La faible proportion d'exécution du budget PPF (6 mois) s'explique par le fait que les ressources de l'IDA n'ont été débloquées et versées dans le compte spécial que 3 mois après la date prévue pour le démarrage du projet, soit fin octobre 2007.

5. Tableau de rapprochement bancaire

Montant avancé par la Banque Mondiale	1.177.375,55
Montant total recouvré par la BM	-
Encours actuel de l'avance au compte spécial	1.177.375,55
Solde du compte au 14/03/2008 selon le relevé bancaire	390.317,54
Solde de la caisse	628,07
Montants de dépenses justifiées	786.429,94
Montant total de l'avance	1.177.375,55

6. Passation des marchés.

Les activités proprement dites de passation des marchés dans le cadre de PPF/ProRoutes sont en cours d'exécution (voir annexe 3).

ANNEXES

Annexe 1 : Etat d'avancement des activités préparatoires au projet PRO-ROUTES au 4 février 2008

Annexe 2 : Tableau des recettes et des paiements (Modèle II) :

Trimestre finissant le 31/12/2007

Annexe 3 : Tableau des recettes et des paiements (Modèle II) :

Trimestre finissant le 31/03/2008

Annexe 4 : Utilisation des fonds par activité (Modèle II) :

Trimestre finissant le 31/12/2007

Annexe 5 : Utilisation des fonds par activité (Modèle II) :

Trimestre finissant le 31/03/2008

Annexe 1 : Etat d'avancement des activités préparatoires au projet PRO-ROUTES

Situation au 4 février 2008

It	Intitulé des acquisitions	Niveau d'avancement souhaité avant la négociation	Niveau d'avancement et contrainte	Projection d'achèvement
01	Recrutement compétitif du Coordonnateur et du Coordonnateur adjoint de la CI	Liste restreinte des candidats soumise à la non-objection de la Banque	Précision en cours au niveau de BM-DFID et SEM le Ministre des ITPR	A relancer par lettre du MITPR à la Banque courant février 2008
02	Plan d'actions Anti-Corruption	Finalisation et validation par le MITPR	Plan finalisé et validé par le MITPR. Transmis à la Banque le 31 décembre 2007. Observations de la Banque communiquées le 21 janvier 2008 prises en compte.	Version finale validée par MDF transmise à la Banque le 24 janvier 2008 et approuvée le 25 janvier 2008
03	Contrat cadre entre l'Office des Routes et la Cellule Infrastructures	Contrat accepté par la Banque Mondiale	Draft n°1 transmis à la Banque le 13 janvier 2008. Lettre de transmission signée conjointement par l'OR et la CI transmise à la Banque le 14 janvier 2008. Observations de la Banque reçues le 21 et le 24 janvier 2008, draft n°2 et version finale transmis à la Banque pour approbation le 22 et le 24 janvier 2008.	ANO de la Banque sur le contrat cadre obtenue le 24 janvier 2008. Les annexes à finaliser après ANO de la Banque
		Contrat signé par l'OR et la Cellule Infrastructures	Attente ANO de la Banque sur les annexes au contrat cadre	Contrat signé par CI et OR le vendredi 25 janvier 2008
04	Contrat cadre entre MITPR et le Ministère de l'Environnement	Contrat accepté par la Banque Mondiale	Contrat élaboré. Transmis à la NO de la Banque en date du 7 décembre 2007.	ANO de la Banque obtenu le 23 décembre 2007
		Contrat signé par le MITPR et le Ministère de l'Environnement	Contrat transmis par MITPR à MECNT le 31 décembre 2007, Signé à la Primature le 8 janvier 2008 par les MITPR et MECNT. Approuvé par le Premier Ministre le 18 janvier 2008	Contrat signé avec lettre du PM remis à la Banque le 21 janvier 2008
05	Arrêté interdisant les petites coupes de bois dans la zone d'influence du projet	Arrêté signé par le Ministre de l'Environnement	Arrêté en élaboration par le Ministère de l'environnement (ce n'est plus une exigence avant négociation)	Sans objet
06	Documents de sauvegarde environnementale et sociale pour le tronçon Kisangani-Aketi	EIES détaillée finalisée et publiée	Rapport définitif reçu du Consultant le 18 décembre 2007 et transmis à la Banque le 21 décembre 2007. ANO de la Banque pour la publication reçu le 16 janvier 2008.	Publication le mardi 11 février 2008. Transmettre à la Banque le compte rendu synthétique des commentaires avec illustrations issus de la publication de l'ESMF le 6 février 2008
		Plan d'Action de Réinstallation (RAP) élaboré et publié	TDR et Contrat finalisés suivant observations mission Banque à Kinshasa (Ben-Achour) en date du 15 janvier 2008 soumis à la Banque le 20 janvier 2008 pour ANO formel. ANO obtenu le 28 janvier 2008. Signature du contrat intervenue le 31 janvier 2008.	Réalisation du RAP au plus tard fin février 2008 et publication après ANO de la Banque avant le 18 mars 2008
07	Etudes environnementales et sociales sur tous les itinéraires non encore couverts à ce jour	Appel à manifestation d'intérêt lancé	Manifestation d'intérêt finalisée depuis le 12 janvier 2008 par G. Rondeau. Transmis à la Banque pour ANO le 16 janvier 2008	Attente ANO de la Banque
		Termes de référence prêts	Projet termes de référence élaboré par Guy Rondeau reçu le 14 janvier 2008. Transmis à la Banque pour ANO le 19 janvier 2008	Attente ANO de la Banque
08	Recrutement de l'ONG chargée de la mise en œuvre de la composante environnementale	Appel à manifestation d'intérêt lancé	Manifestation d'intérêt élaboré et soumis à la NO de la Banque le 14 décembre 2007. ANO reçu le 22/12/2007	Lancement appel à candidature fait le 11 janvier 2008. Candidatures reçues le 31 janvier 2008 à 16h
		Termes de référence soumis à la non-objection de la Banque	Version finale des TdR transmise par G. Rondeau le 12 janvier 2008 et envoyée à la Banque pour NO le 16 janvier 2008	Attente ANO de la Banque.
09	AOI pour le matériel	DAO soumis à la non-objection de la Banque Mondiale	DAO transmis à la Banque le 21 décembre 2007 pour avis. DAO tenant compte des commentaires de la Banque transmis formellement à la NO de la Banque le 11 janvier 2008	Attente ANO de la Banque

It	Intitulé des acquisitions	Niveau d'avancement souhaité avant la négociation	Niveau d'avancement et contrainte	Projection d'achèvement
10	Demande de cotation pour les pièces détachées	Dossier soumis à la non-objection de la Banque Mondiale	Dossier transmis à la NO de la Banque le 20 janvier 2008.	Attente ANO de la Banque
11	Recrutement des assistants techniques placés au sein de l'Office des Routes	Termes de référence finalisés	Tdr (firme pour quatre AT) transmis à la NO de la Banque le 24 janvier 2008. Observations reçues le 28 janvier 2008. TDR corrigés à incorporer dans la DP.	DP à présenter à la NO de la Banque après l'ANO sur la liste restreinte
12	Logiciel de gestion comptable	Appel à manifestation d'intérêt lancé	AMI (firme pour quatre AT) transmis à la NO de la Banque le 24 janvier 2008. ANO de la Banque reçu le 28 janvier 2008	Lancement fait le 1 ^{er} février 2008. Ouverture des soumissions le 31 mars 2008
		Logiciel mis en place	Logiciel en place et opérationnel. Réseau à mettre en place. Formation TOMPRO à faire sur base des programmes TOMATE et recrutement équipe financière	Confirmation transmise à la Banque depuis le 4 décembre 2007. Contrôle de conformité effectué par la Banque les 21 et 27 décembre 2007
13	Recrutement du cabinet d'Audit interne	Appel d'offres lancé	Appel d'offres lancé 15/11/2007. Deux soumissions déposées le 27 décembre 2007.	Rapport d'évaluation technique à examiner en Commission le 5 février 2008
14	Recrutement du cabinet d'Audit externe	Appel d'offres lancé	Liste restreinte transmise à la Banque le 11 janvier 2008 pour ANO. ANO sur DP reçu le 21 janvier 2008	Lancement intervenu le 24 janvier 2008. Ouverture des offres le 3 mars 2008
15	Recrutement de la firme pour la passation des marchés	Appel d'offres lancé	Liste restreinte de 5 firmes établie. Rapport d'évaluation et DP soumis à la banque pour ANO. Commentaires de la Banque reçus le 18 janvier 2008 pris en compte. ANO sollicité le 21 janvier 2008. Avis de non objection reçu le 24 janvier 2008	Lancement intervenu le 31 janvier 2008. Ouverture des offres le 10 mars 2008
n	Recrutement de l'équipe financière (EGF, Comptable, Trésorier)	Première sélection terminée et liste restreinte soumise à la non-objection de l'IDA	Candidatures reçues le 5/11/2007 Elaboration 3 listes restreintes terminées Rapport d'évaluation transmis à la NO de la Banque le 31 janvier 2008.	Attente ANO de la Banque
17	Etude de restructuration de la CI	Expert recruté et version préliminaire du plan de restructuration soumise pour avis à la Banque	Expert recruté le 11 novembre 2007. Clôture de la première phase de la mission. Rapport intérimaire remis le 14 décembre 2007. Envoi à la Banque le 19 décembre 2007. Examen du rapport intérimaire en cours (par CI et Bailleurs).	Deuxième phase prévue après les commentaires des Bailleurs et après la mission BM actuelle
18	Elaboration du Manuel de procédures administrative, financière et comptable	Consultant chargé d'élaborer le manuel de procédures recruté	AMI lancé le 15 octobre 2007. Candidatures réceptionnées (six) le 5 novembre 2007. Aucune d'entre elles ne satisfait aux critères. 2 nouvelles candidatures identifiées et reçues en cours d'examen	CV complémentaires attendus de la Banque (JC Kra) avant transmission dossier évaluation définitif à la Banque pour NO. Contrat à signer après ANO
19	Etude de développement du secteur privé	Consultant recruté	Liste restreinte (3 manif) envoyée à la NO de la Banque le 17 janvier 2008. Observations de la Banque reçues le 17 janvier 2008 en cours de traitement.	CV complémentaires attendus de la Banque (JC Kra) avant transmission dossier évaluation définitif à la Banque pour NO. Contrat à signer après ANO
20	Recrutement de l'expert SIG	Appel à candidatures lancé avant fin janvier 2008	TDR et AMI transmis à la NO de la Banque le 17/12/2007. Observations de la Banque reçues le 18 janvier 2008 et traitées	Dossier actualisé transmis à la Banque le 31 janvier 2008. Lancement après ANO de la Banque
21	Recrutement de l'expert Environnement	Appel à candidatures lancé avant fin janvier 2008	TDR et AMI finalisés, transmis à la NO de la Banque le 17 décembre 2007. ANO obtenu le 22 décembre 07	Appel à candidatures lancé le 11 janvier 2008. Candidatures reçues le 31 janvier 2008
22	Finalisation du PPM	PPM finalisé	Draft PPM transmis à la Banque le 13 janvier 2008. Observations de la Banque reçues le 21 janvier 2008. Version amendée du PPM transmise à la Banque le 22 janvier 2008	Version finale du PPM approuvée par la Banque le 25 janvier 2008. Diffusé au sein de la CI pour application
23	Validation de la matrice de responsabilité de passation des marchés	Matrice validée	Matrice validée	Transmis à la Banque le 19 décembre 2007
24	Clarification du régime fiscal et douanier applicable au projet	Lettre de clarification du Ministre des Finances transmise à la Banque	Budget du projet avec mention HTT sollicité à la Banque le 11 janvier 2008 et obtenu le 12 janvier 2008.	Question clarifiée lors des négociations. Arrêté MDF n° 003 du 29 mars 2004 applicable

It	Intitulé des acquisitions	Niveau d'avancement souhaité avant la négociation	Niveau d'avancement et contrainte	Projection d'achèvement
25	Elaboration du manuel d'exécution	Manuel d'exécution élaboré	A programmer	Action à engager en liaison avec le point 18
26	Point sur le PPF	Situation d'exécution du PPF transmis à la banque avant le 21 décembre 2007	Point sur le PPF transmis à la Banque le 13 janvier 2008. DRF n°2 (fin novembre 2007) signé par le MITPR le 20 décembre 2007 non transmis à cette date suite au manque numéros contrats. Numéros transmis par la Banque à la CI le 23 janvier 2008.	DRF n°2 transmis à la Banque le 31 janvier 2008 PP/PPF actualisé avec projection au 30 juin 2008 à transmettre à la Banque le 5 février 2008
27	Indicateurs de performance de la CI (ICs)	ICs validé	Validation terminée	ICs validés transmis à la Banque le 12 janvier 2008
28	Loi et décret créant le FONER	Loi et décret créant le FONER sont publiés	Loi et décret adoptés par le gouvernement en juin 2007. Loi votée par l'Assemblée Nationale en juillet 2007 et par le Sénat en décembre 2007	La loi harmonisée au niveau des deux chambres du parlement sera adoptée pendant la session de mars 2008

Ce calendrier sera actualisé périodiquement

Annexe 2 : Tableau des recettes et des paiements (Modèle II)
Trimestre finissant le 31/12/2007
Dollars US (1 USD = 1 EUR)

Page 1/1

		Trimestre		Cumulatif	
Ressources					
Financement IDA		600 000,00		600 000,00	
Total des Fonds reçus			600 000,00		600 000,00
Emplois					
Personnel		333 668,23		333 668,23	
Frais de fonctionnement		145 564,30		145 564,30	
Autres consultants		58 500,00		58 500,00	
Total des Emplois			537 732,53		537 732,53
Excédent/Déficit Fonds sur Emplois			62 267,47		62 267,47
Soldes d'ouverture					
Trésorerie					
Banques					
Caisses					
Total de l'encaisse d'ouverture					
Montant net de l'encaisse disponible			62 267,47		62 267,47
Soldes de clôture de l'encaisse					
Banques		52 133,95		52 133,95	
Caisses		10 133,52		10 133,52	
Total des soldes de clôture			62 267,47		62 267,47

Edité le 30/03/2008 à 13:08

Annexe 3 : Tableau des recettes et des paiements (Modèle II)
Trimestre finissant le 31/03/2008
Dollars US (1 USD = 1 EUR)

Page 1/1

				Trimestre		Cumulatif	
Ressources							
Financement IDA				577 375,55		1 177 375,55	
Total des Fonds reçus					577 375,55		1 177 375,55
Emplois							
Personnel				104 070,72		437 738,95	
Frais de fonctionnement				101 626,69		247 190,99	
Autres consultants				43 000,00		101 500,00	
Total des Emplois					248 697,41		786 429,94
Excédent/Déficit Fonds sur Emplois					328 678,14		390 945,61
Soldes d'ouverture							
Trésorerie							
Banques				52 133,95			
Caisses				10 133,52			
Total de l'encaisse d'ouverture						62 267,47	
Montant net de l'encaisse disponible						390 945,61	390 945,61
Soldes de clôture de l'encaisse							
Banques				390 317,54		390 317,54	
Caisses				628,07		628,07	
Total des soldes de clôture						390 945,61	390 945,61

TOMPRO

Edité le 30/03/2008 à 13:04

A2f- Secrétaire	8 112,64		8 112,64		-8 112,64	-8 112,64	
A2h- Comptables	5 900,08		5 900,08		-5 900,08	-5 900,08	
A2j- Caissier	5 162,57		5 162,57		-5 162,57	-5 162,57	
A2j Agent d'entretien	2 581,30		2 581,30		-2 581,30	-2 581,30	
A2l- Chauffeurs	9 587,64		9 587,64		-9 587,64	-9 587,64	
Total général	537 732,53		537 732,53		-537 732,53	-537 732,53	

Annexe 4 : Utilisation des fonds par activité (Modèle II)
Trimestre finissant le 31/12/2007
Dollars US (1 USD = 51 BFR)

Page 1/1

	EFFECTIF		PREVU		ECART	DOC.EVAL.	Edité le 30/03/2008 à 12:43
	Trimestre	Cumul à ce jour	Trimestre	Trimestre	Cumul à ce jour		Durée révisée du projet *
Fonctionnement	537 732,53	537 732,53		-537 732,53	-537 732,53		
C3- Entret. bureaux/ extérieur	13 267,36	13 267,36		-13 267,36	-13 267,36		
D1- Frais généraux,foum. bur.	8 427,01	8 427,01		-8 427,01	-8 427,01		
D2- Public. AO, médias,	18 631,00	18 631,00		-18 631,00	-18 631,00		
D3- Consommation véhicules	8 310,26	8 310,26		-8 310,26	-8 310,26		
D4- Tél., Internet)	11 425,00	11 425,00		-11 425,00	-11 425,00		
D6- Ent/ Rép. véhicules	4 015,00	4 015,00		-4 015,00	-4 015,00		
D7- Assurances	882,00	882,00		-882,00	-882,00		
D8- Missions, B avion	11 470,00	11 470,00		-11 470,00	-11 470,00		
D9- Gardiennage	4 240,00	4 240,00		-4 240,00	-4 240,00		
D10- Eau, electricité, GE	4 899,61	4 899,61		-4 899,61	-4 899,61		
D11- Frais bancaires	5 541,89	5 541,89		-5 541,89	-5 541,89		
F1- Appui logistique et fonct.	7 623,23	7 623,23		-7 623,23	-7 623,23		
Expert en environnement (HART)	30 000,00	30 000,00		-30 000,00	-30 000,00		
ONG composante env.(OCEAN)	15 000,00	15 000,00		-15 000,00	-15 000,00		
AT restruct. CI(de RAGUENEL)	13 500,00	13 500,00		-13 500,00	-13 500,00		
A1a- Coordonnateur	84 460,32	84 460,32		-84 460,32	-84 460,32		
A1b- Coordonnateur Adjt	29 726,40	29 726,40		-29 726,40	-29 726,40		
A1c- Chefs Section EN	67 968,40	67 968,40		-67 968,40	-67 968,40		
A1d- Assistant à la coord.	14 245,68	14 245,68		-14 245,68	-14 245,68		
A1e- Chefs de Section Adjts EN	51 667,30	51 667,30		-51 667,30	-51 667,30		
A1g- Chargés de Projets EN	50 004,89	50 004,89		-50 004,89	-50 004,89		
A1i- Ingénieur admin.syst. SIG	28 234,44	28 234,44		-28 234,44	-28 234,44		
A1k- Technicien SIG	7 360,80	7 360,80		-7 360,80	-7 360,80		
A2a- Assist Admin & Comptable	10 325,14	10 325,14		-10 325,14	-10 325,14		
A2e- Secrétaire de Direction	5 162,57	5 162,57		-5 162,57	-5 162,57		

**Annexe 5 : Utilisation des fonds par activité (Modèle II)
Trimestre finissant le 31/03/2008**

Dollars US (1 USD = 1 EUR)

Page 1/1

		EFFECTIF		PREVU			ECART	DOC.EVAL.	
	Trimestre		Cumul à ce jour	Trimestre	Cumul à ce jour	Trimestre	Cumul à ce jour		Durée révisée du projet *
Fonctionnement	248 697,41		786 429,94			-248 697,41	-786 429,94		
C3- Entret. bureaux/ extérieur	4 567,54		17 834,90			-4 567,54	-17 834,90		
C4- Loyer	30 945,58		30 945,58			-30 945,58	-30 945,58		

D1- Frais généraux,fourn. bur.	11 531,03		19 958,04			-11 531,03	-19 958,04		
D2- Public. AO, médias,	9 100,00		27 731,00			-9 100,00	-27 731,00		
D3- Consommation véhicules	13 207,21		21 517,47			-13 207,21	-21 517,47		
D4- Tél., Internet)	4 040,00		15 465,00			-4 040,00	-15 465,00		
D6- Ent/ Rép. véhicules	2 695,68		6 710,68			-2 695,68	-6 710,68		
D7- Assurances	1 619,00		2 501,00			-1 619,00	-2 501,00		
D8- Missions, B avion	1 179,50		12 649,50			-1 179,50	-12 649,50		
D9- Gardiennage	2 120,00		6 360,00			-2 120,00	-6 360,00		
D10- Eau, electricité, GE	4 850,16		9 749,77			-4 850,16	-9 749,77		
D11- Frais bancaires	1 911,10		7 452,99			-1 911,10	-7 452,99		
F1- Appui logistique et fonct.	4 201,49		11 824,72			-4 201,49	-11 824,72		
Expert en environnement (HART)			30 000,00				-30 000,00		
ONG composante env.(OCEAN)	25 000,00		40 000,00			-25 000,00	-40 000,00		
AT restruct. CI(de RAGUENEL)	18 000,00		31 500,00			-18 000,00	-31 500,00		
A1a- Coordonnateur	44 193,42		128 653,74			-44 193,42	-128 653,74		
A1b- Coordonnateur Adjt	6 140,40		35 866,80			-6 140,40	-35 866,80		
A1c- Chefs Section EN	16 233,85		84 202,25			-16 233,85	-84 202,25		
A1d- Assistant à la coord.	3 684,24		17 929,92			-3 684,24	-17 929,92		
A1e- Chefs de Section Adjts EN	10 745,70		62 413,00			-10 745,70	-62 413,00		
A1g- Chargés de Projets EN	12 191,12		62 196,01			-12 191,12	-62 196,01		
A1i- Ingénieur admin.syst. SIG	9 346,89		37 581,33			-9 346,89	-37 581,33		
A1j- Expert SIG en missions	1 535,10		1 535,10			-1 535,10	-1 535,10		
A1k- Technicien SIG			7 360,80				-7 360,80		
A2a- Assist Admin & Comptable	2 059,60		12 384,74			-2 059,60	-12 384,74		
A2e- Secrétaire de Direction	1 074,60		6 237,17			-1 074,60	-6 237,17		
A2f- Secrétaire	1 688,60		9 801,24			-1 688,60	-9 801,24		
A2h- Comptables	1 228,10		7 128,18			-1 228,10	-7 128,18		
A2j- Caissier	1 074,60		6 237,17			-1 074,60	-6 237,17		
A2j Agent d'entretien	537,30		3 118,60			-537,30	-3 118,60		
A2l- Chauffeurs	1 995,60		11 583,24			-1 995,60	-11 583,24		
Total général	248 697,41		786 429,94			-248 697,41	-786 429,94		

TOMPRO

Edité le 30/03/2008 à 12:56

FICHE DE PROJET N° 1.01

Entretien de la RN1 et désenclavement de la province de Bandundu

Montant	:	11.570.000 Euros
Source de financement	:	Union Européenne
Programme	:	« Programme d'appui à la réhabilitation (PAR II) » financé dans le cadre de la convention de financement n°5898/ZR signée le 13 juillet 2003 entre la Commission Européenne et le Gouvernement de la République Démocratique du Congo Avenant n°1 signé le 14 décembre 2006
Démarrage	:	Août 2004, date signature du Devis Programme n°2 (DP2)
Fin prévue du projet	:	31 décembre 2012 avec la fin du PARII
Niveau d'exécution au 31 janv. 08	:	Toutes les brigades sont complètement équipées et opérationnelles.
Niveau d'intervention de la Cellule	:	Représentation du Ministère des Infrastructures Travaux publics et Reconstruction, Présidence du Comité de suivi

Par avenant, la durée de la première phase a été prolongée jusqu'au 31 décembre 2005. Le démarrage de la 2^e phase a été ouvert par le DP2 bis en janvier 2006 ; cette seconde phase se poursuit avec le DP juillet 2007-juin 2008 caractérisé par l'exploitation de nouveaux engins et camions commandés pour les brigades Office des Routes PAR (voir fiche 1.02) et l'arrivée au projet d'un nouveau Coordonnateur.



Travaux de point à temps en cours d'exécution sur la section Pont Maïndombe-Menkao (Photo CI, juin 07)



Travaux de sauvegarde en cours (PARII/OR) entre Bukangalonzo et Kenge (Photo CI, juin 07)

a. Objectifs et composantes

Ce projet vise la réduction du coût d'exploitation des véhicules, l'approvisionnement de la capitale en denrées de première nécessité et le désenclavement de la province de Bandundu en la connectant aux provinces voisines de Kinshasa et de l'Equateur.

Les composantes de ce projet sont :

- les travaux de sauvegarde de la RN1, tronçon Mbanza-Ngungu – Kinshasa - Kikwit;
- la réouverture des axes routiers Mongata - Bandundu et Masimanimba – Bagata –Mpoko – Inongo – Mbandaka ;
- la réparation des bacs situés sur ces itinéraires ;
- le renforcement des capacités institutionnelles de l'OR.

b. Avancement du projet au cours de la période

Jusqu'au 31 janvier 2008, le projet a évolué de la manière suivante :

- Les interventions du PAR II à travers les brigades de l'Office des routes équipées d'anciens équipements ont débutés en octobre 2004 avec la mise à disposition des avances au démarrage. Le lancement officiel des travaux du DP2 a eu lieu le 5 avril 2005 à Mbandaka, avec la participation de la Cellule Infrastructures à la cérémonie présidée, à cet effet, par le Ministre des ITPR. Ces brigades ont été positionnées de la manière suivante :
 - Brigade de Kinshasa et atelier de Inkisi : entretien de la route asphaltée Mbanza-Ngungu – Kinshasa - Mongata ;
 - Brigades de Kwango et de Kenge : travaux de sauvegarde du tronçon routier Mongata – Kikwit en vue d'assurer la praticabilité de la route;
 - Brigade de Mbandaka : ouverture de la route sur le tronçon Mbandaka – Bikoro ;
- Dans le cadre de la supervision des activités du projet, quatre réunions du Comité de suivi ont été organisées aux dates suivantes :
 - le 30 mars 2005 dans la salle des réunions de la Délégation de la Commission Européenne, sous la coprésidence du Ministre des ITPR et du Chef de Délégation de la CE ;
 - le 30 mai 2006, 30 novembre 2006 et le 28 juin 2007 dans la salle des réunions de la Cellule Infrastructures, sous la présidence du Ministre des ITPR.
- Suite à la visite du Chef de l'Etat sur l'axe routier Kinshasa – Kenge et à l'initiative du Ministre des ITPR, deux réunions techniques mixtes MITPR-CI-OR-PAR présidées par la Cellule Infrastructures, ont eu lieu les 7 juin et 5 juillet 2007 en rapport avec les travaux d'urgence nécessités par l'état du tronçon routier Lufimi – Kwango – Kenge. Au cours de ces réunions, les orientations stratégiques suivantes ont été prises :
 - désengager le PAR du tronçon routier Kenge – Kikwit dont la réhabilitation a été confiée aux entreprises SOGEA SATOM et SINO HYDRO dans le cadre du PMURR;
 - intensifier les interventions sur le tronçon routier Lufimi – Kenge, très dégradé, par le renforcement des moyens matériels et humains de la brigade de Kikwit et une partie du matériel de la brigade de Inkisi;
 - assurer, par le PAR, un ravitaillement conséquent des chantiers en carburant et lubrifiants.

Par ailleurs, le démarrage des travaux sur l'axe routier Mbanza-Ngungu – Sonabata, en mars 2005, dans le cadre du PMURR a également permis de dégager l'intervention du PAR II sur cet axe.

Ainsi, les actions du PARII se sont finalement concentrées, à partir de juillet 2005, sur les axes routiers Sonabata – Kinshasa - Kenge et Mbandaka –Bikoro.

Plusieurs missions conjointes MITPR-CI-OR-PAR ont été organisées pour le suivi de la mise en œuvre de ces orientations.

- En vue d'assurer une prise en charge appropriée de l'axe routier Kinshasa - Kenge pendant la période des pluies, une réunion regroupant la CI, l'OR et le PARII convoquée à la demande de la CI, a eu lieu le 5 octobre 2006. Cette réunion a permis de définir les axes stratégiques d'intervention pour assurer la praticabilité de cette route en saison des pluies.
- Dans le cadre du projet et en prévision de l'arrivée du nouveau matériel, une commission ad hoc, constituée de la Cellule Infrastructures, de l'Office des routes et du PAR s'était penchée, en juillet 2005, sur le dossier du personnel de conduite et de maintenance de l'Office des routes en vue de constituer la liste des agents à former. Ce travail, complété par celui relatif à l'affectation du matériel dans les différentes brigades, a fait ressortir un déficit de 58 agents de conduite et de maintenance qui doit être comblé par le recrutement, par l'Office des routes, de nouvelles unités.
- A l'initiative de la Cellule Infrastructures, une réunion paritaire OR-PARII-CI a été organisée le 15 mai 2006 en vue de déterminer les modalités pratiques de recrutement et de formation des nouvelles unités.
- Le recrutement et la formation, par l'Office des routes en étroite collaboration avec la Coordination du PARII, de nouvelles unités pour couvrir ce déficit, a finalement débuté en août 2006 à Bandundu où 17 chauffeurs, 8 conducteurs, 6 opérateurs de petit matériel et 10 mécaniciens ont été sélectionnés et formés. Ils sont déjà opérationnels et en attente d'être engagés formellement par l'Office des routes. La même démarche a été mise en œuvre pour la brigade de Kenge au sein de laquelle 17 chauffeurs, 2 conducteurs et 8 mécaniciens ont également été sélectionnés et formés en novembre 2006.
- L'arrivée du nouveau matériel dans les sites d'intervention du projet entre mai et octobre 2006 a permis d'équiper correctement les brigades précitées et de constituer principalement la nouvelle brigade de Bandundu.
- Le réseau d'intervention s'est ainsi étendu aux tronçons routiers Bandundu - Mongata, Bandundu – Bagata et Bunkulu – Nioki à charge de la brigade de Bandundu avec l'objectif de relier les villes de Bandundu et de Mbandaka en fin de projet.
- La Brigade de Bandundu ainsi constituée a été officiellement lancée en avril 2007 par S.E.M le Vice-ministre des ITPR et le Représentant du Chef de délégation de la Commission Européenne. A cette même occasion le bac Kutu, réhabilité dans le cadre du projet par le Centre bacs Bandundu de l'Office des routes, a été inauguré. Il a été affecté à Mondaie sur l'axe Bandundu – Nioki. Après avoir assuré l'ouverture de la route de Bandundu jusqu'à Masiambio (direction Kinshasa), la brigade de Bandundu a amorcé les travaux de rechargement systématique de la route avec du matériau sélectionné. Le programme bacs est également poursuivi et a abouti à la réhabilitation complète du bac de Nioki.
- La brigade de Mandaka poursuit l'ouverture et le rechargement systématique de la route en direction de Weti. A ce jour la route est réhabilitée jusqu'à 35 km au delà de Bikoro sur l'axe Penda – Befese (RN9).
- La brigade de Kenge continue à assurer les travaux d'urgence pour maintenir le trafic sur la RN1 tandis que les activités de la brigade de Kinshasa sont concentrées sur la lutte érosive et le point à temps sur la partie asphaltée de la RN1 comprise entre Kinshasa et Kenge.
- Un fait particulier aura été la réalisation, avec le nouveau stabilisateur de sol, d'une planche d'essai concluant du sol stabilisé au ciment à 4% sur 300 m de l'axe Mongata - Bandundu en mai 2007. Il est prévu de stabiliser toutes les passes difficiles de cette route.

- Les DP2 et DP2bis se sont clôturés le 30 juin 2007 avec une exécution financière globale de 89%. Ils ont été remplacés par le Devis-programme juillet 2007-juin 2008 combinant toutes les composantes du projet.

Grâce au nouveau matériel, le tronçon totalement détruit de la RNI entre Lufimi et Kenge fait l'objet de travaux conservatoires pour maintenir le trafic et éviter la coupure totale de la route.



Travaux en exécution sur le tronçon Bukangalongo secteur- Mission Lonzo (photo CI, août 2007)



Planche d'essais de stabilisation du sol au ciment (Photo CI, juin 2007)

- A ce jour, Toutes les brigades sont complètement équipées et opérationnelles.
- La principale contrainte rencontrée actuellement est :
 - Le non paiement des frais de mutation du personnel déplacé principalement de Kikwit pour constituer la brigade de Bandundu

Prochain défi

- Règlement des frais de mutation du personnel et mettre ainsi fin à l'éloignement des agents concernés avec leurs familles.

FICHE DE PROJET N° 1.02

Acquisition de 48 engins de TP, de 78 camions, 14 ponts, etc... pour l'Office des Routes

Montant prévisionnel	:	18.000.000 Euros
Source de financement	:	Union Européenne
Programme	:	« Programme d'appui à la réhabilitation (PAR II) » financé dans le cadre de la convention de financement n°5898/ZR signée le 13 juillet 2003 entre la Commission Européenne et le Gouvernement de la République Démocratique du Congo
Démarrage du projet	:	Août 2003
Fin prévue du projet	:	Décembre 2007 pour le PAR II, janvier 2006 pour ce projet
Niveau d'exécution au 31 jan. 2008	:	97% de matériel (en terme de quantité) des 13 contrats d'un montant de 18 millions d'euros ont été livrés et sont opérationnels.
Niveau d'intervention de la Cellule	:	Représentation du Ministre des ITPR, présidence du Comité de Suivi du volet routes du PAR II



Une vue du matériel en pleine opération sur la RNI, axe routier Nsele - Mongata

a. Objectif et composantes

Ce projet a pour objectif principal le renforcement des capacités opérationnelles de l'Office des Routes du nouveau matériel des TP. Initialement, 3 brigades (Bandundu, Kenge, Kikwit) devaient être dotées de ce matériel. En fonction de l'évolution de la situation, la brigade de Kikwit a été supprimée ; par contre le projet a été étendu à Kinshasa (Brigade OVD et brigade OR) et à Mbandaka (une brigade OR).

b. Avancement du projet au cours de la période

- Après la notification de l'attribution de 30 lots de fournitures (18.927.961 Euros pour l'Office des routes et la Regideso) intervenue le 31 mars 2005. Douze (12) contrats de fournitures concernant 29 lots ont été signés, entre les mois de mai et juillet 2005, entre le maître d'ouvrage représenté par la Délégation de la

commission Européenne et les titulaires. Le treizième contrat relatif à la fourniture du lot des gabions n'a pas été signé, le titulaire ayant défailli. Le calendrier de livraison prévisionnel des fournitures s'étalait, suivant les contrats, de juillet 2005 à janvier 2006.

- La Délégation de la Commission Européenne, la Cellule Infrastructures, le PAR, l'Office des routes et la Regideso ont constitué la Commission de vérification de la conformité des fournitures commandées au CPT.
- Les premières livraisons sont intervenues le 21 juillet 2005 ; il s'agissait des équipements informatiques et bureautiques qui ont été jugés irrecevables car non-conformes au CPT. La livraison des autres fournitures s'est étendue de novembre 2005 à juin 2006, enregistrant ainsi un retard substantiel consécutif à des problèmes liés essentiellement au dysfonctionnement du port de Matadi.
- Les trois marchés suivants ont été résiliés à la réception :
 - Les marchés des 9 compacteurs à pneus pour cause de la non-conformité administrative liée à l'origine du matériel ;
 - Le marché des équipements informatiques et bureautiques pour cause de la non-conformité administrative liée à l'origine du matériel ;
 - Le marché de matériel agricole pour cause de non-conformité technique
- Un nouvel appel d'offres a été lancé pour l'acquisition du matériel informatique et bureautique et de 9 compacteurs à pneus. De nouveaux marchés ont été signés respectivement le 8 août 2006 et le 25 avril 2007.
- La livraison du matériel informatique et bureautique a eu lieu le 9 novembre 2006 et celle des 9 compacteurs à pneus le 13 novembre 2007.
- A ce jour, à l'exception du matériel agricole (tracteurs et trois remorques), toutes les fournitures ont été réceptionnées.
- Le matériel affecté aux brigades OVD Kinshasa, OR Kinshasa et OR Kenge ont été acheminés par route sur les différents sites d'exploitation en fonction du personnel disponible et des besoins d'utilisation. Une partie importante du matériel de la Brigade OR Bandundu (29%) a également été acheminé par route.
- L'ensemble du parc matériel de la Brigade de Mbandaka et le reste du matériel de la brigade de Bandundu ont été transportés par bateau par des armateurs sélectionnés à l'issue d'une longue procédure.
- Tous les équipements commandés à l'exception des compacteurs à pneus, sont arrivés sur les différents sites d'exploitation. Ces derniers sont en cours d'affectation dans les différentes brigades.



Matériel en pleine activité à la montée entre Kwango et Kenge recevant la visite des responsables de UE et de la CI

Prochaines étapes

- Lancer l'appel d'offres pour l'acquisition du matériel de laboratoire.

FICHE DE PROJET N° 1.03

Bitumage du tronçon Lufimi-Kwango (57 km) de la RN1, ponts Lufimi et Maïndombe

Montant	:	39.000.000 Euros
Source de financement	:	Union Européenne
Programme	:	« Programme d'appui à la réhabilitation (PAR II) » financé dans le cadre de la convention de financement n°5898/ZR signée le 13 juillet 2003 entre la Commission Européenne et le Gouvernement de la République Démocratique du Congo
Démarrage du projet	:	Juillet 2004
Fin prévue du projet	:	Initialement juillet 2007 ; prorogation jusqu'à décembre 2010 sur base de l'avenant n°1 à la convention de financement
Niveau d'exécution au 31 jan. 2008	:	Marché des travaux et celui relatif aux services de contrôle et surveillance des travaux attribué.
Niveau d'intervention de la Cellule	:	Représentation du Ministre des Travaux publics et Infrastructures, présidence du Comité de Suivi du volet routes du PAR II

Pont Maïndombe : l'ancien pont définitif détruit par la guerre en 1997 (à droite) et l'actuel pont provisoire (à gauche). Ils seront remplacés par un nouveau pont définitif.



a. Objectifs et composantes

Ce projet vise le rétablissement des conditions normales de trafic sur la route Kinshasa – Kikwit et l'approvisionnement de la capitale en denrées de première nécessité ainsi que le désenclavement de la province de Bandundu.

Les composantes de ce projet sont :

- les travaux de bitumage du tronçon routier Lufimi-Kwango (57 km) constitués de deux lots (Lufimi – Pont Kabuba et Pont Kabuba – Kwango – Kinzuanga) ; la structure de la chaussée sera renforcée et élargie.
- la reconstruction de 2 ponts, Lufimi (40 m) et Maïndombe (60 m).

b. Avancement du projet au cours de la période

- Le dossier d'appel d'offres de base, soumis par la Cellule Infrastructures à la coordination du PAR II en octobre 2004 pour enrichissement avec des études topographiques complémentaires et géotechniques, a été finalisé en mai 2005 puis transmis pour avis à la Délégation de la CE et à la Cellule Infrastructures. Le marché était subdivisé en trois lots, à savoir :
 - Lot 1 Reconstruction des ponts Mayindombe (60m) et Lufimi (40m) ;
 - Lot 2 Réhabilitation du tronçon routier Lufimi - Pont Kabuba (37,9 km);
 - Lot 3 Réhabilitation du tronçon routier Pont Kabuba - Kwango(19,6 km).
- La Délégation de la CE et la Cellule Infrastructures ont ensuite transmis leurs observations à la Coordination du PARII en juillet 2005 qui a disponibilisé la version définitive à fin septembre 2005.
- Après la publication de l'avis général d'information en juillet 2005, l'avis de marché de travaux a, quant à lui, été publié le 31 octobre 2005 par la Commission Européenne; la date limite de dépôt des soumissions et celle d'ouverture des offres initialement fixées au 30 janvier 2006 ont été reportées au 28 février 2006.
- L'ouverture des offres a eu lieu le 28 février 06 et la commission d'analyse constituée à cet effet et à laquelle participe la Cellule Infrastructures a remis les résultats de son travail à fin mars 2006.
- S'agissant de la surveillance et du contrôle des travaux, l'avis à manifestation d'intérêt a été lancé le 25 août 2005. Des 12 bureaux dont les offres sont parvenues à la Coordination du PARII à la date du 30 septembre 2005, six ont été sélectionnés par la commission de marché (la Cellule Infrastructures en est membre) et ont reçu le dossier d'appel d'offres correspondant le 18 novembre 2005 ; l'ouverture des offres a eu finalement lieu le 17 janvier 2006.
- A l'issue de l'évaluation des offres pour le marché des travaux, il a été constaté que :
 - Aucune offre n'a été présentée pour le lot 1 « reconstruction des ponts Maïndombe et Lufimi »;
 - Pour les deux autres lots, les montants des deux soumissions reçues dépassaient largement le financement disponible. En effet, alors que le montant prévisionnel pour ces lots était de 20 millions d'euros, la soumission la moins chère a totalisé de 28,2 millions d'euros ;
- En conséquence et conformément aux procédures FED, il a été décidé :
 - D'annuler l'appel d'offres. La note correspondante a été signée par le Chef de Délégation de la Commission Européenne en date du 11 juillet 2006.
 - De relancer l'appel d'offres. Le dossier d'appel d'offres est en cours de révision sur la base des recommandations suivantes faites par le consultant recruté pour analyser les causes profondes de cette situation :
 - augmentation de la masse des travaux en fusionnant l'ensemble des trois en un seul en vue d'attirer les grandes entreprises internationales ;
 - révision du délai d'exécution des travaux qui passe de 18 à 24 mois ;
 - prévoir une révision des prix ;
 - augmenter l'enveloppe budgétaire.
- La mobilisation du financement complémentaire pour le projet, concrétisée par la signature le 14 décembre 2006 de l'avenant n°1 à la convention de financement, a permis de disposer d'une enveloppe budgétaire suffisante pour financer les travaux.

- Le nouvel appel d'offres révisé avec la contribution de la CI et de l'OR a par conséquent été lancé le 16 mai 2007.
- La visite obligatoire du site des futurs chantiers a été organisée par la CGP PAR II le 29 juin 2007. Elle a connu la participation de six entreprises, de la Cellule Infrastructures, du COFED et de la Délégation de la Commission Européenne. L'ouverture des offres réceptionnées avant la date et l'heure limites de dépôt (entreprises SOGEA SATOM, FAMY AFRITEC et SAFRICAS) a eu lieu le 15 août 2007.



Visite du pont Maïndombe (Photo CI, juin 07)



Réunion à Mongata à l'issue de la visite (Photo CI, juin 07)

- A l'issue de l'évaluation des offres, ce nouvel appel d'offres a été déclaré infructueux pour non-conformité administrative et/ou technique des soumissions et la procédure de passation de marché a été annulée. Une procédure de négociation en vue de la conclusion du marché a donc été aussitôt amorcée avec les soumissionnaires à partir 26 octobre 2007.
- A l'issue de ces négociations, le marché a été attribué à l'entreprise SOGEA SATOM pour un montant de 39 millions d'euros.
- Le marché du contrôle et surveillance des travaux, a été attribué au bureau sélectionné HYDRO ARCH de nationalité Italienne.
- L'entreprise et la mission de contrôle sont en cours de mobilisation.

Il importe de signaler que le montage institutionnel de ce projet est le suivant :

- ✓ Maître d'ouvrage : Chef de Délégation de la Commission Européenne en RDC, agissant pour le compte de l'Ordonnateur National ;
- ✓ Maître d'œuvre : Coordonnateur de la CGP/PAR II ;
- ✓ Représentant du Maître d'œuvre : Ingénieur routier du PAR II ;
- ✓ Equipe d'assistance technique au Représentant du Maître d'œuvre : Mission de Contrôle.
- ✓ Présidence du comité de suivi : Cellule Infrastructures

Prochaines étapes

- Conclusion du marché et démarrage de l'exécution des travaux au cours du deuxième semestre 2008.

FICHE DE PROJET N° 1.04

Réouverture de la route Beni - Bunia (204 km)

Montant	:	1.436.690 Euros
Source de financement	:	Union Européenne
Programme	:	« Programme de réhabilitation et réintégration socio-économique après la guerre dans les Régions de l'Est » financé dans le cadre de la convention de financement n°9113/ZR signée le 23 février 2004 entre la Commission Européenne et le Gouvernement de la RDC
Démarrage du projet	:	Août 2004
Fin du projet	:	Septembre 2005
Niveau d'exécution au 31 janvier 2008	:	Travaux terminés
Niveau d'intervention de la Cellule :		Représentation du Ministère des Infrastructures Travaux publics et Reconstruction.



Réhabilitation par la méthode HIMO du tronçon routier Komanda – Bunia (Photos Atlas)

a. Objectifs et composantes

Ce projet de réhabilitation de l'axe Bunia - Beni avait pour objectif de :

- restaurer la libre circulation des biens et personnes sur cet axe, coupé depuis plusieurs années,
- désenclaver les villages situés sur l'axe,
- favoriser la reprise des activités économiques dans le district de l'Ituri, meurtri par plusieurs années de guerre.

La réouverture de l'axe Beni – Bunia permet de désenclaver la ville de Bunia, et plus généralement le district de l'Ituri. Cette ouverture favorisera l'accès des acteurs humanitaires aux populations particulièrement vulnérables (victimes de la guerre et non accessibles depuis plusieurs mois), et permettra l'acheminement de matériels et matériaux dans les zones d'intervention par les agences internationales et organisations non gouvernementales opérant dans les provinces d'Ituri et du Nord Kivu.

Au niveau du développement économique, le projet vise à insuffler une nouvelle dynamique dans la région de Bunia, et plus généralement dans le District de l'Ituri jusqu'alors totalement dépendant de l'acheminement par voie aérienne. La réouverture du lien principal Nord-Sud entre la Province Orientale et le Nord-Kivu bénéficiera aussi aux régions agricoles de l'Ituri.

Un désenclavement de la région rendrait aux populations jusqu'alors enclavées, leur droit à la santé, à l'éducation et ouvrirait un accès à l'aide humanitaire tout en donnant l'occasion à de nombreuses familles de percevoir des revenus, à travers le système de rémunération « cash for work ».

b. Avancement du projet au cours de la période

- Compte tenu de l'attribution par l'UCOP à l'entreprise Sino-Hydro d'un important marché de réhabilitation de la route en terre Beni – Komanda – Niania (29 millions de dollars) sur financement Banque Mondiale dans le cadre du PUSPRES, l'axe initial d'intervention de l'ONG Atlas Logistique Beni-Bunia, a été revu à l'issue de la mission mixte Ministère des TPI (représenté par la Cellule Infrastructures), Office des routes, Ministère du Plan (représenté par l'UCOP) et Délégation de la Commission Européenne qui s'était rendue à Beni et à Bunia du 16 au 22 mars 2005 en vue de mettre en application la décision prise lors d'une réunion de concertation en date du 28 janvier 2005 fixant le nouveau déploiement de Atlas Logistique.
- Suite à cette mission, l'ONG Atlas a donc, à partir d'avril 2005, concentré ses interventions sur le tronçon routier Komanda – Bunia où elle a poursuivi des travaux de réhabilitation de la route par la méthode HIMO et par la brigade mécanisée de l'Office des routes de Beni dont le parc matériel réhabilité (un bull, un chargeur, une niveleuse, un compacteur et un camion citerne) a été renforcé par l'acquisition du matériel d'occasion constitué de 4 camions de 8t et d'un camion porte-engins.
- Au terme du contrat de Atlas Logistique intervenu en septembre 2005, les travaux n'étaient pas complètement terminés.
La Délégation de la Commission a trouvé, à partir de mai 2006, un arrangement particulier qui a permis, en octobre 2006, d'achever les travaux en régie avec l'utilisation de la brigade et du personnel de l'Office des routes Beni, à la satisfaction de toutes les parties.
- Le District de Bunia a depuis lors instauré un système de péage sur la route ; les ressources collectées par une ONG locale (Confédération Congolaise pour les Routes et le Développement) servent à financer l'entretien de cette route.



Une vue de la route Komanda-Bunia (photo CI, avril 07)



Tableau des tarifs de péage sur la route Komanda-Beni (photo CI, avril 07)

- La mission paritaire DCE-CI-COFED-OR qui a parcouru l'axe routier Beni-Bunia en avril 2007 a constaté que la route Komanda - Bunia était encore en bon état (vitesse : 60 km/heure). Dossier clôturé.

FICHE DE PROJET N° 1.05

Réouverture de la route Kisangani - Walikale

Montant	:	1.601.000 Euros
Source de financement	:	Union Européenne
Programme	:	- « Programme de réhabilitation et réintégration socio-économique après la guerre dans les Régions de l'Est » financé dans le cadre de la convention de financement n°9113/ZR signée le 23 février 2004 entre la Commission Européenne et le Gouvernement de la République Démocratique du Congo pour le contrat Atlas Logistique - « Programme de réhabilitation et réintégration socio-économique après la guerre dans les Régions de l'Est, LRRD », PEC, financé dans le cadre de la convention de financement n°9520/ZR signée le 31 août 2007 pour le contrat UNOPS
Démarrage du projet	:	septembre 2004 pour le contrat Atlas Logistique et 11 juillet 2007 pour le contrat UNOPS
Fin prévue du projet	:	Initialement prévue pour avril 2005, par un avenant, la fin prévisionnelle des travaux a été reportée à septembre 2005 pour le contrat Atlas Logistique et juillet 2009 pour le contrat UNOPS
Niveau d'exécution au 31 janv. 2008 :		Engagement 100%, dépenses 100% depuis septembre 2005 mais travaux inachevés. Consultations en cours pour la relance des travaux.
Niveau d'intervention de la Cellule :		Représentation du Ministre des Infrastructures, Travaux Publics et Reconstruction

a. Objectifs et composantes

Ce projet de réhabilitation de l'axe Kisangani - Walikale a pour objectifs de :

- désenclaver les villages se situant sur l'axe.
- favoriser la reprise des activités économiques entre la Province Orientale et le Maniema, et plus largement entre l'Est et l'Ouest de la RDC.
- permettre la libre circulation des biens et personnes sur cet axe.

La méthodologie d'intervention est mixte ; elle inclut l'utilisation de la méthode HIMO (Haute Intensité de Main d'œuvre), avec, sur certains tronçons, l'appui de moyens mécanisés de la brigade de l'Office des routes Kisangani, réhabilitée et renforcée.

b. Avancement du projet au cours de la période

- Au 30 avril 2005, les principaux points chauds de la route n'étaient pas tous traités et la route ne pouvait pas être considérée comme ré ouverte. Vu l'ampleur de la tâche et la mobilisation possible d'un autre intervenant (AAA) financé par un autre bailleur (KFW) sur le tronçon Lubutu - Walikale dans le cadre d'un projet de réinsertion post conflit, il a été décidé, par avenant au contrat de base, de concentrer l'action de la Commission européenne avec Atlas Logistique sur le tronçon Kisangani - Lubutu. L'avenant a également porté la fin prévisionnelle des travaux d'avril 2005 à septembre 2005.
- A fin septembre 2005, lors de la visite effectuée par la Cellule Infrastructures qui coïncidait avec la fin du délai contractuel, le dernier point chaud avant Lubutu, le borbier du pk 78 au pk100, n'était pas traité et l'ouvrage de franchissement de la rivière Mulongoyi (voir photo ci-dessus) du pk49 n'était pas achevé.
- La recherche du nouveau financement et le montage mis en place en vue de l'achèvement de ces travaux ont abouti à la signature, le 11 juillet 2007, d'un contrat de subvention entre la Délégation de la Commission Européenne et les Nations Unis (UNOPS). Ce contrat est financé dans le cadre du Programme de réhabilitation et réintégration socio-économique après la guerre dans les Régions de l'Est » financé dans le cadre de la convention de financement n°9113/ZR.
- Le matériel de l'Office des routes utilisé par Atlas Logistique ainsi que celui d'occasion acquis par elle et consigné auprès de UNOPS, en attendant l'aboutissement du montage susmentionné, a été restitué à l'Office des routes par la commission européenne en mai 2007.



*Kisangani, cérémonie de signature de la remise-reprise du matériel utilisé par Atlas Logistique
(Photo CI, juin 2007)*

- L'UNOPS a amorcé une consultation devant déboucher sur la sélection des entreprises qui participeront à l'achèvement des travaux et permettre ainsi l'ouverture de la route entre Kisangani et Lubutu.

Ces travaux consistent à :

- traiter des borbiers et au rechargement latéritique sur environ 44 km totalement détruits ;
 - faire du point à temps en bicouche sur 56 km ;
 - réaliser le dégagement de la route sur l'ensemble de l'itinéraire ;
 - réaliser la réparation et l'entretien de 7 ouvrages de franchissement (ponts);
 - construire 46 dalots et déboucher 500 ml de buse, curer et/ou nettoyer 1650 ml de buse.
- Pour les travaux mécanisés subdivisés en 3 lots, un appel d'offres sera lancé le 4 février 2008 et la date limite de dépôt des offres est fixée au 5 mars 2008.

FICHE DE PROJET N° 1.06

Phase II : Réouverture de la route Masisi - Walikale (163 km) Phase III : Réouverture de la route Mpofi – Walikale (55 km) et Entretien du tronçon Sake – Masisi – Nyabiondo (78 km)

Montant	:	Phase II : 6.367.305 euros et Phase III : 3.678.337 euros
Source de financement	:	Union Européenne
Programme	:	- « Programme de réhabilitation et réintégration socio-économique après la guerre dans les Régions de l'Est » financé dans le cadre de la convention de financement n°9113/ZR signée le 23 février 2004 entre la Commission Européenne et le Gouvernement de la RD Congo pour la phase II ; - « Programme de réhabilitation et réintégration socio-économique après la guerre dans les Régions de l'Est, LRRD », PEC, financé dans le cadre de la convention de financement n°9520/ZR signée le 31 août 2007 pour la phase III.
Démarrage du projet	:	12 juillet 2004, date de signature du premier contrat ; 25 juin 2007, date de signature du second contrat.
Fin prévue du projet	:	Pour la phase II : 12 mars 2006, prolongation du délai jusqu'à août 2006 consécutive à la des travaux à la suite des pillages de décembre 04-janvier 2005. Pour la phase III : 24 juillet 2008
Niveau d'exécution au 31 jan. 2008	:	Engagement 100%, route ré ouverte jusqu'à Mpofi (à 55 km de Walikale). Démarrage des travaux sur l'axe Mpofi – Walikale.
Niveau d'intervention de la Cellule	:	Représentation du Ministre des Infrastructures, Travaux Publics et Reconstruction



Etat de la route avant et après réouverture (Photos AAA)

a. Objectifs et composantes

Ce projet de réouverture de l'axe routier Masisi-Walikale (163 km) s'inscrit dans la continuité des actions entreprises depuis 2000 et qui ont abouti à la réouverture de la route de Sake (accessible de Goma par route bitumée) jusqu'à Masisi (56 km). Au terme de la troisième phase, 219 km reliant Sake à Walikale seront réouverts.

Le projet a pour objectifs de:

- assurer la liaison entre Goma, le chef lieu de la province du Nord Kivu, et le territoire de Walikale ;
- rejoindre la RN3 qui permet de relier le Nord Kivu à la Province Orientale et contribuer ainsi à la réunification du pays ;
- désenclaver les villages situés sur l'axe ;
- favoriser la sécurité et la reprise des activités économiques dans la contrée ;
- permettre la libre circulation des biens et personnes sur cet axe.



Marécages, sous sol saturé, présence de nombreuses sources d'eau (photos AAA de novembre 05)

b. Avancement du projet au cours de la période

- Les interventions de AAA sur l'axe Sake – Masisi - Walikale ont commencé en 2000 avec le financement d'un consortium de bailleurs (ECHO, USAID, BMZ et AAA) . Ce financement a permis de rouvrir 56 km et de relier ainsi Sake à Masisi.
- La première phase de financement de l'Union Européenne prise en charge par AIDCO (Projet n°7 ACP ZR 025.34) a permis, entre mai 2002 et mai 2004, de réaliser 50 km supplémentaire à partir de Masisi en direction de Walikale.
- Dans le cadre de la seconde phase financée par le FED et qui a duré de juillet 2004 à novembre 2006, 58 km supplémentaires ont été réalisés, portant ainsi à 163 km la longueur totale réouverte. Cette phase a été caractérisée par les pillages dont l'ONG a été victime en décembre 2004 et janvier 2005 (ils ont duré près de 3 à 4 semaines!) à sa base de Nyabiondo et qui ont conduit à la suspension des activités par la Commission Européenne.

Par l'effet de la note n° NV/AS/cm/001859 du 29 juillet 2005 adressée par le Chef de Délégation de la Commission Européenne au responsable de l'ONG AAA et qui marque l'aboutissement des démarches entreprises à tous les niveaux, la mesure de suspension des activités a été levée. Depuis lors, les travaux ont repris.

Au terme de la période contractuelle (deuxième phase) intervenue fin août 2006, la réouverture de la route avait été réalisée jusqu'au village Mpofi (à 164 km de Sake, c'est-à-dire 55 km avant Walikale) en même temps que plusieurs kilomètres précédemment ouverts mais endommagés par le passage des poids lourds de plusieurs opérateurs dans la contrée, dont la MONUC, ont été réhabilités.

- A l'issue des négociations entre AAA, d'une part, et la Délégation de la CE et l'Ordonnateur National du FED, d'autre part, un nouveau contrat de subvention a été signé le 25 juin 2007.
- Il est prévu, au titre de ce dernier contrat, de réaliser l'ouverture des 55 km restant entre Mpofi et Walikale et d'assurer les travaux de points à temps sur l'axe Sake – Masisi - Nyabiondo partiellement détruits entre la fin de la phase II et le début de la phase III.

Ainsi, l'objectif physique du projet d'assurer la liaison entre Goma et Walikale sera réalisé à la fin de cette phase.

- Les travaux sur l'axe Sake – Masisi – Nyabiondo ne peuvent actuellement démarrer pour des raisons sécuritaires. Par contre, les travaux d'ouverture du tronçon routier Mpofi – Walikale ont déjà démarré. Toute, l'approvisionnement du chantier se fait par avion, imposant ainsi un surcoût qui nécessitera la signature d'un avenant au contrat.
- L'ouverture totale de cet axe est projetée pour octobre 2008.

FICHE DE PROJET N° 1.07

Réouverture de la route Gemena – Zongo et entretien des pistes dans le Nord Equateur

Montant	:	2.006.000 Euros
Source de financement	:	Union Européenne
Programme	:	« Programme d'appui à la réhabilitation (PAR II) » financé dans le cadre de la convention de financement n°5898/ZR signée le 13 juillet 2003 entre la Commission Européenne et le Gouvernement de la République Démocratique du Congo
Démarrage du projet	:	1 ^{er} juin 2004
Fin prévue du projet	:	31 décembre 2007
Niveau d'exécution au 31 jan. 2008 :		Engagement 100%, route réouverte à 100 %, phase de clôture en cours
Niveau d'intervention de la Cellule :		Représentation du Ministre des Travaux publics et Infrastructures, président du Comité de Suivi du volet routes du PAR II



Panneau de visibilité du projet (photo CI lors de la visite CI-OdR-DFID et UE, septembre 06)

a. Objectifs et composantes

Ce projet de remise en état de 200 km de routes nationales et provinciales et d'entretien de 300 km de routes de desserte agricole dans le Nord Equateur a pour objectifs de :

- augmenter les revenus des ménages pour lutter contre la faim et réduire la pauvreté ;
- contribuer à la relance de l'économie dans la zone du projet ;
- contribuer à la stabilisation des populations dans les zones rurales et à la prévention des conflits

b. Avancement du projet au cours de la période

- La Cellule Infrastructures veille à l'exécution harmonieuse de ce projet :
- La Cellule Infrastructures a suivi tout le processus d'acquisition du matériel prévu dans le cadre du projet ayant abouti à la réception du matériel susvisé en juin 2005 pour quatre engins d'occasion (un bulldozer, un chargeur, une niveleuse et un compacteur) et en novembre 2005 pour les trois camions neufs. Tout ce matériel est déjà à pied d'oeuvre sur chantier.



Matériel du projet opérationnel sur chantier (photo CDI)

- En sa qualité de structure de coordination sectorielle, la Cellule a organisée en date du 10 août 2005 une rencontre avec l'UCOP en vue d'échanger sur les modalités et le calendrier d'intervention sur l'axe routier Zongo – Boyabo – Mbari – Gemena inscrit au projet en charge de CDI – Bwamanda sur financement de l'Union Européenne et bénéficiant en même temps d'un financement lourd dans le cadre du projet PUAACV financé par la Banque Mondiale. A l'issue cette rencontre, il a été retenu le principe selon lequel CDI-Bwamanda s'occuperait des travaux légers de maintien du trafic en toutes saisons sur cet axe, l'objectif étant de garantir la praticabilité de l'ensemble de l'itinéraire jusqu'au démarrage du PUAACV. Ces dispositions ont été communiquées à la Délégation de la Commission Européenne et à CDI-Bwamanda.
- La Cellule Infrastructures a participé aux travaux préparatoires de l'avenant au contrat de base qui intègre l'intervention prochaine de l'UCOP dans le cadre du PUAACV et une plus grande implication de l'Office des routes au suivi des travaux sur terrain. L'avenant a été signé le 19 janvier 2006 et porte essentiellement sur :
 - la réhabilitation mécanisée de 122 km de pistes agricoles ;
 - suppression des points chauds par interventions mécanisée et manuelle sur 224 km de la RN6 Gemena – Zongo ;
 - entretien manuellement de 190 km de pistes agricoles.
 - l'acquisition du matériel complémentaire constitué d'un véhicule de liaison et de deux motos : ce matériel est déjà acheté.
- Après avoir assuré la praticabilité du tronçon routier Gemena – Mbari par un rechargement systématique, CDI-Bwamanda a démarré, à partir de décembre 2005, les travaux mécanisés de suppression des points chauds sur l'axe Mbari – Pont Boyase par une première brigade constituée sur base du matériel propre de CDI. Une seconde brigade équipée du matériel acquis

dans le cadre du projet a été affectée à la suppression des points chauds sur l'axe Pont Boyase – Boyabo – Zongo.

- Au 31 janvier 2008, l'exécution physique du contrat est terminée et la phase de clôture est en cours.

FICHE DE PROJET N° 1.08

Acquisition et aménagement de 2 stations de pesage

Montant	:	430.000 euros
Source de financement	:	Union Européenne
Programme	:	« Programme d'appui à la réhabilitation (PAR II) » financé dans le cadre de la convention de financement n°5898/ZR signée le 13 juillet 2003 entre la Commission Européenne et le Gouvernement de la République Démocratique du Congo. Devis programme n°2.
Démarrage du projet	:	Avril 2004
Fin prévue du projet	:	Mai 2007
Niveau d'exécution au 31 jan. 2008	:	Acquisition matériel : engagement 100%, dépenses 100% ; aménagement des stations : acquisitions foncières achevées. Etudes d'aménagement réalisées ; litige sur terrain de Kingantoko réglé et début des travaux d'aménagement. Arrêté de mise à disposition de la nouvelle concession de N°sele signé par le Ministre des Affaires Foncières
Niveau d'intervention de la Cellule	:	Représentation du Ministre des Infrastructures, Travaux publics et Reconstruction, présidence du Comité de Pilotage



*Station de pesage visitée par la Cellule Infrastructures en mai 2004
Nomayos, sur l'axe routier Yaoundé – Douala au Cameroun*

a. Objectifs et composantes

Promouvoir la protection du patrimoine routier est l'un des huit piliers de la nouvelle politique du MITPR en matière d'infrastructures.

L'objectif de ce projet est la protection, par la limitation de la charge à l'essieu, des tronçons routiers en cours de réhabilitation, en commençant par la RN1, tronçons Matadi – Kinshasa et Kinshasa – Kikwit.

Le projet comprend :

- l'acquisition de deux ponts bascules en mode dynamique ;
- l'acquisition d'espaces fonciers nécessaires à l'implantation des stations de pesage
- l'aménagement des stations de pesage et la mise en service des ponts bascules
- la mise en place des textes législatifs de protection du patrimoine routier
- la mise en place d'une structure de gestion des stations de pesage

b. Avancement du projet au cours de la période

Au 31 janvier 2008 :

- la Cellule Infrastructures a obtenu du Gouverneur de la province du Bas-Congo l'arrêté provincial n° 090/BIS/CAB.GOUV/BC/023/2005 du 5 avril 2005 portant création d'une parcelle de terre à usage public dans la localité de Kingatoko du territoire de Kasangulu, d'une superficie de 12ha33a96ca, et sa mise à la disposition du Ministère des ITPR pour une durée indéterminée conformément à la lettre n°0249 du 5 avril 2005.
- de même, la Cellule Infrastructures a obtenu du Ministre des Affaires foncières l'arrêté ministériel n°083/CAB/MIN/AFF.F/2005 du 7 septembre 2005 portant création de la parcelle de terre n°32.793 à usage public du plan cadastral de la commune de la Nsele, ville de Kinshasa, d'une superficie de 27ha69a45ca, et sa mise à disposition du Ministère des ITPR conformément à l'article 2 de l'arrêté susmentionné.
- la Cellule Infrastructures a transmis ces deux arrêtés au Coordonnateur de la Cellule de gestion du projet PARII en vue d'accélérer le processus d'aménagement des stations de pesage prévues dans ces concessions.
- en liaison avec la Cellule Infrastructures, le Projet PAR a initié la consultation des bureaux d'études locales en vue de la réalisation de l'étude d'aménagement de ces stations de pesage.
- pour le site de Kingatoko, le bureau GREAT sélectionné pour la réalisation de l'étude a déposé son rapport après prise en compte des observations sur le rapport provisoire formulées par le PAR et la Cellule Infrastructures.
- pour le site de Nsele, le bureau Kongo Consult qui a été sélectionné pour mener l'étude a présenté le rapport provisoire d'aménagement du site au courant du mois de mars 2006.
- dans l'entretemps, des litiges sont nés du fait de la revendication des concessions concernées par des prétendus propriétaires dont l'attribution aurait été faite avant celle du Ministère des ITPR. Pour Kingatoko, la revendication émanait d'un certain Monsieur Massamba et pour Nsele, elle provenait de la Réserve Stratégique Générale de la Présidence de la République. Plusieurs courriers destinés respectivement au Gouverneur de la Province du Bas-Congo et au Directeur de Cabinet du Président de la République ont été signés par le Ministre des ITPR pour solliciter l'intervention et l'appui des instances susmentionnées en vue du règlement de ces litiges.
- En vue de régler le litige relatif au terrain de Kingatoko et à la demande du Ministre des ITPR, l'arrêté d'attribution de la concession de Kingatoko au Ministère des ITPR a été publié dans le n°18 du 15 septembre 2006 du Journal Officiel de la RDC ; il devient de ce fait opposable à tous et neutralise la principale argumentation de Monsieur Massamba.
- Pour le site de Nsele, réagissant à la lettre n°CAB/MIN/TPI/0670/CSR/MI/2006 du 18 avril 2006 lui adressée par le Ministre des ITPR sollicitant son implication pour le règlement du litige né de l'arrêté n°083/CAB/MIN/AFF.F/2005 du 7 septembre 2005, le Directeur de cabinet du Président de la République a, par sa lettre n°CAD/PR/DC/SHEO/CPCTI/896/zmn/2006 du 17 novembre 2006,

marqué son accord pour l'utilisation d'une portion de terrain de la concession DAIPN située sur la RN1 à proximité du carrefour Maluku/Nsele afin d'y implanter la station de pesage susvisée.

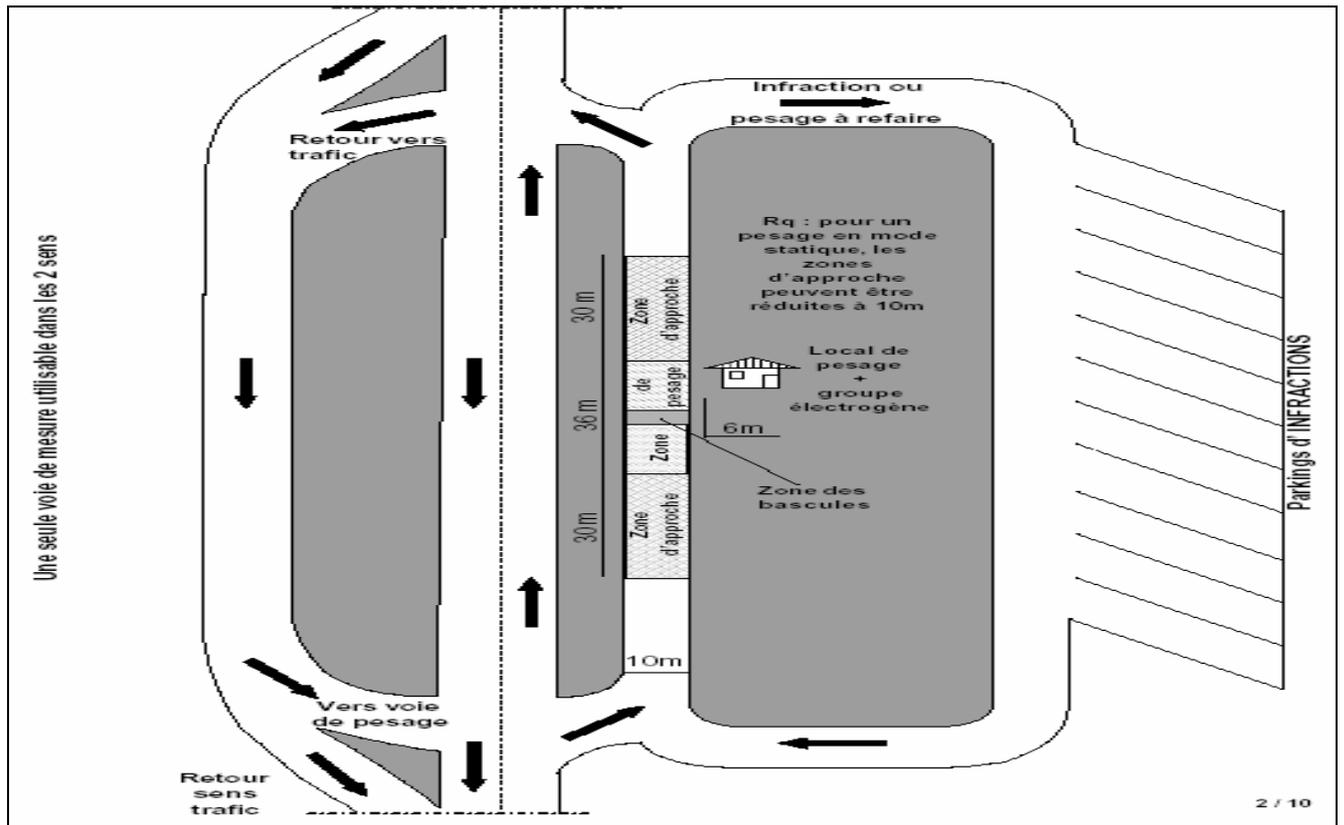
- Une commission ad hoc constituée des experts des cabinets de la Présidence de la République, du Ministère des Affaires foncières et du Ministère des ITPR ainsi que des experts de la Réserve Stratégique Générale, de l'Office des routes, du PARII et de la Cellule Infrastructures a identifié le nouveau site et conduit les travaux de bornage du site précité au cours d'un processus qui s'est déroulé du 12 janvier au 2 juin 2007. Les documents techniques établis à la fin de cette opération ont été transmis au Ministre des Affaires Foncières sur base desquels les deux arrêtés suivants ont été signés :
 - ❖ Arrêté ministériel n° 122/CAB/MIN/AFF.FONC/SEC/SMM/2007 du 06 septembre 2007 portant création de la parcelle de terre n°44656 à usage publics du plan cadastral de la commune de N'sele, DAIPN, dans la ville de Kinshasa.
 - ❖ Arrêté ministériel n° 123/CAB/MIN/AFF.FONC/SEC/SMM/2007 du 06 septembre 2007 portant création de la parcelle de terre n°44657 à usage publics du plan cadastral de la commune de N'sele, DAIPN, dans la ville de Kinshasa.

Ces documents ont été transmis au Coordonnateur de la CCP PAR II par la CI en date du 18 janvier 2008.

- Le projet PARII de l'Union Européenne a démarré les travaux d'aménagement du site de Kingatoko à partir du mois d'août 2007 ; ces travaux ont toutefois étaient suspendus en attendant la fourniture des gabions (déjà commandés) rendus indispensables pour la poursuite de l'intervention. En attendant la reprise des travaux au cours de la prochaine saison sèche qui démarre sous peu, la brigade de Inkisi procède à la finalisation de l'installation de chantier. Cette brigade réalisera les travaux de construction du mur de soutènement et de la plateforme. La construction des installations proprement dites sera confiée au secteur privé. Pour la concession de N'sele, des études préalables devront encore être réalisées avant d'entamer les travaux.
- Dans le cadre de l'étude de création du Fonds d'entretien routier en RDC, le consultant, en liaison avec la Cellule Infrastructures, a proposé dans son rapport définitif un projet de loi portant protection du patrimoine routier qui inclut la limitation de la charge à l'essieu par un système de pesage routier en cohérence avec la loi appliquée dans les pays de la CEMAC et du COMESA. Ce projet de loi, après son approbation par le gouvernement, a été transmis à l'Assemblée Nationale en juin 2007. A cause de son calendrier très chargé, la chambre basse n'a pas pu examiner ce projet de loi.
- Ce même projet de loi a été soumis par le Gouvernement au Senat qui l'a adopté au cours de la session de septembre-décembre 2007. Il sera de nouveau soumis à l'Assemblée Nationale en seconde lecture au cours de la prochaine session de mars-juin 2008.

Les phases ultérieures sont :

- financement et réalisation des travaux de construction projetés;
- phase de pesage des poids lourds à but statistique et non répressif, afin de connaître l'agressivité du trafic ;
- mise en place d'un Comité de suivi des opérations de pesage et constitution d'équipes permanentes de pesée ;
- mise en œuvre des opérations de pesage avec paiement d'amendes à verser au Fonds d'Entretien Routier.



Situation générale d'une station de pesage

FICHE DE PROJET N° 1.09

Projet de réhabilitation des routes Nsele-Lufimi et Kwango -Kenge : Composante 1 : Travaux de réhabilitation des routes Nsele- Lufimi (94,58 km) et Kwango-Kenge (72,8 km), aménagement de 140 km des pistes connexes, y compris contrôle et imprévus.

Montant	:	92.00.000 USD
Source de financement	:	Union Européenne pour les études Fonds Africain de Développement (80%) et gouvernement de la RDC (20%) pour les Travaux
Programme	:	- Pour les études : Programme d'appui à la réhabilitation (PAR II) financé dans le cadre de la convention de financement n°5898/ZR signée le 13 juillet 2003 entre la Commission Européenne et le Gouvernement de la République Démocratique du Congo ; - Pour les travaux : Projet de réhabilitation des routes Nsele- Lufimi et Kwango-Kenge sous financement du Fonds Africains de Développement, don FAD n°2100155006266



Photo ci-contre : Le Chargé d'affaires de l'Ambassade de la RDC à Tunis, Mme Lukusa Kayembe N'Kaya Geneviève, et le Vice-président par intérim chargé des Opérations Centre et Ouest à la Banque, M. Jaouad Mohammed Gharbi, ont signé le protocole d'accord de don le 29 décembre 2005 au siège de la BAD à Tunis.

Démarrage de l'identification du projet	:	Juillet 2004
Fin prévue du projet	:	Date limite du dernier décaissement fixée au 31 janvier 2010
Niveau d'exécution au 31 janvier 2008:		- Transmission à la BAD le 1 novembre 2007, pour approbation, du rapport d'évaluation des offres relatives à l'acquisition des travaux. - Transmission à la BAD le 14 décembre 2007 du PV de la réunion du 12 décembre 2007 de la commission d'évaluation des offres relatives à l'acquisition des services de contrôle et surveillance des travaux sur les observations de la BAD émises le 23 novembre 2007.
Niveau d'intervention de la Cellule	:	Représentation du Ministre des Infrastructures, Travaux publics et Reconstruction, agence d'exécution du projet.



*Le tronçon Nsele– Lufimi sous surveillance du PARII
en attendant le démarrage des travaux financés par la BAD (photos CI, août 2007)*

a. Objectifs et composantes

L'objectif sectoriel du projet est de contribuer au désenclavement intérieur et extérieur de la RDC en restaurant l'accès aux principaux centres urbains, aux zones densément peuplées, aux grands centres d'activités économiques et aux pays de la sous région.

Les objectifs spécifiques du projet sont les suivants :

- i) désenclaver les provinces du Bandundu, des Kasai Occidental et Oriental ainsi que de la ville de Kinshasa et améliorer ainsi les conditions de vie des populations.
- ii) renforcer les capacités techniques et opérationnelles des structures en charge du sous secteur routier ;
- iii) déterminer la solution optimale pour l'aménagement de la route Loange – Mbuji-Mayi

b. Avancement du projet au cours de la période

- L'ouverture des offres techniques pour les études relatives à la reconstruction du tronçon routier Kwango – Kenge financées par l'Union Européenne a eu lieu le 31 mars 2005.
- Le Cellule Infrastructures a participé à l'évaluation des offres reçues à l'issue de laquelle le bureau d'études Gauff Ingenieur a été sélectionné pour réaliser l'étude technique d'avant projet détaillé (APD), élaborer le DAO correspondant et mener l'étude d'impact environnemental et social (EIES). Les contrats correspondants ont été signés respectivement le 31 mai et le 7 juin 2005 par l'Unité de Gestion du Programme (UGP) PAR II.
- La Cellule Infrastructures a assuré le suivi permanent du déroulement de ces études.
- Les observations de la Cellule Infrastructures ainsi que celles de la Cellule Environnement du Ministère de l'Environnement au rapport provisoire de l'EIES déposé le 7 août 2005 par le consultant ont été remises à l'UGP PARII le 9 septembre 2005 pour transmission au Consultant.
- Les observations de la Cellule Infrastructures et de l'Office des routes concernant le rapport provisoire de l'étude technique d'APD et du projet de DAO ont également été communiquées au Consultant lors de nombreuses séances de travail organisées par la Cellule Infrastructures avec la participation de l'UGP PARII et du Consultant.
- Compte tenu de l'urgence, les observations de la BAD au rapport d'EIES ont été prises en charge directement par la Cellule Infrastructures qui, en liaison avec la Cellule Environnement du Ministère de l'Environnement, a effectué deux missions sur le terrain (la première du 14 au 16 septembre 2005

et la seconde du 28 septembre au 2 octobre 2005) en vue de compléter les données reprises dans le rapport du consultant. Cela a permis de produire les documents suivants exigés par la BAD et qui ont permis une évolution substantielle de l'évaluation du projet:

- ❖ Le résumé du Plan de gestion environnementale et sociale (PGES)
 - ❖ Le résumé non technique de l'étude d'impact environnemental et social ;
 - ❖ Le plan de gestion environnementale et sociale et ses annexes ;
- Dans l'entre-temps, la Cellule Infrastructures, en liaison étroite avec la Direction des Infrastructures du Ministère du Plan, a reçu deux importantes missions de la BAD et travaillé avec elles sur la préparation du projet, du 18 juillet au 8 août 2005, et sur son évaluation, du 6 au 24 septembre 2005. Lors de la mission d'évaluation susmentionnée, la délégation de la BAD a exprimé la possibilité de financer la réhabilitation du Pont Nsele et de l'axe routier Nsele – Lufimi, moyennant la disponibilisation, dans l'immédiat, des études nécessaires à l'évaluation de ce projet. Dans ce contexte contraignant, la Cellule Infrastructures a immédiatement initié et supervisé les activités suivantes dont elle a également assuré le financement, sur fonds propres, des frais correspondants :
- mission de reconnaissance du tronçon routier par la délégation de la BAD ;
 - mission des experts de l'Office des routes qui a produit, en une semaine, l'étude d'avant projet sommaire (APS) très déterminante pour décider de l'éligibilité du projet ;
 - deux missions mixtes des experts de la Cellule Environnement du Ministère de l'Environnement, du Ministère du Plan et de la Cellule Infrastructures qui ont réalisé, en étroite liaison de l'expert environnementaliste de la BAD, l'étude d'impact environnemental et social ;
 - l'étude économique (campagne de comptage de trafic par le BEAU et évaluation économique sur modèle HDM4 par un consultant individuel recruté en urgence)

Ces différentes études ont été fournies par la Cellule Infrastructures à la mission de la BAD dans les délais souhaités par cette dernière ; ce qui a permis d'inscrire le tronçon Nsele-Lufimi au financement de la BAD.

- Du 19 au 26 novembre 2005, une mission des experts conduite par le Ministère des Finances et comprenant le Ministère du Plan et le Ministère des TPI représenté par la Cellule Infrastructures, s'est rendue à Tunis. Elle a participé à la négociation du protocole d'accord de don entre la République Démocratique du Congo et le Fonds Africain de Développement (FAD).
- Le 29 décembre 2005, par l'effet des pleins pouvoirs reçus du Ministère des Finances, le Chargé d'Affaires de la RDC à Tunis a signé le protocole d'accord du don d'un montant de 52,45 millions d'UC, soit environ 76,52 millions de USD.
- Depuis lors, les activités suivantes ont été réalisées en rapport avec la composante 1 du projet:
 - Publication, le 31 janvier 2006, de la Note d'information générale sur l'acquisition ;
 - Transmission, le 10 mars 2006, à la BAD de la proposition de désignation du Coordonnateur du projet ;

Concernant le dossier des travaux

- Transmission, le 21 juin 2006, du dossier de présélection des entreprises pour l'exécution des travaux. Observations de la BAD reçues le 24 juillet 2006, dossier corrigé retransmis le 18 août 2006 et non objection de la Banque obtenue le 30 août 2006. Le lancement de l'avis de présélection a eu lieu le 16 octobre et l'ouverture des offres a eu lieu le 1^{er} décembre 2006.
- Le rapport d'évaluation et la proposition de la liste des entreprises présélectionnées ont été transmis à la BAD pour approbation le 29 décembre 2006. La Cellule Infrastructures a reçu l'avis de non objection de la Banque le 31 janvier 2007.

- Le dossier d'appel d'offres a été transmis à l'approbation de la Banque le 28 mars 2007. L'avis de non objection correspondant est parvenu à la Cellule Infrastructures le 24 juillet 2007.
- Le lancement de la consultation a eu lieu le 26 juillet 2007. La visite obligatoire des sites des futurs chantiers a eu lieu les 21 et 22 août 2007 et la réunion d'information le 24 août 2007.



Visite des installations de la Cellule Infrastructures par le Représentant Résident de la Banque Africaine de Développement en RDC le 11 décembre 2007

- L'ouverture des offres est intervenue le 26 septembre 2007.
- Le rapport d'évaluation des offres et la proposition d'attribution ont été envoyés à la Banque le 1 novembre 2007.
- La lettre d'engagement du Gouvernement de la RDC pour la couverture des besoins additionnels de financement a été transmise à la BAD le 21 novembre 2007.

Concernant les dossiers de contrôle et surveillance des travaux

Les activités suivantes ont été réalisées :

- Transmission, le 14 juillet 2006, des dossiers de pré qualification des bureaux de contrôle et de surveillance des travaux. Observations de la BAD reçues le 17 août 2006, dossiers corrigés retransmis et la non objection de la Banque obtenue le 29 septembre 2006. Le lancement des avis de pré qualification a eu lieu le 31 octobre 2006 et l'ouverture des offres le 15 décembre 2006.
 - Les rapports d'évaluation des candidatures et les propositions des listes restreintes correspondantes, transmis à la BAD le 28 février 2007, ont reçu l'avis de non objection le 30 avril 2007.
 - Les Dossiers de consultation initiaux corrigés suivant les observations de la BAD ont été transmis à la BAD pour approbation respectivement le 26 mars 2007 et le 21 juin 2007; les avis de non objection correspondants ont été émis le 26 juin 2007.
 - La Consultation a été lancée le 3 juillet 2007 et l'ouverture des offres a eu lieu le 16 août 2007.
 - Les rapports d'évaluation et les propositions d'attribution ont été transmis à la BAD le 17 octobre 2007.
 - La BAD a émis des observations sur le rapport d'évaluation le 23 novembre 2007.
 - La commission d'évaluation a tenu une réunion en date du 12 décembre 2007 pour statuer sur les observations de la BAD. Le PV de ladite réunion a été transmis à la BAD le 14 déc.2007.
- En même temps, des activités en rapport avec l'accomplissement des conditions préalables à la mise en œuvre du don ont été menées. A ce jour, elles ont abouti aux résultats suivants :
- Transmission à la BAD, le 20 janvier 2006, de l'étude de création du Fonds d'Entretien Routier (FER) et de l'engagement du gouvernement à mettre en œuvre les recommandations de cette étude. La lettre du Gouvernement sollicitant de la Banque le report du délai de présentation des documents juridiques portant création du FER (du 31 décembre 2006 initialement prévu au 30 juin 2007) a été signée par le MTPI et transmise à la BAD le 29 décembre 2006

- Nomination par le Ministre des ITPR, le 10 mars 2006, et approbation de la BAD du Coordonnateur du projet ;
- Ouverture le 3 juillet 2006 par le Ministère des finances en liaison avec la Cellule Infrastructures et en accord avec la BAD du compte spécial à la Raw Bank et virement, le 28 septembre 2006 du premier acompte de 292.500 usd sur les 427.050 usd de la première tranche de la contre partie du projet à charge du gouvernement. Le solde de cette première tranche trimestriel a été viré au compte spécial le 11 janvier 2007.
- Par sa lettre du 25 mai 2007 adressée au Ministre du budget, SEM le Ministre d'Etat chargé des ITPR a sollicité la liquidation de la contre partie à l'échéance du 30 juin 2007, soit 1.281.150 usd.
- Par la lettre n°0949/CAB/MIN/FINANCES/CTR/SHUL/NGA/2007 du 24 mai 2007 transmettant à la BAD les spécimen des signatures de personnes habilitées à signer les demandes de décaissement, le Ministre des finances a doté le Coordonnateur et le Coordonnateur Adjoint de la cellule Infrastructures des droits et pouvoirs de gestion nécessaires à l'exécution du projet.

Concernant l'audit des comptes du projet, les activités suivantes ont été réalisées :

- Validation du rapport d'évaluation des offres techniques par la commission d'évaluation le 9 novembre 2007 et ouverture des offres financières.
- Validation du rapport d'évaluation combinée des offres et recommandation d'attribution du marché par la commission d'évaluation le 21 novembre 2007.
- Transmission du rapport d'évaluation combinée à la BAD le 23 novembre 2007.
- Avis de non objection de la BAD sur le rapport reçu le 24 décembre 2007.
- Transmission à la BAD du projet de contrat négocié le 11 janvier 2008.

Concernant la fourniture des équipements informatiques et bureautiques, les activités suivantes ont été réalisées :

- Avis de non objection de la BAD moyennant quelques modifications de consultation obtenu le 5 novembre 2007 ;
- Transmission du dossier corrigé à la BAD le 9 novembre 2007 ;
- Lancement de la lettre d'invitation aux fournisseurs le 14 novembre 2007 ;
- Ouverture des offres le 18 novembre 2007 ;
- Evaluation des offres en cours.

c) Activités pour les trois prochains mois

Concernant les dossiers de contrôle et surveillance des travaux :

- Signature du contrat des travaux et ceux relatifs aux marchés de contrôle et surveillance des travaux ;
- Démarrage des prestations de contrôle et surveillance des travaux;
- Elaboration et transmission à la BAD, pour approbation, du dossier pour l'acquisition des services de sensibilisation de la population et lancement de la consultation auprès des ONGs de la liste restreinte ;

Concernant l'audit des comptes du projet :

- Négociation et signature du contrat

Concernant la fourniture des équipements informatiques et bureautiques :

- Elaboration et transmission à la BAD pour approbation du rapport d'évaluation et attribution du marché ;
- Négociation et signature du contrat.

d) *Recommandation*

L'approvisionnement du compte spécial des tranches trimestrielles de la contrepartie arrivées à échéances (montant : usd 2.131.506,8 au 31 décembre 2007) constitue un facteur déterminant pour la poursuite harmonieuse du projet.

Plusieurs lettres ont été adressées au Ministre des Finances et au Ministre de Budget par le Ministre des Infrastructures, Travaux publics et Reconstruction. Elles ont été appuyées par la lettre de Son Excellence Monsieur le premier Ministre n° RDC/GC/PM/017/2008 du 18 janvier 2008 adressée au Ministre des Finances.

A l'ouverture des offres des travaux, les soumissions ont fait apparaître un besoin additionnel des ressources financières par rapport au budget disponible pour couvrir le coût des travaux. La couverture de ce besoin par le Gouvernement constitue un défi qui devra être relevé.

FICHE DE PROJET N° 1.10

Entretien de la section Kinshasa - Mitende (Reliquat du prêt KFAED 484)

Montant	:	340.000 USD
Source de financement	:	Fonds Koweïtien
Programme	:	Prêt KFAED 484
Démarrage du projet	:	Juillet 2004
Fin prévue du projet	:	



Visite de la délégation du Fonds Koweïtien sur l'axe UPN-Mitende

Niveau d'exécution au 31 janv. 2008:	:	Appel d'offres lancé infructueux à cause de l'insuffisance des ressources financières disponibles
Niveau d'intervention de la Cellule	:	Représentation du Ministre des Infrastructures, Travaux publics et Reconstruction

a. Objectifs et composantes

Consolider l'investissement consenti dans le cadre de ce financement par la réparation des zones défailtantes de l'axe routier IPN – Mitende.

b. Avancement du projet au cours de la période

- Lors de la mission effectuée par le Ministre des TPI au Koweït en mai 2004, il a été rappelé au Fonds Koweïtien l'existence d'un reliquat non consommé du prêt KFAED 484 relatif à l'aménagement de la route Kinshasa – Mitende, premier tronçon de la route de Matadi au départ d'UPN (ex-IPN).
- Le Fonds Koweïtien a donné son accord de principe pour l'utilisation de ce reliquat dans le cadre de la consolidation de l'investissement consenti. Le ministère a alors formellement instruit l'Office des routes à préparer un dossier d'utilisation du reliquat du prêt KFAED 484, qui s'élève à l'équivalent en dinars koweïtiens de 340 000 USD.
- Les observations formulées par la Cellule Infrastructures aux propositions initiales formulées par l'Office des routes en août 2004 ont permis l'élaboration d'une nouvelle proposition d'utilisation des fonds. Sur cette base, un dossier d'appel d'offres a été élaboré par l'Office des routes en septembre 2006.
- L'examen par le Conseil des adjudications de l'Office des routes du rapport d'évaluation des deux offres reçues le 2 novembre 2006 à la suite de la consultation lancée par l'effet de la lettre n° OR/DG/ADF/ADG/1258/2006 du 20 septembre 2006 a abouti à l'invalidation de l'appel d'offres au motif de l'insuffisance des ressources disponibles. En effet, l'offre reçue la moins disante s'élevait à un montant de 498.244 usd contre 340.000 usd disponible.

Les prochaines étapes sont les suivantes :

- Redimensionner les travaux et préparer un nouveau dossier d'appel d'offres en accord avec le Fonds Koweïtien ;
- Lancer un nouvel appel d'offres;
- Attribuer le marché après la non-objection de KFAED et exécuter les travaux.

FICHE DE PROJET N° 1.11

Etude de création du Fonds d'Entretien Routier (FER)

Montant	:	150.000 us dollars
Source de financement	:	Banque Mondiale
Programme	:	PMURR
Démarrage Etude	:	juin 2005
Fin prévue du projet	:	- Etudes : décembre 2005 ; - Création du FER : juin 2008
Niveau d'exécution au 31 janvier 2008	:	Dépôt des projets de textes législatifs et réglementaires au gouvernement, textes actuellement en examen au parlement
Niveau d'intervention de la Cellule	:	- Pilotage du projet avec BCMI au niveau d'étude - Appui au MITPR pour l'aboutissement du processus

a. Objectifs

- Pérennisation du financement de l'entretien routier ;
- Accroissement de la transparence dans l'utilisation des ressources destinées à l'entretien routier ;
- Contribution à l'accroissement de l'efficacité de l'entretien routier par son exécution à l'entreprise, en facilitant les procédures de paiement.

b. Avancement du projet au cours de la période

➤ Etude de création du FER :

- | | | |
|--|---|------------------|
| - Consultation limitée à six bureaux d'études | : | 19 août 2004 |
| - Sélection du bureau BCEOM | : | novembre 2004 |
| - Signature du contrat d'étude par le Ministre des Finances | : | 29 mars 2005 |
| - Date du démarrage de l'étude | : | 13 juin 2005 |
| - Tenue de l'atelier de lancement de l'étude | : | 17 juin 2005 |
| - Remise du rapport provisoire par le consultant | : | 9 septembre 2005 |
| - Tenue de l'atelier technique de présentation du rapport provisoire | : | 13 décembre 2005 |

Cet atelier qui a enregistré la participation des décideurs-responsables nationaux du secteur des transports/Infrastructures et des représentants des bailleurs de fonds actifs, a connu les temps forts suivants :

- ❖ Ouverture des travaux par le Vice-Ministre aux TPI ;
- ❖ Présentation des résultats de l'étude par l'équipe du consultant ;



- ❖ Présentation des expériences des FER de l’Afrique Subsaharienne par représentant du programme SSATP et les expériences du FER du Tchad par son directeur exécutif ;
- ❖ Formulation des observations par les participants.

- Remise du rapport définitif par le consultant : 27 décembre 2005

➤ Présentation pour adoption des textes législatifs correspondants par l’assemblée Nationale et le Sénat.

En sa qualité de structure de pilotage, la Cellule Infrastructures a particulièrement mené les activités suivantes :

➤ Pour l’étude de création du FER :

- Mise à la disposition du consultant de la documentation SSATP sur les FER africains ;
- Initiation et suivi de la désignation des points focaux de l’OR, OVD et DVDA auprès du consultant ;
- Participation à toutes les séances de travail réunissant le consultant et les principaux intervenants du secteur (Office des routes, Office des Voiries et Drainage, Direction des Voies de desserte agricole, Régie des voies fluviales) et les autres parties prenantes (FEC, ONG, Pétroliers, Ministères des TOI, Plan et Finances) ;
- Collecte et mise à disposition du consultant des données à caractère économique des secteurs de transport et de l’énergie, notamment, le tableau synoptique de la consommation des carburants par secteur d’activités de 2000 à 2005, la constitution du parc automobile de la RDC par province et par type, historique de la taxe routière et de la parafiscalité pétrolière ;
- Elaboration des observations sur le rapport provisoire et leur communication au comité de lecture ;
- Participation à l’organisation des deux ateliers de lancement de l’étude et de présentation du rapport provisoire et réception du rapport définitif.

➤ Mise en place des textes législatifs correspondants :

- Elaboration de la note synthèse du rapport définitif et examen ultime des projets de textes législatif et réglementaire portant respectivement protection du patrimoine routier, fluvial et lacustre et création et fonctionnement du FER ;
- Transmission au gouvernement (Ministre des ITPR) de la note synthèse et des projets de textes législatifs et réglementaires actualisés par la Cellule Infrastructures en date du 28 juin 2006. Ces textes ont à nouveau été transmis au gouvernement issu des élections en mars 2007, par le biais de SEM le Ministre d’Etat chargé des Infrastructures, Travaux Publics et Reconstruction.
- Participation de la Cellule Infrastructures à la Commission des experts du gouvernement mise en place en avril 2007 et chargée d’examiner ces textes. Cette commission, qui regroupait les experts de la Présidence de la République, des Ministères des ITPR, Finances, Economie, Hydrocarbures, Industrie et Développement rural et ceux de la Cellule Infrastructures, de la Banque Centrale du Congo et de l’Ofida a rendu son rapport le mai 2007. Ce dernier a été transmis au Gouvernement le 4 Mai 2007 par le Ministre de l’Economie, président de la Commission.
- Approbation des textes législatifs et réglementaires du FER contenus dans le rapport des experts à la réunion du Gouvernement du 16 juin 2007.
- Transmission à l’Assemblée Nationale du projet de loi portant protection du patrimoine routier pour examen au cours de sa session extraordinaire du 19 juin au 18 juillet 2007. Après l’avoir déclaré recevable à sa séance du 23 juin 2007, l’Assemblée Nationale a scindé ce projet de loi en deux projets portant respectivement : 1) protection du patrimoine routier et 2) création du Fonds National d’Entretien Routier (FONER). La loi relative au FONER a été votée à 98% et adoptée par l’Assemblée nationale en date du 16 juillet 2007. L’examen de la loi portant protection du patrimoine routier a été renvoyé à une session ultérieure.
- Examen en seconde lecture par le Sénat, au cours de la session de septembre 2007, de la loi portant création du FONER adoptée par l’Assemblée Nationale. Une commission ad hoc appuyée

par les experts du Gouvernement a été mise en place par le Sénat pour examen approfondi de cette loi. La CI a activement pris part aux travaux.

- La loi amendée par la commission ad hoc a été votée par 72 Sénateurs présents à raison de 50 voix pour, 17 abstentions et 5 contre. Conformément au prescrit du règlement intérieur du Sénat, cette loi n'a pas réuni la majorité absolue des membres de la Chambre qui est de 55 membres. Elle n'a donc pas été adoptée.
- Dans ce contexte, Son Excellence Monsieur le Ministre d'Etat chargé des ITPR a de nouveau été admis en octobre 2007 à présenter au Sénat la nouvelle loi portant protection et financement de l'entretien des réseaux routier, fluvial et lacustre.
La CI a assuré le suivi et la défense du nouveau texte proposé au niveau de la commission ad-hoc constituée par le Sénat.
- Le projet de loi susvisé a été adopté à l'unanimité par la commission ad hoc le 13 décembre 2007 et par le Sénat le 21 décembre 2007.
- Le projet de loi ainsi adopté a été transmis à l'Assemblée Nationale pour relecture et adoption lors de la session ordinaire de mars 2008.
- La Cellule Infrastructures est chargée d'affiner le projet de décret portant organisation et fonctionnement du FONER.

Enfin, la Cellule Infrastructures a participé à la 6^{ème} assemblée générale et atelier technique de l'association des fonds d'entretien routier africains (AFERA) tenues à Antananarivo à Madagascar du 8 au 12 octobre 2007 avec comme but de partager les expériences des FER déjà opérationnels en Afrique.

Comme pour tous les FER de 2^{ème} génération en place en Afrique, les principales caractéristiques du FER-RDC sont :

- Le FER-RDC est un établissement public à caractère administratif doté de l'autonomie de gestion ;
- Conformément à la législation en vigueur en RDC, le FER sera créé par loi spécifique complétée par un décret du Premier Ministre au titre de mesure d'application de la dite loi portant protection et financement de l'entretien des réseaux routier, fluvial et lacustre (en sigle FONER) ;
- Les organes de gestion sont le Conseil d'Administration constitué de 14 membres dont un représentant des bailleurs de fonds(en qualité d'observateur) et le Comité Exécutif dont le Directeur sera recruté sur concours et le Président du Conseil d'administration issu du secteur privé, du reste majoritaire au sein du conseil ;
- Le FER-RDC relèvera hiérarchiquement de la double tutelle des Ministères en charge des Travaux publics et des Finances ;
- Les principales ressources du FER proviennent de la redevance sur les produits pétroliers (essence, gasoil et lubrifiants) ; elles serviront exclusivement à l'entretien des réseaux routier prioritaire national réhabilité, du réseau fluvial prioritaire et du réseau provincial réhabilité.
- Les recettes seront logées dans un compte propre du FER.

Les prochaines étapes seront :

- l'adoption de la loi par le Parlement et sa promulgation par le Président de la République.
- la signature par le Premier Ministre du décret portant statuts et fonctionnement du FONER
- la mise en place du Conseil d'Administration et de la Direction Exécutive du FONER.
- la mise en place des instruments de gestion du FONER.

FICHE DE PROJET 1.12

PRO-ROUTES

Composantes 1,3 et 4:réouverture et entretien de 1800 km de routes en terre (Province Orientale, Sud Kivu, Katanga), mesures sociales et environnementales, monitoring et évaluation du projet.

Montants	:	99,20 millions de dollars us
Source de financement	:	DFID (Coopération britannique) et Banque Mondiale
Programme	:	Programme de réhabilitation et d'entretien de routes (PRO-ROUTES)
Démarrage Identification	:	Août 2005
Fin prévue du projet	:	2012
Niveau d'exécution au 31 janvier 2008	:	Mission de la Banque Mondiale du 21 au 25 janvier 2008 ayant abouti à la signature, le 25 janvier 2008, du procès verbal du contrat de l'accord de financement entre la Banque Mondiale et la République Démocratique du Congo.
Niveau d'intervention de la Cellule	:	Représentant du Ministère des Infrastructures, Travaux Publics et Reconstruction ; organe d'exécution



*Siège de la BM en RDC
Séance des négociations avec la mission de la BM
(21-25 janvier 2008)*



*Bureau de l'ADG de l'OdR
Signature du contrat cadre CI/OdR/
(25 janvier 2008)*

a. Objectif et composantes

L'objectif global du projet PRO-ROUTES est de rétablir de façon pérenne l'accès des populations de la zone du projet aux marchés et aux services sociaux et administratifs, nécessaires à la relance socio-économique et la réintégration interne et externe du pays.

Au titre d'objectif spécifique, le projet renforcera les capacités opérationnelles des structures administratives congolaises en charge du réseau routier et assurera la réouverture de certaines liaisons principales et leur entretien pendant sa durée.

Le projet interviendra sur une partie du Réseau Routier National Prioritaire défini par le MITPR et selon des principes présentés en novembre 2004 à la communauté des bailleurs de fonds dans le cadre du PMPTR (Programme Minimum de Partenariat pour la Transition et la Relance), principalement sur l'axe Kisangani – Buta – Dulia – Bumba – Lisala – Gemena.

Les composantes du projet sont les suivantes :

- Réhabilitation et entretien des routes
- Renforcement institutionnel et formation (voir fiche de projet 2.02.)
- Mesures sociales et environnementales
- Harmonisation et coordination du secteur routier

b. Etat d'avancement du projet

- La mission conjointe du DFID et de la Banque Mondiale pour l'identification du projet a eu lieu du 2 au 9 août 2005. A l'issue de cette mission, la Cellule Infrastructures a été désignée comme agence d'exécution du projet et a été chargée, au titre d'activités préparatoires, de proposer les routes à couvrir par le projet ;
- Dans ce cadre, la Cellule Infrastructures a proposé la réouverture de la liaison principale Kisangani – Buta – Dulia – Aketi – Bumba – Lisala – Genema, avec quelques axes prioritaires connexes et la réhabilitation des ponts et bacs répertoriés sur les itinéraires proposés.
- Lors de la mission de préparation du projet qui a eu lieu du 27 septembre au 4 octobre 2005, la Cellule Infrastructures a assuré le déplacement d'une délégation mixte Ministère des ITPR-CI- Office des Routes qui accompagné la mission DFID à Kisangani et à Mbandaka.
- Au cours de cette mission, la délégation conjointe MITPR-DFID-BM a visité différents tronçons de route sur lesquelles diverses interventions étaient en cours:
 - ❖ Kisangani – vers Buta (RN4) sans intervention
 - ❖ Kisangani – vers Ubundu avec l'intervention de l'UNOPS, à travers des PME et ONG, sur financement Union Européenne ;
 - ❖ Kisangani – vers Niania avec l'intervention de l'entreprise TABET sur financement Banque Mondiale ;
 - ❖ Kinsangani – vers Lubutu avec l'intervention de l'Ong Atlas Logistique sur financement Union Européenne ;
 - ❖ Mbandaka – vers Bikoro avec l'intervention de la brigade de l'Office des routes sur financement de l'Union Européenne dans le cadre du Programme d'Appui à la Réhabilitation.

A l'issue de cette mission, il a été convenu que l'approche du projet consisterait à procéder à l'ouverture d'une plus grande étendue du réseau avec le financement disponible et au renforcement des capacités opérationnelles de l'Office des routes.

- Sur base du calendrier révisé de préparation du projet, la Cellule Infrastructures a assuré la production, en étroite concertation avec l'Office des routes, avant la mission d'évaluation de décembre 2005, des documents suivants:
 - ❖ une estimation du volume de travail résultant du projet ;
 - ❖ une comparaison de la capacité locale existante au niveau de l'Office des routes comprenant l'évaluation des ressources humaines et du matériel
 - ❖ une évaluation des besoins de renforcement des capacités opérationnelles de l'Office des routes et des PME pour être en mesure d'exécuter, avec le financement disponible, le volume de travail défini ;

- ❖ Une évaluation de la proportion des travaux qui pourront être exécutés en régie, par les pme et par l'approche GENiS ;

La Cellule Infrastructures et l'Office des routes ont également formulé les observations sur les différents TDR présentés par le Consultant recruté à cet effet par DFID.

- La mission conjointe d'évaluation de DFID et de la Banque Mondiale qui s'est déroulée du 11 au 16 décembre 2005 a confirmé l'approche d'intervention consistant à assurer les travaux d'ouverture d'une partie importante de la route par la Régie renforcée de l'Office des routes, l'entretien devant se faire par les PME et d'assurer l'ouverture et l'entretien du reste du réseau par l'approche GENiS (gestion du réseau par niveaux de service). La Cellule Infrastructures a également été confirmée dans son rôle d'agence d'exécution du projet
- Enfin, un calendrier des activités de mise en œuvre du projet a été adopté. Il fixait le démarrage, à partir de janvier 2006, de nombreuses activités de préparation du processus de passation des marchés et la conclusion de l'accord juridique du Fonds Fiduciaire entre le DFID et la Banque Mondiale, d'une part, et entre la Banque Mondiale et le Gouvernement de la RDC d'autre part. Ce calendrier a été différé. La reprise de l'instruction du projet a été assurée après la définition du statut consolidé de la Cellule Infrastructures. L'étude correspondante fut réalisée en septembre 2006 par une équipe de deux consultants recrutés par la CTB sur financement de DFID.
- Dans ce contexte et l'Union Européenne ayant entre-temps souscrit à contribuer au projet, une mission conjointe DFID-Union Européenne-CI-OR s'est rendue au Nord Equateur (Lisala-Gemena et Gbadolite) du 24 au 28 septembre 2006.



*Vue de la route Kisangani-Banalia (province Orient)
(photo CI, octobre 2007)*



*Vue de la route Kasomeno-Kilwa (province Katanga)
(photo CI, juillet 2007)*

Cette mission a passé en revue et confirmé la conception du nouveau programme pour la réhabilitation et l'entretien des routes (PRO-ROUTES) suivant les principes et les standards précédemment définis.

Elle également décidé d'étendre le réseau Pro routes à l'axe Kananga-Tshikapa dans le Kasai Occidental.

La mission a enfin convenu des activités préparatoires jusqu'au lancement du projet. Ainsi, les activités suivantes, sur financement DFID et de l'Union Européenne, ont été réalisées aux échéances ci-après :

- Sur financement de l'Union Européenne, réalisation par le consultant Agreco de l'étude cadre d'impact environnemental et social sur les axes Gemena-Lisala-Bumba-Buta-Kisangani et Kananga-Tshikapa. Le complément de l'étude sur l'axe Kasemeno-Kalemie-Fizi a été menée par Guy Rondeau, un consultant individuel, sur financement DFID. Le rapport et les documents correspondants consolidés ont été publiés, à l'attention du public, le 21 septembre 2007;

- Sur financement de l'Union Européenne, réalisation de l'étude économique sur les axes routiers Gemena-Lisala-Bumba-Buta-Kisangani et Kananga-Tshikapa par le Bureau d'études Hydratec. Le rapport final a été déposé en juin 2007 ;
 - Sur financement DFID, réalisation de l'étude détaillée d'impact environnemental et social sur le tronçon routier Kisangani-Buta-Aketi en Province Orientale ; le rapport provisoire correspondant est disponible depuis fin octobre 2007; la publication du rapport définitif et du Plan de relocalisation correspondant est une des conditions préalables au démarrage des travaux au cours de la première année du projet ;
 - Sur financement DFID, une étude technique détaillée a été réalisée sur l'axe Kisangani-Buta par l'Office des routes sous la supervision d'un consultant individuel recruté à cet effet (Emmanuel Ntonga). Le rapport définitif de cette étude a été déposé par le consultant le 27 octobre 2007. Le tronçon Kisangani-Buta a été choisi pour le démarrage des travaux au cours de la première année du projet ;
 - Sur financement de la Banque Mondiale, des prestations d'appui à la conception et au dimensionnement de la mise en œuvre de la composante environnementale et sociale, menées par un consultant international (Madame Tèrese Hart) et une ONG locale (OCEAN), ont démarré le 30 octobre 2007. Des ateliers d'échange ont été organisés à cet effet en décembre 2007 à Lubumbashi et à Kisangani. Il est prévu la tenue d'un dernier atelier d'échange à Kinshasa en février 2008.
- Les 8 et 9 janvier 2007, les bailleurs de fonds (DFID/UE/BM) et la Cellule Infrastructures se sont rencontrés à Londres pour convenir des prochaines étapes du projet. En sus de la contribution individuelle de DFID, la banque Mondiale a, à cet occasion, confirmé sa participation au financement du projet à hauteur de 40 millions de usd.
 - En avril 2007, l'Union Européenne a exprimé l'impossibilité de participer au trust fund compte tenu des contraintes de calendrier et annoncé la décision de mettre l'enveloppe budgétaire prévue (22 millions d'euros) sous gestion du PARII.
 - Au regard de cette nouvelle donnée et de l'engagement de la Banque Mondiale de participer au financement de Pro routes à hauteur de 40 millions de usd, les liaisons prioritaires à ouvrir ont été redéfinies et concerneront désormais environ 1800 km constitués des axes suivants :
 - Kisangani – Buta – Dulia – Aketi – Bunduki et Dulia- vers Bondo dans la province Orientale et
 - Kasomeno – Moba – Kalemie – Fizi – Uvira dans les provinces du Katanga et du Sud-Kivu.

Ainsi, les axes routiers Bunduki – Bumba – Lisala – Gemena et Kananga – Tshikapa dont l'ouverture était également prévue dans le cadre du projet seront traités, suivant le standard Pro routes, sur financement de l'Union Européenne dans le cadre du Programme d'appui à la Réhabilitation-PARII (voir fiche de projet n°18).

Après les différentes missions d'identification et de préparation du projet intervenues entre août 2005 et septembre 2006, les missions ci-après se sont succédées dans le cadre de l'évaluation du projet :

- Mission de pré-évaluation du projet du 14 au 26 avril 2007
- Mission d'évaluation première phase du projet par DFID et la Banque Mondiale du 12 au 23 juin 2007
- Mission préparatoire à l'évaluation par la Banque Mondiale du 12 au 25 septembre 2007
- Mission d'évaluation du projet par la Banque Mondiale du 22 octobre au 3 novembre 2007
- Mission de la Banque Mondiale du 21 au 25 janvier 2008 ayant abouti à la signature, le 25 janvier 2008, du procès verbal du contrat de l'accord de financement entre la Banque Mondiale et la République Démocratique du Congo.

Au cours de la période sous revue, les activités suivantes ont été réalisées :

It	Intitulé des acquisitions	Niveau d'avancement et contrainte
01	Recrutement compétitif du Coordonnateur et du Coordonnateur adjoint de la CI	Précision en cours au niveau de BM-DFID et SEM le Ministre des ITPR sur la liste restreinte des candidats à soumettre à la non-objection de la Banque.
02	Plan d'actions Anti-Corruption	Plan finalisé et validé par le MITPR et transmis à la Banque le 31 décembre 2007. Après la prise en compte des observations de la Banque communiquées le 21 janvier 2008, la version finale validée par MDF et transmise à la Banque le 24 janvier 2008 a été approuvée le 25 janvier 2008.
03	Contrat cadre entre l'Office des Routes et la Cellule Infrastructures	Draft n°1 transmis à la Banque le 13 janvier 2008. Lettre de transmission signée conjointement par l'OR et la CI transmise à la Banque le 14 janvier 2008. Observations de la Banque reçues le 21 et le 24 janvier 2008, draft n°2 et version finale transmis à la Banque pour approbation le 22 et le 24 janvier 2008. Avis de non-objection de la Banque sur le contrat cadre obtenue le 24 janvier 2008. Contrat signé par CI et OR le vendredi 25 janvier 2008. Attente de l'ANO de la Banque sur les annexes au contrat cadre.
04	Contrat-cadre entre MITPR et le Ministère de l'Environnement	Contrat élaboré et transmis à la Banque pour ANO le 7 décembre 2007. ANO de la Banque obtenu le 23 décembre 2007. Contrat transmis par Min ITPR au Min ECNT le 31 décembre 2007, Signé à la Primature le 8 janvier 2008 par les Min ITPR et Min ECNT et approuvé par le Premier Ministre le 18 janvier 2008. Lettre du Premier Ministre remis à la Banque le 21 janvier 2008.
05	Arrêté interdisant les petites coupes de bois dans la zone d'influence du projet	Arrêté en élaboration par le Ministère de l'environnement
06	Documents de sauvegarde environnementale et sociale pour le tronçon Kisangani-Aketi	a) Rapport définitif sur EIES reçu du Consultant le 18 décembre 2007 et transmis à la Banque le 21 décembre 2007. ANO de la Banque pour la publication reçu le 16 janvier 2008. Le compte rendu synthétique des commentaires avec illustrations issus de la publication de l'ESMF sera transmis à la Banque le 6 février 2008. Publication prévue le mardi 11 février 2008. b) TDR et Contrat du Plan d'Action de Réinstallation (RAP) finalisés suivant observations mission Banque à Kinshasa (Ben-Achour) en date du 15 janvier 2008 soumis à la Banque le 20 janvier 2008 pour ANO formel. ANO obtenu le 28 janvier 2008. Signature du contrat intervenue le 31 janvier 2008. Réalisation du RAP prévue au plus tard fin février 2008 et publication après ANO de la Banque avant le 18 mars 2008.
07	Etudes environnementales et sociales sur tous les itinéraires non encore couverts à ce jour	a) Manifestation d'intérêt finalisée depuis le 12 janvier 2008 par G. Rondeau, consultant indépendant et transmission à la Banque pour ANO le 16 janvier 2008. b) Projet termes de référence élaboré par G. Rondeau reçu le 14 janvier 2008. Transmis à la Banque pour ANO le 19 janv.08

08	Recrutement de l'ONG chargée de la mise en œuvre de la composante environnementale	a) Manifestation d'intérêt élaboré et soumis à la Banque pour ANO le 14 décembre 2007. ANO reçu le 22/12/2007. Lancement appel à candidature fait le 11 janvier 2008. Candidatures reçues le 31 janvier 2008 à 16h. b) Version finale des TdR transmise par G. Rondeau le 12 janvier 2008 et envoyée à la Banque pour ANO le 16 janvier 2008.
09	AOI pour le matériel	DAO transmis à la Banque le 21 décembre 2007 pour ANO. DAO tenant compte des commentaires de la Banque transmis formellement à la Banque pour ANO le 11 janvier 2008.
10	Demande de cotation pour les pièces détachées	Dossier transmis à la NO de la Banque le 20 janvier 2008.
11	Recrutement des assistants techniques placés au sein de l'Office des Routes	a) Tdr (firme pour quatre assistants techniques) transmis à la Banque pour ANO le 24 janvier 2008. Observations reçues le 28 janvier 2008. TDR corrigés à incorporer dans la DP. b) AMI (firme pour quatre assistants techniques) transmis à la Banque pour ANO le 24 janvier 2008. ANO de la Banque reçu le 28 janvier 2008. Lancement prévue pour le 1 ^{er} février 2008. Ouverture des soumissions prévue pour le 21 mars 2008.
12	Logiciel de gestion comptable	Logiciel en place et opérationnel. Confirmation transmise à la Banque depuis le 4 décembre 2007. Contrôle de conformité effectué par la Banque les 21 et 27 décembre 2007.
13	Recrutement du cabinet d'Audit interne	Appel d'offres lancé 15 novembre 2007. Deux soumissions déposées le 27 décembre 2007. Le rapport d'évaluation technique sera examiné en Commission le 5 février 2008.
14	Recrutement du cabinet d'Audit externe	Liste restreinte transmise à la Banque le 11 janvier 2008 pour ANO. ANO sur DP reçu le 21 janvier 2008. Lancement intervenu le 24 janvier 2008. Ouverture des offres prévue pour le 3 mars 2008.
15	Recrutement de la firme pour la passation des marchés	Liste restreinte de 5 firmes établie. Rapport d'évaluation et DP soumis à la banque pour ANO. Commentaires de la Banque reçus le 18 janvier 2008 pris en compte. ANO sollicité le 21 janvier 2008. Avis de non objection reçu le 24 janvier 2008. Lancement intervenu le 31 janvier 2008. Ouverture des offres prévue pour le 10 mars 2008.
16	Recrutement de l'équipe financière (EGF, Comptable, Trésorier)	Candidatures reçues le 5 novembre 2007. Elaboration des 3 listes restreintes terminées. Rapport d'évaluation transmis à la Banque pour ANO le 31 janvier 2008.
17	Etude de restructuration de la CI	Expert recruté le 11 novembre 2007. Clôture de la première phase de la mission. Rapport intérimaire remis le 14 décembre 2007. Envoi à la Banque le 19 décembre 2007. Examen du rapport intérimaire en cours (par CI et Bailleurs).
18	Elaboration du Manuel de procédures administrative, financière et comptable	AMI lancé le 15 octobre 2007. Candidatures réceptionnées (six) le 5 novembre 2007. Aucune d'entre elles ne satisfait aux critères. Deux nouvelles candidatures identifiées et reçues en cours d'examen.

19	Etude de développement du secteur privé	Liste restreinte (3 manifestations) envoyée à la Banque pour A NO le 17 janvier 2008. Observations de la Banque reçues le 17 janvier 2008 en cours de traitement.
20	Recrutement de l'expert SIG	TDR et AMI transmis à la Banque pour ANO le 17 /12/2007. Observations de la Banque reçues le 18 janvier 2008 et traitées. Dossier actualisé transmis à la Banque le 31 janvier 2008.
21	Recrutement de l'expert Environnement	TDR et AMI finalisés, transmis à la Banque pour ANO le 17 décembre 2007. ANO obtenu le 22 décembre 07. Appel à candidatures lancé le 11 janvier 2008. Candidatures reçues le 31 janvier 2008.
22	Finalisation du PPM	Draft PPM transmis à la Banque le 13 janvier 2008. Observations de la Banque reçues le 21 janvier 2008. Version amendée du PPM transmise à la Banque le 22 janvier 2008. Version finale du PPM approuvée par la Banque le 25 janvier 2008. Diffusé au sein de la CI pour application.
23	Validation de la matrice de responsabilité de passation des marchés	Matrice validée et transmise à la Banque le 19 décembre 2007
24	Clarification du régime fiscal et douanier applicable au projet	Budget du projet avec mention HTT sollicité à la Banque le 11 janvier 2008 et obtenu le 12 janvier 2008 (Question clarifiée lors des négociations. Arrêté MDF n° 003 du 29 mars 2004 applicable).
25	Point sur le PPF	Point sur le PPF transmis à la Banque le 13 janvier 2008. DRF n°2 (fin novembre 2007) signé par le MITPR le 20 décembre 2007 non transmis à cette date suite au manque numéros contrats. Numéros transmis par la Banque à la CI le 23 janvier 2008. DRF n°2 transmis à la Banque le 31 janvier 2008 PP/PPF actualisé avec projection au 30 juin 2008 à transmettre à la Banque le 5 février 2008. RSF n°1 transmis à la Banque Mondiale le 31 novembre 2007.
26	Indicateurs de performance de la CI (ICs)	ICs validés transmis à la Banque le 12 janvier 2008.
27	Loi et décret créant le FONER	Loi et décret adoptés par le gouvernement en juin 2007. Loi votée par l'Assemblée Nationale en juillet 2007 et par le Sénat en décembre 2007. La loi harmonisée au niveau des deux chambres du parlement sera adoptée pendant la session de mars 2008.

La mise à disposition des fonds du projet interviendra en juin 2008 et après approbation par le conseil d'administration de la Banque, prévue pour le 19 février 2008, du contrat de l'accord de financement entre la Banque et la RDC.

En attendant, un avenant au PPF sera conclu à partir du 1er février 2008 pour financer le reste des activités de préparation du projet et le fonctionnement de la Cellule Infrastructures jusqu'à la mise en place effective de Pro-routes prévue au plus tard fin juin 2008.

c) Prochaines étapes

- Publication du rapport définitif (en février 2008) et du plan de réinstallation (en mars 2008) relatifs à l'étude détaillée d'impact environnemental et social.
- Publication de l'avis général de passation des marchés et l'appel d'offres pour acquisition du matériel.

d) Mobilisation de nouveaux financements pour PRO ROUTES

La Banque Africaine de Développement (BAD) examine la possibilité d'une contribution ultérieure au financement de PRO ROUTES.

FICHE DE PROJET N° 1.13

Projet de réhabilitation des routes Nsele- Lufimi et Kwango-Kenge

Composante 3 : Etude d'aménagement de la route Loange - Tshikapa-Kananga-Mbuji Mayi

Montant	:	3.000.000 USD
Source de financement	:	Fonds Africain de Développement pour les travaux
Programme	:	Projet de réhabilitation des routes Nsele - Lufimi et Kwango - Kenge
Démarrage de l'identification du projet	:	Septembre 2005
Fin prévue du projet	:	31 janvier 2010
Niveau d'exécution au 31 janv. 2008	:	Transmission à la BAD pour approbation, du dossier de présélection des firmes pour la réalisation de l'étude
Niveau d'intervention de la Cellule	:	Représentation du Ministre des Infrastructures, Travaux publics et Reconstruction, Agence d'exécution du projet.



Points caractéristiques de l'axe routier Loange-Mbujimayi

a. Objectifs et composantes

L'objectif sectoriel du projet est de contribuer au désenclavement intérieur et extérieur de la RDC en restaurant l'accès aux principaux centres urbains, aux zones densément peuplées, aux grands centres d'activités économiques et aux pays de la sous région.

L'objectif spécifique de cette composante du projet est de déterminer la solution optimale pour l'aménagement de la route Loange - Mbuji Mayi , longue de 601 km.

b. Avancement du projet au cours de la période

- Le dossier de pré-qualification a été transmis à la BAD, pour approbation, le 11 septembre 2006 ;
- Sur base des observations de la BAD parvenues à la Cellule Infrastructures le 8 juin 2007, ce dossier a été actualisé et retransmis à la BAD le 21 juin 2007 pour avis de non-objection;
- Après réception de l'avis de non-objection de la BAD en date du 6 juillet 2007, le lancement de l'avis de pré-qualification est intervenue le 31 juillet 2007 ;
- Le dépôt et l'ouverture des dossiers de candidatures ont eu lieu le 14 septembre 2007;
- L'examen des dossiers de candidatures est terminé et l'élaboration du rapport d'évaluation est en cours de finalisation.
- Le dossier de consultation est également en cours de finalisation.
- Transmission à la BAD pour approbation, du dossier de présélection des firmes pour la réalisation de l'étude.

c. Prochaines étapes

- Transmission à la BAD, pour avis de non-objection, du rapport d'évaluation et de la proposition de la liste restreinte ainsi que du dossier de demande de proposition au début du mois de février 2008 ;
- Finalisation et transmission à la BAD, pour obtention de l'avis de non-objection (ANO), du dossier de consultation au même moment que la proposition de la liste restreinte ;
- Après l'ANO de la BAD, lancement de la consultation auprès des firmes figurant sur la liste restreinte ;
- Evaluation des offres et transmission à la BAD, pour approbation, du rapport d'évaluation correspondant ainsi de la proposition d'attribution ;
- Négociation et signature du contrat.

FICHE DE PROJET N° 1.14

Activités SSATP

Montant	:	Variable
Source de financement	:	Banque Mondiale (fonds fiduciaire multi-bailleurs de fonds)
Programme	:	Plan de Développement Long Terme
Démarrage	:	avril 2003 (participation de la RDC à l'assemblée générale annuelle de Kigali)
Fin prévue du projet	:	pour la première phase : 2007, Pour la deuxième phase : 2011
Niveau d'exécution au 31 janvier 2008	:	Mise en œuvre partielle de la déclaration de Bamako avec la mise en place de la Coordination nationale ; participation de la RDC à l'élaboration du 2 nd Plan de Développement Long terme (PDLT) 2008-2011 ; participation à l'Assemblée générale Annuelle de Ouagadougou au Burkina Faso en novembre 2007.
Niveau d'intervention de la Cellule	:	Point focal au sein du Ministère des ITPR et membre de la Coordination nationale

a. Objectifs et composantes

L'objectif principal du programme SSATP est de promouvoir :

- la réforme et le développement des capacités du secteur des transports en Afrique Subsaharienne ;
- de bonnes politiques garantissant un système de transport sûr, fiable et économiquement sain permettant aux populations de se libérer de la pauvreté tout en aidant leurs pays à intégrer la compétition internationale.

Le Programme SSATP appuie les pays membres dans la formulation des stratégies de transport à travers les composantes suivantes qui ont été identifiées comme devant permettre au secteur de transport d'agir réellement sur la réduction de la pauvreté.

- Composante « processus d'analyse des Stratégies de transport/réduction de la pauvreté (PRTSR) » en vue de l'ancrage des politiques des transports dans le DSRP »
- Composante « Financement et gestion de la route »
- Composante « Services de transport adaptés, mobilité urbaine et transport en milieu rural »
- Composante « Sécurité routière »
- Composante « Gestion des données et indicateurs des transports »
- Composante « Intégration régionale et Transport »
- Composante « Femme et transport »

a. Avancement du projet pendant la période concernée

Au cours de la période sous revue, la Cellule Infrastructures a participé aux principales activités ci-après :

- En application de la déclaration de Bamako faite en 2005 par les Ministres des transports des pays membres du SSATP, le Ministre en charge des Transports a mis en place, en décembre 2006, la Coordination nationale qui comprend des représentants des institutions gouvernementales, de la société civile et du secteur privé. Cette Coordination dont la Cellule Infrastructures fait partie a depuis lors tenue trois réunions.
- Lancement de la consultation en vue de l'acquisition des services de consultants pour l'étude d'impact des motocycles et des vélos dans la ville de Kisangani ;
 - Après une première étape de présélection de 4 bureaux à la suite des manifestations d'intérêt, une consultation a été initiée auprès des bureaux précités.
 - L'examen des soumissions des deux bureaux ayant déposé leurs offres dans le délai est en cours.Le coût de cette étude est financé par le SSATP à hauteur de 30.000 usd.
- A l'initiative du SSATP et de la société STUC, une mission du SSATP a séjourné en RDC en janvier 2007 pour mener une étude cadre sur la problématique du transport urbain à Kinshasa.
- Elaboration par les membres de la Coordination nationale de la proposition pays du Projet du Plan de Développement Long Terme Phase 2, PDLT2 2008-2011 sur base du questionnaire transmis aux pays par l'équipe SSATP de gestion du programme.
- La RDC, par le biais du Coordonnateur Adjoint (Ministère du Plan) a participé en qualité de pays pilote aux travaux de l'atelier sur la consolidation du cadre stratégique du PDLT2 organisé à Nairobi au Kenya du 23 au 24 avril 2007.
- Mise en œuvre partielle de la Déclaration de Bamako avec la mise en place de la Coordination nationale ;
- Participation de la RDC à l'élaboration du 2nd Plan de Développement Long terme (DP2) 2008-2011 ;
- Participation à l'Assemblée Générale Annuelle organisée à Ouagadougou du 5 au 8 novembre 2007.
- Participation en date du 27 décembre 2007 à la première réunion de la Coordination nationale consacrée à la restitution concernant l'assemblée générale annuelle de Ouagadougou.

FICHE DE PROJET N° 1.15

Réhabilitation de 5 bacs à moteur de l'Office des routes

Montant	:	2.200.000 euros
Source de financement	:	Royaume de Belgique (Coopération Technique Belge)
Programme	:	Projet belge d'urgence post électorale
Démarrage	:	août 2006
Fin prévue du projet	:	décembre 2008
Niveau d'exécution au 31.01.08	:	Travaux de réhabilitation du bac Bandundu en cours, commande des fournitures nécessaires à la réhabilitation de 6 autres bacs et le lancement de l'appel d'offres pour l'acquisition de 2 nouveaux bacs (Ilebo, Pweto)
Niveau d'intervention de la Cellule	:	Représentation du Ministre des Infrastructures, Travaux publics et Infrastructures, maître d'ouvrage dans la SMCL (organe de pilotage)

a. Objectifs et composantes

L'objectif visé par le projet est le rétablissement durable du trafic au niveau des sites d'exploitation des bacs concernés, de manière à contribuer à la réunification du pays et à la reprise des activités économiques par le désenclavement des populations desservies.

Le projet permettra de réhabiliter complètement sept bacs de l'Office des routes et de construire 2 neufs. Afin d'en assurer un entretien et une exploitation durable, le projet sélectionnera un exploitant (Office des Routes ou attributaire pour le compte de l'Office des Routes) selon un cahier des charges de service public défini avec le ministère des Infrastructures, Travaux publics et Reconstruction, l'Office des Routes et les autorités locales.

b. Situation actuelle de ces bacs

Par la lettre n° CAB/MIN/TPI/0233/SR/MI/2006 du 7 décembre 2006, le Ministère des Travaux Publics et Infrastructures avait soumis à la Coopération technique belge une liste de 5 bacs dont la réhabilitation a été jugée prioritaire. Il s'agit des bacs de Bandundu, Kisangani II, Lisala, Isangi et Ilebo.

Une étude de priorisation basée sur l'impact sur la population desservie, le trafic et la synergie avec les autres projets financés par la Belgique ou d'autres bailleurs de fonds a été diligentée par la CTB afin de s'assurer du choix opéré.

A l'issue de cette étude, 9 bacs prioritaires ont été identifiés dont (sept) à réhabiliter et deux à construire dans le cadre du projet. Il s'agit des bacs repris au tableau 1 ci-dessous:

Tableau 1 : Bacs à réhabiliter ou à construire

N ^o	PROVINCE	Point de passage	Axe routier	Type d'axe	Matricule	Type et Tonnage	Etat	Travaux
1	BANDUNDU	Bandundu	Masambio-Bandundu	RR1	A 23592	RFA-M-35T	PR	Réhabilitation
2	BANDUNDU	Fatundu	Fatundu-Bukangalonzo	RR1	A 23573	TRAD-M-20T	OM	Réhabilitation
3	BANDUNDU	Budjala	Bandundu-Fatundu	RR1	A 23634	UNIF-M-32T	OM	Réhabilitation
4	BAS CONGO	Luozi	Malanga-Luozi	RR1	A 23677	CAT-M-30T	OM	Réhabilitation
5	BAS CONGO	Mpioka	Mbanzangungu-Mpioka	RN	A 23205	TRAD-M-20T	PR	Réhabilitation
6	ORIENTALE	Kisangani II	Kisangani-Opela	RN	A 23674	RFA-M-25T	PR	Réhabilitation
7	MANIEMA	Kindu	Kindu - Kasongo	RN	A 23595	RFA-M-35T	OM	Réhabilitation
8	KASAI OCC.	Ilebo	Ilebo-Mapangu	RN	A 23591	RFA-M-35T	OM	Construction
9	KATANGA	Pweto	Kasomeno-Kilua	RN	A 23583	TRAD-M-25T	PD	Construction

Trois des cinq bacs proposés par le Ministère figurent sur cette liste, les deux autres étant pris en réserve.

b. Avancement du projet au cours de la période

- Finalisation du Document Exécution Spécifique (DES) lors du comité de pilotage du 13 avril 2007 et son approbation par la SMCL et la DGCD.
- Organisation de deux réunions du comité de pilotage le 13 avril 2007 et le 20 septembre 2007
- Commande à Chanimétal, à l'issue d'une procédure de monopole et démarrage des travaux de réhabilitation du bac Bandundu
- Appel d'offres lancé pour l'acquisition des fournitures nécessaires à la réhabilitation de 6 bacs (Luozi, Mpioka, Budjala, Fatundu, Kisangani II et Kindu) par l'Office des routes sur base de contrat à prix coûtant. L'ouverture des offres a eu lieu le 27 novembre 2007. Les fournitures correspondantes ont été commandées et seront livrées par avion et par bateau au cours du 2^{er} trimestre 2008.
- Appel d'offres lancé pour la construction de deux nouveaux bacs (Ilebo et Pweto). La date limite de dépôt des offres était fixée au 26 janvier 2008.
- Recrutement de 2 DPO pour assurer le suivi des bacs qui seront réhabilités par l'Office des routes et désignation par l'Office des routes de DPO chargés du suivi des travaux confiés à l'entreprise. Ces DPO travaillent sous la supervision d'un consultant international engagé pour ce faire.



Bac Bandundu en attente de réhabilitation par Chanimétal (Photo CI, avril 2007)

c. Prochaines étapes

- Poursuite de l'exécution des travaux de réhabilitation du bac Bandundu par Chanimétal ;
- Livraison des fournitures nécessaires à la réhabilitation des bacs par l'Office des routes et exécution des travaux correspondants (six bacs) ;
- Commande et exécution à l'entreprise des travaux de construction de deux nouveaux bacs ;
- Commande et exécution des travaux de mise en place du second chariot de halage du centre bacs 380 de l'OdR à Mbandaka.

FICHE DE PROJET N°1.16

Sauvegarde de la route Boma – Tshela (RN1 et RN12)

Montant	:	2.400.000 €
Source de financement	:	Royaume de Belgique (Coopération Technique Belge)
Programme	:	Projet belge d'urgence post élections
Démarrage du projet	:	Août 2006
Fin du projet	:	Décembre 2008
Niveau d'exécution au 31/01/2008	:	- Travaux de débroussaillage et de curage de fossés réalisés, travaux de point à temps, de construction de fossés maçonnés et dalots en cours ; - Recrutement du personnel de la brigade OdR de Boma en cours.
Niveau d'intervention de la cellule	:	Représentation du Ministère des Infrastructures, Travaux Publics et Reconstruction

a. Objectifs et Composantes

Le territoire de Tshela est à vocation économique et agricole. Elle est une entité à forte concentration de la population (455.496 hab.) à l'instar des villes de Boma (361.504 hab.) et Matadi (253.053 hab.) qui regorgent des ports par ou d'importants échanges extérieurs de la RDC transitent.

La route d'accès à Tshela (RN12) fait jonction avec la RN1 Boma-Matadi à Kimbangu (à 22 km de Boma et à 113 km de Matadi). Cette route présente des dégradations qui nécessitent une intervention urgente pour sa sauvegarde.

Ce projet vise donc:

- Le rétablissement des conditions normales de trafic pour piétons et automobiles sur la route Boma-Tshela pour réduire le coût de transport des marchandises ;
- L'approvisionnement aisé des populations des villes de Boma et de Matadi en denrées de première nécessité;
- La contribution à la sécurité alimentaire des populations grâce à un approvisionnement régulier des centres urbains en produits vivriers ;
- La contribution à l'amélioration les relations commerciales avec l'enclave de Kabinda (Angola) et le Congo (Brassaville) ;
- Faciliter l'écoulement des produits dans la région et l'exportation des produits agro-industriels par les ports de Boma et Matadi.

Composantes :

La route Boma - Tshela est composée de deux sections ci-dessous:

- Boma – Kimbangu (22 km) : Section de la RN1, Boma – Matadi (135 km)
- Kimbangu – Tshela (98 km) : Section de la RN12, Kimbangu –Luozi-Mbanza Ngungu (453 km).

La chaussée actuelle est relativement vieille; elle a perdu son revêtement sur une bonne partie du parcours.

Les travaux consistent à sauvegarder cette route par :

- des réparations localisées (bouchage des nids de poule, point à temps etc...)
- la reconstruction de certaines sections d'une part et à mettre en œuvre un système d'assainissement adéquat par la construction des ouvrages appropriés et l'entretien de certains ouvrages existants d'autre part
- autant que possible, des interventions selon les techniques de haute intensité de la main d'œuvre (HIMO) pour faire participer la main d'œuvre locale à l'entretien et à l'amélioration de la route.

b. Avancement du projet au cours de la période

b.1 Différentes activités

- Signature du contrat de prestation de services N°127-07 le 18/01/07, avec l'Office des routes pour une mission de reconnaissance et élaboration du dossier d'appel d'offres relatives aux travaux de réhabilitation de la route Boma -Tshela;
- Transmission à la CTB, au mois de mars 2007, du dossier d'appel d'offres élaboré par l'Office des routes. Sur base de ce DAO, les travaux ont été subdivisés de la manière suivante :
 - Travaux de débroussaillage et de curage de fossés;
 - Construction des fossés maçonnés et dalots
 - Bouchage des nids de poules ;
 - Reconstruction complète des sections détruites
- Réunions du comité de pilotage le 27 avril 2007 et le 18 septembre 2007 à Boma ;
- Recrutement du personnel de la brigade ODR de Boma en cours.

b.2 Avancement des travaux

Travaux de débroussaillage et de curage de fossés

- lancement de l'appel d'offres : le 19 mars 2007
- dépôt des offres : le 02 avril 2007
- ouverture et analyse des offres : du 03 au 07 avril 2007
- signature des contrats avec 10 ONGD : 18 mai 2007
- début des travaux : juillet 2007

Niveau d'exécution au 31 janvier 2008 : les travaux susmentionnés sont terminés.

Travaux de construction des fossés maçonnés et dalots

- signature des contrats avec 5 ONGD pour les fossés : 18 mai 2007 et
- signature des contrats avec 2 ONGD pour les dalots : 18 mai 2007
- début des travaux : août 2007

Niveau d'exécution au 31 janvier 2008: les travaux sont en cours.

Travaux de bouchage de nids de poules

- lancement de l'appel d'offres : juillet 2007
- dépôt des offres : 31 juillet 2007
- ouverture et analyse des offres : septembre 2007
- signature des contrats avec deux entreprises (CREDO et CONGO BITUME) : 20 et 29 septembre 2007
- début des travaux : octobre 2007

Niveau d'exécution au 31 janvier 2008: les travaux sont en cours.

Travaux de reconstruction complète de la chaussée

Niveau d'exécution au 31 janvier 2008: Attente du démarrage probable des travaux lors d'une cérémonie officielle d'inauguration.

b.3 Comité de pilotage

Un comité de pilotage a été mis en place le 27 avril 2007. Sa présidence est assurée par l'Assistant technique du PU/UCP. Il est composé de :

1. Ministère des Infrastructures, Travaux publics et Reconstruction représenté par la Cellule Infrastructures ;
2. Un représentant de l'Office des routes ;
3. Un représentant de la mairie de Boma ;
4. Commissaire de district du Bas-fleuve ou son délégué;
5. un représentant de la FEC/Bas –fleuve ;
6. un représentant de la CTB/PU/UCP.

Ce comité se réunit ordinairement chaque trimestre sur invitation de son président ou de façon extraordinaire à la demande d'un membre sur avis motivé.

Il a déjà tenu deux réunions respectivement en dates de 27 avril 2007 et 18 septembre 2007.

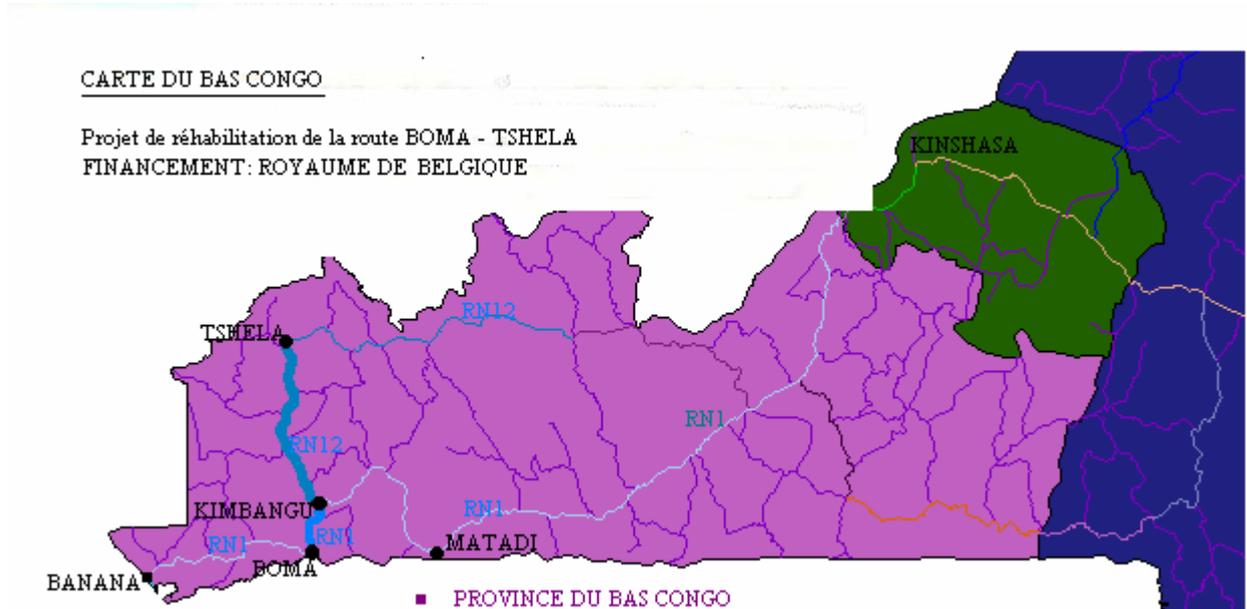


Une séance du comité de pilotage (photo CI)

c. Prochaines étapes

- Démarrage des travaux de reconstruction complète;
- Parachèvement de la mise en place de la brigade de l'Office des routes/Boma. Cette brigade sera chargée de l'entretien de la route à réhabiliter et participera aux travaux de reconstruction complète de la chaussée ;
- Inauguration officielle des travaux de réhabilitation de la route.

d. Localisation



e. Illustration (par des photos) de l'état actuel de la route

1) *Avant travaux*



Situation ancienne de la route



Equipe de curage de fossé avec une femme



Panneau d'une PME

2) Travaux en cours



Fossé en construction



réparation acier pour la semelle du dalot



Aire de stockage du sable asphaltique à Lukula



3) Après les travaux de débroussaillage



Travaux de débroussaillage terminés

FICHE DE PROJET N°1.17

MISE EN PLACE D'UNE UNITE SIG INFRASTRUCTURES

Montant	:	ensemble avec fiche 0.03
Source de financement	:	Banque Mondiale
Programme	:	
Démarrage du projet	:	mai 2007
Fin du projet	:	projet permanent
Niveau d'exécution au 31/01/2008	:	Réception du matériel / Installation du chef de projet / Installation d'un technicien / Contrôle de la Base de données sur les bacs / Implémentation de la base de données sur l'énergie / Numérisation de la voirie de Kinshasa / cartographie thématique
Niveau d'intervention de la cellule:		Représentation du Ministère des Infrastructures, Travaux Publics et Reconstruction

Objectifs et Composantes

La mise en place d'une unité SIG a pour objectif de drainer les données liées aux infrastructures collectées par les différents opérateurs (administrations / ONG / UN...) vers une base de données centralisée gérée au sein de la Cellule Infrastructures.

Cette unité doit en outre animer les groupes de travail SIG, organiser des formations techniques auprès des techniciens de l'Office des routes et produire l'ensemble de la cartographie utile à une meilleure connaissance et suivi du réseau.

Situation actuelle

Au cours de la période sous revue, l'unité SIG a numérisé l'ensemble de la voirie de Kinshasa à partir d'une image ortho-rectifiée à 50 cm. Ce travail a permis la production de nombreuses cartes thématiques mettant en évidence les axes prioritaires, secondaires, ceux dont la réhabilitation est financée ainsi que la cartographie de l'ensemble des communes de Kinshasa. Par ailleurs, un ensemble d'images cartographiques au 1/10000 scannées a pu être récupéré auprès d'un de nos partenaires. Ces images ont été mises à l'échelle et géo-référencés de façon à constituer un nouveau support de numérisation. Un projet de numérisation des courbes de niveau à partir de ces images va être d'ailleurs mis en place.

Au niveau national, l'unité a procédé à la numérisation de toutes les données transmises par le ministère de l'énergie (centrales publiques ou privées, hydrauliques ou thermiques, en activité ou fermées, les lignes électriques en activité ou en projet, les sites hydroélectriques). Ces données ont permis la constitution d'un jeu de cartes largement diffusé au sein du ministère. Actuellement, l'unité procède à la localisation et à la digitalisation des ponts d'après la documentation technique transmise par l'Office des routes. Ce travail permettra de proposer à l'instar de ce qui a été fait pour les bacs une application de consultation interactive des ponts.

Parallèlement à ces travaux, l'unité intègre de façon régulière les mises à jour transmises par les partenaires et les diffusent par l'intermédiaire du coordonnateur du Référentiel Géographique Commun installé au PNUD. Des groupes de travail continuent d'être organisés chaque mois pour faire le bilan des travaux effectués

FICHE DE PROJET N° 1.18

Ouverture des axes routiers Gemena-Businga-Lisala-Bumba-Bunduki (Nord Equateur) et Kananga-Tshikapa (Kasaï-Occidental)

Montant	:	22.000.000 Euros
Source de financement	:	Union Européenne
Programme	:	Avenant n°2 au « Programme d'appui à la réhabilitation (PAR II) » financé dans le cadre de la convention de financement n°5898/ZR signé le 3 août 2007
Démarrage	:	août 2007
Fin prévue du projet	:	31 décembre 2012 avec la fin du PARII
Niveau d'exécution au 31 janvier 2008 :		Procédure d'acquisition du matériel en cours ; pièces de rechange pour la réparation de l'ancien matériel de l'Office des routes commandées et réceptionnées.
Niveau d'intervention de la Cellule	:	Représentation du Ministre des Infrastructures Travaux publics et Reconstruction, Présidence du Comité de suivi.



Etat de la route Lisala-Bumba (photos recueillies par la CI auprès d'un usager, septembre 2006)

a. Objectifs et composantes

L'objectif global du projet est de rétablir de façon pérenne l'accès des populations de la zone du projet aux marchés et aux services sociaux et administratifs, nécessaires à la relance socio-économique et la réintégration interne et externe du pays.

Au titre d'objectif spécifique, le projet renforcera les capacités opérationnelles des structures administratives congolaises en charge du réseau routier concerné et assurera la réouverture de certaines liaisons principales et leur entretien pendant sa durée.

Les composantes de ce projet sont :

- Remise en état des installations des brigades de l'Office des routes à Lisala et à Kananga
- L'équipement des brigades de l'Office des routes à Lisala et à Kananga en engins de travaux publics et outillages divers
- Les travaux de réouverture des axes routiers Gemena-Businga-Lisala-Bumba-Bunduki (province de l'Equateur) et Kananga-Tshikapa (province du Kasaï Occidental)

b. Avancement du projet au cours de la période

Jusqu'au 31 janvier 2008, le projet a évolué de la manière suivante :

- Une mission prospective à laquelle la Cellule Infrastructures a participé s'est rendue à Kananga, Lisala et Gemena du 19 au 23 août 2007 et a permis :
 - d'identifier à Kananga un noyau de matériel pouvant être réhabilité en vue de constituer un atelier cohérent pour démarrer rapidement les travaux en attendant l'arrivée du nouveau matériel;
 - de constater que les installations de la brigade de l'Office des routes de Kananga étaient dans un état permettant leur utilisation immédiate tandis que celles de la brigade de Lisala étaient dans un état très délabré nécessitant une réhabilitation préalable.
- La procédure d'acquisition du nouveau matériel a été engagée sur la base de négociations avec les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres international relatif à l'acquisition des fournitures lancé en 2005 dans le cadre de la convention de financement de base du PARII.
- Des pièces de rechange pour la réhabilitation de l'ancien matériel de l'Office des routes à Kananga constitué d'un atelier cohérent pour démarrer au plus vite le projet ont été commandées à l'issue d'une expertise du matériel concerné. La livraison de ces pièces est intervenue en janvier 2008. L'acheminement sur site est en cours.
- Deux contrôleurs des travaux pour Lisala et Kananga ont été recrutés ;
- Les véhicules de liaison pour les deux contrôleurs précités ont été achetés ; le contrôleur de Kananga et un ingénieur d'études ont pris place à bord du véhicule destiné à Kananga en vue de réaliser l'inspection systématique de la route nationale entre Tshikapa et Kananga.
- Du petit matériel de cantonnage manuel a été acheté pour le démarrage des travaux sur l'axe Gemena-Lisala sur base d'un contrat à signer avec CDI - Bwamanda. Ces travaux qui débuteront en février 2008 seront exécutés à la fois par des moyens mécanisés (acquis dans le cadre du contrat de subvention ayant permis l'ouverture de l'axe Gemena - Zongo) par cantonnage manuel.
- Une étude prospective organisée autour de Lisala, menée par un consultant recruté à cet effet, a permis d'établir, d'une part, les actions à mener pour la réhabilitation des installations de la brigade afin de leur permettre d'accueillir dans des conditions de sécurité des éléments de ponts destinés à la remise en état des ponts entre Lisala et Bumba et, d'autre part, la liste des ONGs disponibles et capables d'intervenir dans la réalisation des travaux routiers par la méthode HIMO.
- La commande des véhicules de liaison et du matériel de terrassement pour les deux brigades.
- L'acquisition du ciment destiné à la réhabilitation des installations de la brigade de Lisala.

Prochaines étapes

- Réparation du matériel de la brigade de Kananga et démarrage des travaux sur l'axe routier Kananga-Tshikapa ;
- Commande du reste du nouveau matériel (niveleuse, camions et divers) pour les brigades de Lisala et de Kananga ;
- Expédition des fournitures (ciments, camions, véhicules de liaison) en vue de la réhabilitation des installations de la brigade de Lisala ;
- Expédition des éléments de ponts destinés à l'axe routier Lisala-Bumba ;
- En attendant l'arrivée du nouveau matériel, exécution des travaux de réhabilitation des ponts sur l'axe Lisala-Bumba.

FICHE DE PROJET N° 1.19

Projets d'extrême urgence (pluies diluviennes à Kinshasa) : réseau Office des routes

Montant	:	1 050 000 USD
Source de financement	:	Gouvernement de la R.D.Congo
Programme	:	
Identification du projet	:	octobre 2007
Démarrage du projet	:	2 novembre 2007
Fin prévue du projet	:	février 2008
Niveau d'exécution au 31 janvier 08	:	Les travaux se sont presque arrêtés à cause de l'irrégularité de décaissement des fonds.
Niveau d'intervention de la Cellule	:	Supervision des travaux

a. Objectifs et composantes

Ce projet d'urgence vise la sauvegarde des sites érosifs ainsi que le curage de certains ouvrages et la réhabilitation de certaines avenues prioritaires dont les états ont été aggravés par les dernières pluies d'octobre 2007 afin de faciliter la circulation des personnes et de biens entre les différentes communes concernées dans la ville de Kinshasa.

Ce projet a comme composantes :

- travaux de :
 - lutte antiérosive (érosions Matadi kibala, Fwakin, Masanga mbila, Kingu) ;
 - Assainissement, point à temps et divers sur les avenues Virunga, By-pass, Route des Poids lourds, Chaussée L.D.Kabila...
- Reconditionnement du matériel d'intervention (véhicules et engins pour accroître son efficacité).

b. Avancement du projet au cours de la période

Au cours de la période sous revue, les activités suivantes ont été réalisées :

- Route des Poids lourds :
 - Curage avaloirs ;
 - Création fossé manuel ;
 - Déblai-remblais ;
 - Création saignée ;

- Ré profilage accotement ;
 - Purges bourbiers.
- Entrée UNIKIN :
 - Curage rivière ;
 - Curage saignée ;
 - Curage caniveau ;
 - Curage buse ;
 - Elagage bambous et désherbage ;



L'entrée de l'Unikin après les fortes pluies de fin octobre 2007 (photo OR2007)

- Bassin Kingu :
 - Fouille
 - Gabion sacs ;
 - Curage glissière ;
 - Curage dissipateur ;
 - Pose géo membrane ;
 - Aménagement acus ;
 - Pose gabion ;
 - Démolition maçonnerie ;
 - Remblai érosion ;
 - Pose bâches.



Erosion Kingu après les fortes pluies de fin octobre 2007(photo OR2007)

- Reconditionnement matériel roulant OR :
 - Camions bennes, Bulldozer, Niveleuses, Véhicules de liaison jadis en panne ont été remis en circulation.

FICHE DE PROJET N° 1.20

Projets d'infrastructures LRRD dans les Provinces de l'Est

Montant	:	33 000 000 €
Source de financement	:	Union Européenne
Programme	:	9520 ZR, Programme est Congo (PEC)
Démarrage du projet	:	2007
Fin prévue du projet	:	fin 2013
Niveau d'exécution au 31 janv. 08	:	Convention signée en 2007. Préparation de la mise en œuvre en cours
Niveau d'intervention de la Cellule	:	Représentation du Ministère des ITPR

a. Objectifs et composantes

Le programme Est Congo (PEC), d'un montant de 65 millions d'euros, dont l'objectif est de contribuer à la consolidation de la paix, la réconciliation et la relance économique durable ainsi qu'à l'amélioration des conditions de vie des populations les plus démunies dans les zones d'intervention a dans sa composante infrastructures, d'un budget de 33 millions d'euros, soit la moitié de l'enveloppe totale du programme, prévu les activités suivantes :

- la phase 1 dite de mise en œuvre accélérée ou sortie de l'urgence, d'un montant de 14 millions d'euros, mettra en œuvre une série de projets déjà identifiés à travers des ONGs sur base de contrats de subvention.
- la phase 2 dite de mise en œuvre consolidée ou de transition vers le développement concernera des interventions plus structurantes nécessitant une préparation plus détaillée des dossiers et l'utilisation des procédures de mise en œuvre habituelles du FED.

Ce projet a comme composantes :

1^{ère} Phase :

- Achèvement des travaux de réouverture de l'axe routier Sake-Masisi-Walikale et de consolidation des travaux déjà réalisés par l'ONG AAA (voir fiche 1.06);
- Achèvement des travaux de réouverture de l'axe routier Kisangani-Lubutu (Province Orientale) par UNOPS (voir la fiche 1.05);
- Travaux d'assainissement et de débouchage des collecteurs principaux dans la ville de Bukavu (province du Sud Kivu) par l'ONG SODERU ;
- Travaux d'amélioration de l'accessibilité de la ville de Bunia (Province Orientale) par l'ONG SODERU ;
- Stabilisation et redynamisation économique par la réhabilitation routière de l'Ituri (Tronçon Iga Barrière-Nioka) par l'ONG AAA ;
- Travaux de protection de la route de desserte agricole Mbau-Kamango et construction de la section Kamango-Nobili (frontière avec l'Ouganda) par l'ONG SODERU.

2^{ème} Phase :

- Renforcement, autant que possible, des brigades de l'Office des routes à Bukavu, Goma, Beni et Bunia en matériel et en équipements de chantier ;
- Réhabilitation des bureaux et leurs équipements ;
- fonctionnement de ces brigades pendant une période minimum de 2 ans en vue de la réalisation, en régie, des travaux de réhabilitation et d'entretien des réseaux routiers prioritaires à leur charge.

b. Avancement du projet au cours de la période

- Les contrats de subvention pour la phase I ont été signés le 27 novembre et 8 décembre 2007 avec SODERU et le 17 janvier 2008 avec AAA.
- La mise en œuvre de la phase II est en cours de préparation.

FICHE DE PROJET N° 1.21

Projets de pont rail route Kinshasa - Brazzaville

Montant	:	3.000.000 usd pour les études
Source de financement	:	BAD pour les études
Programme	:	Premier Programme Prioritaire du Plan Directeur Consensuel des Transports en Afrique Centrale (PPP/PDCT-AC).
Démarrage du projet	:	à déterminer
Fin prévue du projet	:	à déterminer
Niveau d'exécution au 31 janv. 08	:	- élaboration et harmonisation du protocole d'entente entre les deux Congo (RC et RDC) ; - Elaboration et approbation des TDR par les deux Congo et la CEEAC
Niveau d'intervention de la Cellule	:	Membre du groupe d'experts représentants de la RDC auprès de la CEEAC et membre du Comité de suivi et de mise en œuvre du projet.

a. Objectifs et composantes

Le but poursuivi par ce projet consiste à :

- Renforcer et accroître la libre circulation des biens et des personnes entre les deux Etats ;
- Réduire les délais d'attente lors de la traversée du fleuve Congo, ainsi que les coûts et les temps de parcours ;
- Faciliter et promouvoir les échanges commerciaux ;
- Maintenir une activité constante sur les axes ferroviaires Matadi-Kinshasa et Pointe Noire-Brazzaville ;
- Assurer la continuité de la chaîne de transfert sur les corridors transafricains notamment l'axe Tripoli-Windhoek,...

Ce projet a comme composantes :

- Les études de faisabilité du Pont route-rail ;
- Les études de faisabilité du Chemin de fer Kinshasa-Ilebo ;
- Les études environnementales et sociales ;
- Les études techniques détaillées ;
- La construction du pont route-rail et des voies de raccordement des réseaux ferroviaires (RC et RDC)

b. Avancement du projet au cours de la période

- Participation à toutes les réunions préparatoires tenues au Ministère du Plan sur le protocole d'entente et les TDR (octobre – novembre 2007);
- Elaboration et harmonisation du protocole d'entente par les délégations des deux Etats (RC et RDC) et la CEEAC (décembre 2007);

- Elaboration et approbation des TDR par les deux Etats (RC et RDC) et la CEEAC (janvier 2008).

Stages de formation et partenariat CRR-CI-MITPR

1^{ère} phase : préparation, suivi et contrôle des travaux routiers
2^{ème} phase : entretien routier et problèmes environnementaux
*3^{ème} phase : réception d'un lot de matériels de laboratoire en
faveur du LNTP de l'Office des Routes*

Source de financement	:	Coopération belge (DGCD)
Programme	:	CRR – MITPR
Démarrage	:	juillet 2004
Fin prévue du projet	:	novembre 2005
Lieux de stages	:	1 ^{ère} phase à Kinshasa 2 ^{ème} phase au CRR à Bruxelles
Participants	:	1 ^{ère} phase : 27 ingénieurs du MITPR, de l'ODR, de l'OVD, de la DVDA et du secteur privé 2 ^{ème} phase : 2 cadres de l'ODR et de l'OVD
Niveau d'exécution au 31 janvier 2008	:	1 ^{ère} phase clôturée en juillet 2004 2 ^{ème} phase clôturée en novembre 2005
Niveau d'intervention de la Cellule	:	Appui logistique

a. Objectif

- 1^{ère} phase : Renforcement des capacités techniques de 27 ingénieurs du MITPR, de l'OdR, de l'OVD, de la DVDA et du secteur privé
- 2^{ème} phase : L'objectif de ce stage est de mieux faire connaître :
 - les techniques modernes et les nouvelles procédures utilisées dans l'entretien des routes
 - les questions environnementales

Contenu

Le contenu de ce stage est subdivisé en quatre modules :

- Routes asphaltiques (conception et renforcement, formulation des enrobés, comportement des chaussées sous trafic...)
- Gestion de l'entretien des routes et base de données routières
- Techniques d'entretien routier
- Gestion et planification de l'entretien
- Environnement (gestion des déchets solides, recyclage de déchets comme substituts de granulats naturels, pollution des sols et décontamination, pollution de l'air par le trafic, pollution de l'air par les centrales d'enrobage, écologie et les technologies respectueuses de l'environnement dans les travaux d'infrastructure.

- 3^{ème} phase : Accomplissement des formulations pour l'envoi d'un lot de matériels de laboratoire en faveur du laboratoire National des Travaux Publics de l'Office des routes.

b. Avancement du projet au cours de la période

- 1^{ère} phase et 2^{ème} phase clôturées ;
- 3^{ème} phase : Lettre n° CAB/MIN/ITPR/0053/CI/MI/2008 de son Excellence Monsieur le Ministre des ITPR adressée à son Excellence Monsieur le Ministre des Finances dont l'objet en concerne est la demande d'exonération pour le don de matériels de laboratoire du CRR Belgique en faveur du LNTP de l'ODR.

FICHE DE PROJET N° 2.02

PRO-ROUTES

COMPOSANTE 2 : Renforcement institutionnel et Formation

Montant	:	6,6 millions de USD
Source de financement	:	Coopération britannique (DFID)
Programme	:	PRO-ROUTES
Démarrage	:	2006
Fin prévue du projet	:	2010
Niveau d'exécution au 31 janvier 2008	:	Mission d'évaluation du projet effectuée par la Banque Mondiale du 22 octobre au 3 novembre 2007
Niveau d'intervention de la Cellule	:	Représentation du maître d'ouvrage, agence d'exécution du projet

a. Objectif et sous- composantes

Objectifs

L'objectif de cette composante est de renforcer les capacités des institutions chargées de la gestion, de la réhabilitation et de l'entretien des routes.

Sous-composantes

- Renforcement des capacités de l'Office des Routes pour toutes les tâches liées à la maîtrise d'œuvre :
 - programmation, gestion et suivi des travaux routiers ;
 - gestion de l'exécution de travaux d'entretien et de réhabilitation en régie, y compris la gestion du matériel et suivi des travaux routiers ;
 - préparation de dossiers techniques et de dossiers d'appel d'offres ;
 - gestion de l'exécution des travaux d'entretien et de réhabilitation en régie, y compris la gestion du matériel ;
 - gestion des contrats avec les entreprises et les bureaux de contrôle ;
 - gestion environnementale et sociale des projets routiers.

Les appuis couvriront également la réhabilitation et l'équipement des bureaux de la Direction Générale, de la Direction du Matériel et des Bacs et des services provinciaux de l'Office des Routes dans la zone couverte par le projet.

- Renforcement des capacités du MTPI, notamment la Cellule Infrastructures pour toutes les tâches de maîtrise d'ouvrage du réseau routier.
- Renforcement des capacités des PME du secteur par la formation et l'accès aux équipement et engins de l'ODR.
- Appui à la création, et ensuite au renforcement des capacités du futur FONER.

La mise en œuvre de cette sous-composante se fera en deux étapes afin d'intégrer l'enchaînement logique des différentes activités devant permettre la remise à niveau opérationnel des structures concernées par le projet.

Phase 1 : Renforcement des capacités déconcentrées pour l'exécution des travaux de réhabilitation et d'entretien des routes.

Dans cette phase, l'assistance technique auprès de l'ODR concernera :

- la mise en œuvre des travaux au niveau local (un ingénieur dans chaque province concernée par le projet)
- la gestion des équipements existants et à venir (un ingénieur couvrant les deux provinces)
- les activités de formation des PME
- l'appui, au niveau central, au management de l'ODR pour permettre la mise en œuvre du projet et préparer l'ODR à assurer ses fonctions à venir (un ingénieur principal basé à Kinshasa appuyé par un spécialiste en gestion des ressources humaines à temps partiel).

Cette phase appuiera également la Cellule Environnementale de l'ODR (un expert) et la mise en place d'un système de gestion du réseau routier (la banque de données routières).

Phase 2 : Renforcement des capacités de l'ODR au niveau central

Cette phase a pour objectif le renforcement de l'ODR pour la mise en œuvre des fonctions de maîtrise d'œuvre du réseau routier en fonction d'une décision gouvernementale et, le cas échéant, préparer le MTPI à exercer les fonctions d'organisation et de gestion des programmes d'investissement dans les infrastructures en RDC.

En d'autres termes, le passage à la phase 2 est sujette à l'atteinte des certains indicateurs :

- FONER opérationnel avec des ressources financières suffisantes pour couvrir les besoins en entretien courant du réseau routier à charge de l'ODR ainsi que les charges de fonctionnement
- mobilisation, sur ressources nationales, d'un budget pour financer les dépenses courantes de l'ODR
- réforme de la fonction publique en cours de mise en œuvre (adoption de la loi)
- confirmation d'un environnement politique stabilisé et d'un engagement fort du Gouvernement dans le secteur routier
- mise en œuvre satisfaisante des travaux en régie et de la supervision des travaux des PME et du contrat GENIS (gestion du réseau par niveaux de service)
- capacité prouvée de gestion des matériels
- potentiel de management identifié au sein de la direction de l'ODR.

b. Avancement du projet au cours de la période

Après les différents missions d'identification et de préparation du projet intervenues entre août 2005 et septembre 2006, plusieurs missions d'évaluation se sont succédées :

- mission de pré-évaluation du projet du 14 au 26 avril 2007 ;
- mission d'évaluation de la première phase du projet par DFID et la Banque Mondiale du 12 au 23 juin 2007 ;
- mission préparatoire à l'évaluation par la Banque Mondiale du 12 au 25 septembre 2007 ;
- mission d'évaluation du projet par la Banque Mondiale du 22 octobre au 3 novembre 2007.

La mise à disposition de fonds ne pourra intervenir qu'en juillet 2008 ; les négociations entre le gouvernement et la Banque Mondiale se sont déroulées du 23 au 25 janvier 2008. Dans l'entretemps, un PPF a été mis en place pour financer les activités de préparation du projet.

Au cours de la période sous revue, les activités suivantes ont été réalisées dans le cadre du projet d'appui à la réhabilitation et à l'entretien des routes (Pro-Routes) :

- *Recrutement du coordonnateur et du coordonnateur adjoint de la Cellule Infrastructures :*
 - Obtention des ANO sur les TRD et AMI le 31 octobre 2007 ;
 - Lancement de l'AMI pour le poste du CDO dans « Dg Market » et Jeune Afrique au courant du mois de février 2008.

- *Recrutement d'un consultant chargé de la rédaction du manuel des procédures*
 - six candidatures réceptionnées le 5 novembre 2007. Aucune d'entre elles n'ayant satisfait aux critères, trois nouvelles candidatures ont été identifiées, réceptionnées et analysées. Le rapport d'évaluation sera envoyé à la Banque pour ANO au début du mois de février.

- *Recrutement d'un consultant chargé d'appui à la restructuration de la Cellule Infrastructures (selon le mode d'entente directe)*
 - élaboration des termes de référence ;
 - prise de contact avec le consultant (Monsieur Bertrand de Ragueneil) ;
 - obtention de l' ANO sur le contrat le 8 novembre 2007 ;
 - Monsieur B. de Ragueneil a été recruté le 11 novembre 2007 ;
 - Le rapport intérimaire de la première phase de la mission a été déposé par le consultant le 14 décembre 2008 ;
 - Ce rapport intérimaire a été envoyé à la Banque Mondiale le 19 décembre 2007 ;
 - L'examen de ce rapport intérimaire est en cours (par la CI et les bailleurs).

- *Recrutement d'un consultant chargé d'élaborer le diagnostic de l'industrie de la construction routière en RDC*
 - deux manifestations ont été réceptionnées le 13 novembre 2007, analysées et envoyées à la Banque le 17 janvier 2008 dont une sous réserve d'un complément d'informations à fournir par le candidat ;
 - nombre de manifestation d'intérêt reçu : 3
 - nombre de MI jugée conforme : 1 ;
 - Recherche de 2 nouveaux CV en cours avec le concours de la Banque.

- *Recrutement d'une firme pour le renforcement de la CI en passation des marchés*
 - Impossibilité d'élaborer une liste restreinte de 6 firmes
 - Commission d'analyse tenue le 16 janvier 2008
 - Commission des marchés tenue le 17 janvier 2008
 - liste restreinte de cinq firmes élaborée et la DP envoyée à la Banque pour ANO.
 - observations de la Banque reçues le 18 janvier 2008 et dossier amandé renvoyé à la Banque pour ANO le 21 janvier 2008 ;
 - NO de la Banque obtenue le 24 janvier 2008 ;
 - lancement intervenu le 31 janvier 2008 et ouverture des plis prévue pour le 10 mars 2008.

- *Recrutement d'une firme chargée des fonctions d'audit interne au sein de la CI*
 - lancement des offres le 15 novembre 2007 ;
 - réceptions et ouverture de deux soumissions le 27 décembre 2007 et évaluation technique ;
 - transmission du rapport d'évaluation technique à la Banque prévue pour le début du mois de février 2008.

- *Recrutement d'une firme chargée des fonctions d'audit externe au sein de la CI*
 - élaboration de la liste restreinte et transmission à la Banque le 11 janvier 2008 pour ANO ;
 - ANO sur la DP reçu le 21 janvier 2008 ;
 - lancement intervenu le 24 janvier 2008 et ouverture des offres prévue pour le 3 mars 2008.

- *Recrutement de l'équipe financière (consultants individuels : un expert en gestion financière, un trésorier, deux comptables)*
 - réception des candidatures intervenue le 5 novembre 2007 ;
 - élaboration de trois listes restreintes terminées et rapport d'évaluation transmis à la banque le 31 janvier 2008 pour ANO.

- *Recrutement de l'Expert SIG*
 - TDR et AMI transmis à la NO de la Banque le 17 décembre 2007 ;
 - observations de la Banque reçues le 18 janvier 2008 et traitées ;
 - dossier actualisé transmis à la Banque le 31 janvier 2008 pour ANO.

- *Recrutement de l'Expert Environnement*
 - TDR et AMI finalisés et transmis à la Banque le 17 décembre 2007 pour ANO ;
 - ANO obtenu le 22 décembre 2007 ;
 - Appel à candidature lancé le 11 janvier 2008 et trois candidatures reçues le 31 janvier 2008, analyse en cours.

- *Recrutement de l'ONG chargée de la mise en œuvre de la composante environnementale*
 - Manifestation d'intérêt élaboré et soumis à la NO de la Banque le 14 décembre 2007. ANO reçu le 22 décembre 2007. Lancement appel à candidature fait le 11 janvier 2008. Candidatures reçues le 31 janvier 2008. Analyse en cours ;
 - Version finale des TDR transmise par G. Rondeau le 12 janvier 2008 et envoyée à la Banque pour NO le 16 janvier 2008.

- *Etudes environnementales et sociales sur tous les itinéraires non encore couverts à ce jour*
 - Manifestation d'intérêt finalisée depuis le 12 janvier 2008 par G. Rondeau. Transmis à la Banque pour ANO le 16 janvier 2008 ;
 - Projet termes de référence élaboré par Guy Rondeau reçu le 14 janvier 2008. Transmis à la Banque pour ANO le 19 janvier 2008.

- *Recrutement des assistants techniques placés au sein de l'Office des Routes*
 - Tdr (firme pour quatre AT) transmis à la NO de la Banque le 24 janvier 2008. Observations reçues le 28 janvier 2008. TDR corrigés à incorporer dans la DP ;
 - AMI (firme pour quatre Assistance technique) transmis à la NO de la Banque le 24 janvier 2008. ANO de la Banque reçu le 28 janvier 2008. Lancement prévu pour le début du mois de février 2008.

- *Finalisation du Plan de Passation des Marchés*
 - Draft PPM transmis à la banque le 13 janvier 2008 ;
 - Observations de la Banque reçues le 21 janvier 2008 ;
 - Version amendée du PPM transmise à la Banque le 22 janvier 2008 et approuvée par la Banque le 25 janvier 2008.

- *Validation de la matrice des responsabilités de PM*
 - Transmission à la Banque le 19 décembre 2007

- *Manuel de procédures d'exécution des projets*
 - action engagée en liaison avec le point b

- *PPF jusqu'en juin 2008*
 - Point sur le PPF transmis à la banque le 13 janvier 2008 ;
 - DRF n°2 signé par le Ministre des ITPR le 20 décembre 2007 ;
 - Numéros des contrats transmis par la Banque à la CI le 23 janvier 2008 ;
 - DRF n°2 transmis à la Banque le 31 janvier 2008 ;
 - PP/PPF actualisé avec projection au 30 juin 2008 à envoyer à la Banque au début du mois de février 2008.

c. Prochaines étapes

Voir les Plans de passation des Marchés PPF et PRO-ROUTES en annexes

FICHE DE PROJET N° 2.03

Réhabilitation des routes Nsele-Lufimi et Kwango-Kenge. - Composante 2 : Appui institutionnel au MITPR

Montant	:	Composante 2 : 1,51 million USD Composante 4 : 0,15 million USD -----
	<i>Total</i>	<i>1,66 million USD</i>
Source de financement	:	BAD
Programme	:	Projet de réhabilitation des routes Nsele-Lufimi et Kwango-Kenge
Démarrage	:	Juillet 2004
Fin prévue du projet	:	Date limite du dernier décaissement fixée au 31 janvier 2010
Niveau d'exécution au 31 janvier 2008	:	<ul style="list-style-type: none">- Mise à disposition effective par Louis Berger SAS du chef de mission de l'assistance technique à la CI ;- Attente de la mise à disposition de l'ingénieur routier.- Finalisation de la demande de cotations pour l'équipement informatique
Niveau d'intervention de la Cellule	:	Représentation du maître d'ouvrage, agence d'exécution du projet

a. Objectif et composantes

Objectif

Renforcer les capacités techniques et opérationnelles des structures en charge du sous-secteur routier.

Composantes

- Assistance technique

Un bureau de consultant a été recruté pour mettre à la disposition du MITPR deux experts (un expert en gestion des projets routiers et un ingénieur routier). Ces experts travailleront au sein de la Cellule, sous l'autorité du Coordonnateur de la Cellule, pendant la durée d'exécution du projet. Ils appuieront également la Cellule en lui apportant leur expertise dans la gestion du projet ainsi que dans la coordination du programme de formation.

- *Formation*

Ce volet est basé sur les résultats de l'étude de renforcement des capacités financée par le DFID. Il couvrira :

- La formation en RDC de 66 cadres techniques de la Cellule et de l'ODR dans les domaines de passation des marchés de travaux routiers, de maîtrise d'œuvre des travaux neufs et des travaux d'entretien, de technique de suivi des chantiers, de gestion de l'environnement, de comptabilité analytique de projets d'infrastructures.
- la formation à l'étranger de cadres des services en charge de la gestion du sous-secteur routier, à savoir, 24 cadres techniques dans les domaines de la passation des marchés, de l'inspection de réseau routier, de la banque de données routières, de système de planification/programmation de projets routiers.

- *Equipements*

Il est prévu que du matériel informatique et bureautique soit fourni à la Cellule.

b. Avancement du projet au cours de la période

- La signature du contrat entre la Cellule Infrastructures et Louis Berger SAS est intervenue le 09 juin 2007 et l'ordre de service pour le démarrage des prestations a été établi le 11 juin 2007;
- A cette date, seul l'expert en gestion des projets routiers, chef de mission, a pris ses fonctions)
- Par sa lettre du 4 juillet 2007, la firme Louis Berger SAS fait état de l'indisponibilité de Monsieur Mokdad ECHIK, candidat initialement proposé dans sa soumission, et de la proposition tendant à assurer son remplacement par Monsieur Emmanuel NTONGA ;
- L'analyse du curriculum vitae de Monsieur E. NTONGA a démontré que cet expert n'avait pas une qualification égale ou supérieure à celle de Monsieur M. ECHIK dont le profil correspondait parfaitement au poste d'ingénieur routier ;
- Par sa lettre du 10 octobre 2007, la Cellule Infrastructures a demandé à Louis Berger SAS de proposer de nouveau, avant le 31 octobre 2007, un autre candidat disposant d'une qualification égale ou supérieure à celle de Monsieur M. ECHIK ;
- En date du 31 octobre 2007, Louis Berger a présenté la candidature de Monsieur Abel Théodore JUPKWO NONO. L'analyse de cette dernière candidature a également démontré que cet expert ne disposait pas non plus d'une expérience et d'une qualification égale ou supérieure à celle de l'Ingénieur Routier annoncé dans l'offre initiale ; cette candidature a par conséquent été rejetée.

c. Prochaines étapes

- La Cellule Infrastructures va adresser une mise en demeure à la firme Louis Berger pour manquement grave aux obligations contractuelles et en fera rapport à la BAD.

FICHE DE PROJET N° 3.01

Travaux de réhabilitation de la voirie à Kinshasa

Montant	:	5.000.000 Euros
Source de financement	:	Union Européenne
Programme	:	PAR II
Démarrage du projet	:	Janvier 2005
Fin prévue du projet	:	Novembre 2005
Niveau d'exécution au 31 jan. 2008	:	- Niveau d'exécution physique des travaux en régie : 100 % - Niveau d'exécution physique des travaux à l'entreprise : 100 %.
Niveau d'intervention de la Cellule	:	Représentation du Ministre des Infrastructures, Travaux Publics et Reconstruction, président du Comité de pilotage.



Travaux d'assainissement exécutés par la brigade de l'OVD

a. Objectifs et composantes

Ce projet a contribué à la réduction du coût d'exploitation des véhicules et à l'amélioration des conditions de trafic dans la ville de Kinshasa

Composantes :

- réhabilitation en régie des sections citées ci-dessous :
Sergent Moke (Tronçon Av. Libération - Bld du 30 juin), Boulevard Lumumba (tronçon Echangeur- Av. Funa), Avenue de la Démocratie ex-Huileries (tronçon Bld Triomphal – Av Nyangwe), Avenue de la Funa (tronçon Av. Kas-Vubu –Av. Kabinda) , Avenue Kabambare (tronçon Av Kasa-Vubu –Av Kabasele), Avenue Kabinda (tronçon Av Kasa-Vubu- Av Kabasele), Av. Kabasele (tronçon Av des Sénégalais – Av. Kabinda) , Bld du 30 juin (Gare centrale – Av. Mondjiba) et quelques travaux d'assainissement (curage) sur les avenues Libération et de la Démocratie ex-Huileries.
- réhabilitation à l'entreprise des sections ci-après :

Avenue du commerce, Avenues Bakongo et Haut Congo, Avenues de l'Ecole et Haut Congo (entre Ecole et Luambo Makiadi), Avenue de la Science, Avenue Nyangwe, Avenue Kisangani, et Avenue OUA

b. Avancement du projet au cours de la période

- Les travaux en régie ont été exécutés par la brigade de l'OVD. Parmi les interventions qui ont été faites, les plus importantes sont :
 - ✓ la réhabilitation de l'avenue Kabambare dans sa section comprise entre les avenues Kabasele et Kasa-Vubu ;
 - ✓ la suppression du borbier devant l'ISTA sur l'avenue de la Funa ;
 - ✓ la réhabilitation profonde avec construction en cours d'achèvement d'un caniveau sur l'avenue de la Démocratie sur sa section allant du Bld Triomphal au rond-point des Huileries ;
 - ✓ le rétablissement du trafic dans le secteur de l'immeuble Botour au centre ville après les interventions effectuées sur les avenues du Tchad, Colonel Ebeya, Luambo Makiadi et de la Presse.

A ce jour, cette brigade effectue des travaux d'assainissement sur l'avenue Kabinda qui est un axe important traversant trois communes dont Barumbu, Kinshasa et Lingwala.

- Pour mémoire, voici ci-dessous les artères dont les travaux avaient été réalisés à l'entreprise ; Démarrés en juillet 2005, les travaux ont été réceptionnés définitivement au courant de l'année 2007. Il s'agit de:

N°	Sections	Entreprises
Lot 1	Av du commerce	SAFRIMEX
Lot 2	Av du Bas Congo et Haut Congo1	MW AFRITEC
Lot 3	Av de l'école et Haut Congo	PARISI
Lot 4	Av de la Science	SAFRIMEX
Lot 5	Av Nyangwe	MW AFRITEC
Lot 6	Av Kisangani	SAFRICAS
Lot 7	Av O.U.A	SAFRICAS

Ci-dessous Avenue KABAMBARE à Barumbu, tronçon Avenue Itaga – Luambo Makiadi



Avant les travaux



Pendant les travaux exécutés par la brigade de l'OVD

FICHE DE PROJET N° 3.02

Réhabilitation de l'avenue Libération (ex-24 novembre) Lot 1- Etudes et travaux

Montant	:	15.000.000 USD
Source de financement	:	Fonds Koweïtien
Programme	:	RDC – KFAED (Kuwait Fund for Arab Economic Development)
Identification du projet	:	mi-mai 2004
Démarrage du projet	:	au cours du 1 ^{er} trimestre de l'année 2008
Fin prévue du projet	:	2009
Niveau d'exécution au 31 janv. 2008 :		Envoie des rapports d'analyse des offres travaux ainsi que celle relatives au contrôle et à la surveillance au KFAED pour avis de non objection
Niveau d'intervention de la Cellule	:	Représentation du maître d'ouvrage



*Pour rappel
Visite de l'avenue Libération, tronçon UPN- Selembao Par la mission koweïtienne le 13 octobre 2006*

a. Objectifs et composantes

Ce projet vise le désenclavement de la Commune de Selembao à grande densité de population ainsi que le rétablissement d'une liaison directe entre la partie Ouest de la ville de Kinshasa et le centre ville.

Ce projet a comme composantes :

- Etude.
- travaux : assainissement, élargissement partiel de la chaussée, construction aires de parking et trottoirs, aménagement des carrefours, reconstruction de chaussée, électrification et signalisation routière.

- Appui institutionnel à l'OVD : aménagement bâtiment, acquisition du matériel topo ainsi que des véhicules pour le suivi et contrôle des travaux et équipement informatique

b . Avancement du projet au cours de la période

- Les études technico-économiques réalisées par le bureau BCEOM ont été déposées pour analyse et approbation.
- Après approbation du projet en mars 2006 par le conseil d'administration du Fonds, une délégation du KFAED est arrivée le 12 octobre 06 à Kinshasa pour la signature de l'accord de prêt, intervenue le 13 octobre 06 (Ministre des Finances et DG adjoint du KFAED). La Cellule a procédé à l'amendement de la version provisoire des études de BCEOM aux fins de les adapter au contexte actuel étant donné l'augmentation du volume de travail.
- Les travaux d'urgence de sauvegarde sur les tronçons les plus dégradés ont démarré vers fin juin 2006 sur financement de la RDC et sont en cours.
- Après ratification du prêt par le chef de l'Etat ainsi que sa mise en vigueur par le KFAED en novembre et décembre 2006, La Cellule a transmis la version finale des études de BCEOM et le dossier de consultation pour l'acquisition des services de consultants ainsi que le dossier d'acquisition des travaux;
- Les dossiers de consultation susmentionnés ont obtenu l'avis de non objection du KFAED le 16 août 2007;
- Après invitation des firmes au dépôt des propositions pour l'acquisition des services de consultant, l'ouverture des offres a eu lieu le 18 octobre 2007, soit 45 jours après. Trois firmes soumissionnaires sur les six ayant confirmé l'intérêt ont remis des offres ;
- Le rapport d'évaluation des offres relatives au contrôle et à la surveillance des travaux ainsi que le rapport des offres des travaux ont été transmis au KFAED pour avis de non objection le 11 janvier 2008;

c . Prochaines étapes

- L'obtention des non objection concernant les rapports d'évaluation des offres relatives aux travaux et celles relatives au contrôle et la surveillance des travaux ;
- La signature des contrats et le démarrage des travaux.

*Visite de la délégation du Fonds
Koweitien sur l'avenue
Libération*



FICHE DE PROJET N° 3.03

Bétonnages des avenues Mama Yemo et Inflammables, curage collecteurs en HIMO

Montant	:	7.000.000 euros
Source de financement	:	Royaume de Belgique (Coopération Technique Belge)
Programme	:	Projet belge d'urgence post électorale
Démarrage	:	août 2006
Fin prévue du projet	:	décembre 2008
Niveau d'exécution au 31.01.08	:	1 ^{ère} de phase de travaux engagée
Niveau d'intervention de la Cellule	:	Représentation du Ministère des Infrastructures, Travaux Publics et Reconstruction maître d'ouvrage

a. Objectifs et composantes

Ce projet a pour objectif général d'améliorer les conditions de vie - notamment les conditions de transport et d'hygiène - d'une partie significative de la population de Kinshasa.

Les objectifs spécifiques sont :

- dans plusieurs quartiers populaires, la construction, la réparation et l'entretien d'ouvrages d'assainissement de manière à lutter contre les inondations en saisons des pluies. Les quartiers construits anarchiquement dans le lit des affluents du Congo ne sont pas concernés, la seule solution durable dans ce cas étant la destruction des maisons et la réinstallation des populations dans des quartiers non inondables ;
- afin de rétablir de bonnes conditions de circulation piétonne et automobile, l'entretien et la réparation d'avenues principales qui assurent la desserte et le désenclavement de quartiers populaires, à commencer par la réparation et la construction si nécessaire de caniveaux et ouvrages de drainage, en s'assurant de leur connexion au réseau principal d'assainissement ; ces interventions permettront de rétablir des conditions d'hygiène minimales en supprimant les eaux stagnantes dans les borbiers et caniveaux bouchés. Elles auront également un impact économique important du fait de l'amélioration des conditions de transport et de meilleures conditions de vente pour les commerces situés en bordure de ces avenues ;
- dans les quartiers périphériques qui se sont développés au cours des 30 dernières années, réhabilitation et modernisation de la voirie principale de manière à établir des conditions décentes d'accès et de désenclavement. Ces travaux d'aménagement de chaussées revêtues, de trottoirs, de caniveaux et de carrefours constitueront les investissements durables et à forte visibilité du projet ;
- autant que possible, des interventions selon des techniques à haute intensité de main d'œuvre (HIMO) pour faire participer la main d'œuvre locale à l'entretien et à l'amélioration de leur quartier. Les travaux de curage, de pavage, de petites réparations, de construction de trottoirs et de caniveaux peuvent être réalisés selon cette méthode, de même qu'une part importante des

travaux de construction des ouvrages durables. Les travaux mécanisés seront réservés aux travaux spécialisés qui nécessitent un équipement plus lourd.

- en complément des travaux d'accès aux ports sur le Congo, des travaux de dragage du chenal pour le rétablissement d'un accès fluvial commode pour les pirogues et baleinières en provenance du Bandundu seront également mis en œuvre.
- Le projet s'inscrira en complément des actions prévues ou menées récemment dans la ville de Kinshasa, sur fonds nationaux (Hôtel de ville) et internationaux (Union européenne, BAD, Banque mondiale, Belgique, France et Suisse) ;
- Enfin, à l'occasion de l'exécution du projet, des actions de soutien aux efforts actuels d'organisation, de formation et d'équipement des services techniques de la Ville de Kinshasa seront définies et mises en œuvre.

Le projet a plusieurs composantes, classées par zones géographiques d'intervention. Ces zones sont nombreuses de manière à ce qu'une grande partie de la population soit concernée par le projet. Néanmoins, la couverture de la Ville de Kinshasa ne peut être complète car une trop grande dispersion des moyens nuirait à la qualité et à la durabilité des travaux.

1. QUARTIERS PERIPHERIQUES

MASINA

Assainissement

- Construction d'ouvrages durables :
 - achèvement collecteur : il s'agit de poursuivre et d'achever le collecteur dont une partie a été construite en 2002 sur financement suisse. Restent à construire 950 ml pour relier l'avenue Biembongo au boulevard Lumumba ;

Complément du projet suisse réalisé en 2002



En aval, partie du collecteur construit sur financement de l'Ambassade Suisse



En amont, au niveau du Boulevard Lumumba, le dalot est entièrement bouché du fait du manque de raccordement au collecteur aval (mai 2006)

- autres ouvrages d'assainissement

- De nouveaux ouvrages reliant l'avenue Abattoir à la rivière Tsanga (1800 ml), les avenues Syndicat et Biembongo (410 ml), les avenues Biembongo et Congo Sport (423 ml), sont à priori nécessaires.
- Construction du collecteur BIEMBONGO OKAPI sur environ 900 ml :

Travaux réalisés :

- ✓ Implantation et préparation de fond de forme : 884m sur 884
- ✓ Béton de radier : 412m sur 884
- ✓ Maçonnerie en moellon : 412m sur 884

- Entretien et petites réparations :

- curage et réparation des caniveaux et des ouvrages principaux d'assainissement de la commune

Voirie

- Construction d'ouvrages durables :

- modernisation de l'avenue Mata Nkumu

Il s'agit de la principale avenue qui, au départ du Boulevard Lumumba, permet de pénétrer dans le quartier « Sans fil ». Elle est large mais est toujours demeurée en terre, ce qui interdit en fait l'accès au quartier pendant la saison des pluies. Un bourbier « historique » se crée alors systématiquement et coupe l'avenue, aussi bien pour le trafic véhicules que pour les piétons.



L'une des sections les plus détruites de l'avenue Mata Nkumu, principale artère de pénétration dans la commune de Masina

- aménagement de trottoirs en pavés de part et d'autre du boulevard Lumumba

*Synergie avec projet
Hôtel de Ville en cours*

La Ville de Kinshasa vient de se doter, sur financement propre, d'une unité de production de pavés autobloquants en béton, en cours d'installation au niveau de la division urbaine des Travaux publics sur la 1^{ère} rue à Limete.



Usine de fabrication de pavés autoblocants en béton en cours d'installation à Limete par l'Hôtel de Ville de Kinshasa

Cette composante du projet, à très forte visibilité et bien adaptée aux travaux HIMO, a pour objet de remblayer les espaces piétons situés de part et d'autre du boulevard Lumumba 2x3 voies (y compris terre plain central) et de les revêtir en pavés acquis auprès de cette unité de production. Ce projet améliorera grandement le confort des millions d'habitants de ces zones qui circulent quotidiennement dans des conditions actuellement très pénibles. A cette occasion, les mouvements des eaux seront mieux maîtrisés et dirigés vers les caniveaux du boulevard au lieu d'aller inonder les parcelles de Masina comme c'est le cas actuellement.

NDJILI

Assainissement

- Entretien et petites réparations :
 - curage et réparation des caniveaux et des ouvrages principaux d'assainissement de la commune

Voirie

- Construction d'ouvrages durables :
 - réhabilitation de la route d'entrée du quartier et d'accès au nouvel hôpital

*Complément du projet
chinois achevé en
2006*

La route bitumée d'accès au quartier Ndjili à partir du boulevard Lumumba, l'avenue Kimbetele est actuellement très dégradée et ne fait l'objet d'aucun programme. Il s'agit de la réhabiliter, ainsi que la route connexe d'accès au nouvel hôpital qui vient d'être construite et mise en service par la coopération chinoise en juin 2006.



L'avenue Kimbetele qui mène vers l'hôpital Général de N'djili dégradée.

- aménagement de trottoirs en pavés de part et d'autre du boulevard Lumumba

En continuité des travaux entrepris dans la commune de Masina, cette composante du projet, à très forte visibilité et bien adaptée aux travaux HIMO, a pour objet de remblayer les espaces piétons situés de part et d'autre du boulevard Lumumba 2x3 voies (y compris terre plain central) et de les revêtir en pavés acquis auprès de cette unité de production. Ce projet améliorera grandement le confort des millions d'habitants de ces zones qui circulent quotidiennement dans des conditions actuellement très pénibles.



L'avenue Lumumba est également fréquentée par des dizaines de milliers de personnes qui effectuent de longs trajets à pied pour se rendre en ville

MATETE

Assainissement

- Entretien et petites réparations :
 - curage et réparation des caniveaux et des ouvrages principaux d'assainissement de la commune

Voirie

- Construction d'ouvrages durables :
 - modernisation de l'avenue Lumière

L'avenue Lumière constitue l'avenue principale qui traverse Matete au départ du boulevard Lumumba, pour se terminer dans le quartier Kisenso. Cette avenue est actuellement en grande partie en terre et il est prévu de la moderniser. Une étude de

faisabilité existe déjà à cet effet et est disponible à la Cellule Infrastructures.



L'avenue Lumière à Matete, entre le quartier Kisenso et le boulevard Lumumba

NGALIEMA ET MONT NGAFULA

Ces communes ont sur leur territoire toute la zone ouest de Kinshasa, actuellement en pleine explosion démographique. Les conditions d'accès et de transport sont toutefois très mauvaises du fait de la rupture des 2 principales routes d'accès à l'ouest au départ de la Chaussée Kabila (début de la route de Matadi), l'avenue Mama Yemo et l'avenue de l'Ecole. Il est proposé de réhabiliter l'avenue Mama Yemo, la moins coûteuse des 2 et la plus fréquentée par la population (à pied maintenant).

Assainissement

- Entretien et petites réparations :
 - curage et réparation des caniveaux et des ouvrages principaux d'assainissement des 2 communes

Voirie

- Construction d'ouvrages durables :
 - réhabilitation et achèvement de l'avenue Mama Yemo

*Etude financée par la
Banque Mondiale.
Travaux
complémentaires du
projet PAR II de
l'Union européenne*

Cette route constitue la principale route d'accès aux nouveaux quartiers populaires situés à l'ouest de la capitale, notamment Malueka, Mbudi, Kimbwala, Kinsuka, Lokumu, et Molende.

Une partie de l'avenue, bétonnée dans les années 80 reste en très bon état, tandis que le reste est totalement impraticable et ne fait l'objet d'aucun programme. Il s'agit donc de la réhabiliter et d'achever de moderniser les sections qui ne l'ont pas encore été. La Cellule Infrastructures dispose déjà de l'étude de faisabilité des travaux à exécuter, réalisée en 2003 sur financement banque mondiale.



L'avenue Mama Yemo devenue impraticable et inaccessible pour les usagers.

Dans le cadre du projet PAR II, l'Union européenne réhabilite la station pompage de la Régideso, construite par la Belgique en 1939 et située à l'extrémité de cette avenue (après le carrefour dit « pompage ») et maintient le trafic par l'avenue du tourisme, surchargée et éloignée.

- aménagement du carrefour « pompage »

A l'extrémité de l'avenue Mama Yemo, au croisement avec l'avenue du tourisme avec la rue d'accès à l'usine de la Régideso, le carrefour « pompage » constitue un goulot d'étranglement qu'il est nécessaire de réaménager pour distribuer l'accès aux quartiers ouest. Cette aménagement sera étudié avec le BEAU (Bureau d'Etude d'Aménagement Urbain du Ministère des TPI), récemment réhabilité par un appui de l'Ambassade de France (projet PRODEV)



Carrefour « pompage »

Autres activités HIMO

- Formation de tailleurs de pavés aux carrières artisanales de Kinsuka et réalisation de 2 chantiers écoles

*Synergie avec
politique d'emplois
qualifiés du BIT*

Comme dans de nombreux pays africains, les techniques de pavage ont été introduites avec succès dans la première moitié du 20^e siècle. L'actuel hyper centre de Kinshasa est encore totalement pavé, bien que pour des raisons de facilité et de disparition du savoir faire, ces rues ne soient plus réparées en pavés.

Toutes les carrières de roches sont situées dans le quartier Kinsuka, où l'on trouve toujours une zone artisanale de production de moëllons et de caillasse (0-31,5, 8-15, etc...). Afin d'augmenter la valeur ajoutée de ce travail manuel, il est proposé, dans la logique de qualification de la main d'œuvre préconisée par le BIT, de former de

nombreux jeunes tailleurs de pavés en grès, ainsi que des poseurs de pavés. Les chantiers écoles de pose de pavé pourront être réalisés sur la route d'accès à la carrière d'une part, et dans le centre historique pavé de la capitale, sur la place attenante à l'Ambassade de Belgique par exemple.



2. QUARTIERS CENTRAUX

LIMETE

Assainissement

- Entretien et petites réparations :
 - curage et réparation des caniveaux et des ouvrages principaux d'assainissement de la commune

Voirie

- Construction d'ouvrages durables :
 - Raccordement de l'avenue de l'Université avec l'avenue Lumumba (quartier Mombele) à hauteur de la 12^e rue et réfection du pont sur l'avenue Gerberas

Sur toute la longueur de l'avenue de l'Université, il n'y a actuellement qu'un seul passage permettant de rejoindre Limete, qui se situe au niveau de la place commerciale. Le BEAU avec le projet PRODEV ont prévu de commencer à aménager un second raccordement avec une contribution de 5 à 600 000 dollars. Le projet consiste à compléter ce travail avec une contribution du même ordre. L'étude du projet sera disponible fin juin 2006.



Jonction de l'avenue Lumumba avec la 12^{ème} Rue Limete.

KINGABWA

Assainissement

- Entretien et petites réparations :
 - curage et réparation des caniveaux et des ouvrages principaux d'assainissement de la commune.

Voirie

- Construction d'ouvrages durables :
 - réhabilitation de l'avenue des inflammables

Cette avenue constitue le lien entre de nombreux ports privés situés sur le fleuve Congo et la route des poids lourds à Kingabwa. Ces ports drainent les produits vivriers du Bandundu et de l'Equateur et l'avenue est ultra fréquentée par les petits commerçants qui redistribuent ces produits dans la ville de Kinshasa.

Cette avenue étant totalement dégradée actuellement, il est proposé de la réhabiliter complètement, et d'aménager des espaces de vente pour les petits commerçants qui ont envahi la route actuellement.



Vues de l'avenue des Inflammables qui dessert les centres commerciaux de la ville.

- dragage du chenal d'accès aux ports de Kinshasa

Le projet, proposé par la RVF, consiste à rétablir la circulation fluviale dans le chenal qui dessert les ports privés situés le long de l'avenue des inflammables.

Actuellement, le chenal est pratiquement bouché par l'ensablement ce qui complique l'accès et l'accostage des bateaux en provenance de l'Equateur et du Bandundu.



Vue satellite du chenal d'accès aux ports et de l'avenue des inflammables (Photo acquise par la Cellule Infrastructures)

KINSHASA

- Réhabilitation des avenues Wangata et Plateau
 - a) Travaux HIMO
 - décaissement
 - trottoir
 - caniveau
 - b) Travaux à l'entreprise
 - couches de chaussée
 -
- Assainissement du marché de Somba Zigida



Vues des avenues Wangata et Plateau devant assurer la décongestion des avenues Kasa-Vubu et Kasai.

BARUMBU



*Etat de l'avenue Kabambare section comprise entre Kasai et Itaga
(Photos Cellule Infrastructures, mai 2006)*



*Vue de l'avenue Kabinda.
(Photos Cellule Infrastructures, mai 2006)*

LINGWALA

- Réhabilitation de l'avenue Mushie
 - a) Travaux HIMO
 - décaissement
 - trottoir
 - caniveau
 - b) Travaux à l'entreprise
 - couches de chaussée
- Assainissement du marché de l'avenue des Huileries



*Vue de l'avenue Mushie (chaussée et ouvrage de drainage).
(Photos Cellule Infrastructures, mai 2006)*

KALAMU

- Réhabilitation des avenues Bongolo et Kimwenza
 - a) Travaux HIMO
 - décaissement
 - trottoir
 - caniveau
 - b) Travaux à l'entreprise
 - couches de chaussée
 -

- Assainissement du marché de Kapela



Vues des avenues Bongolo et Kimwenza en état de dégradation.

KASA-VUBU

- Curage caniveau le long de l'avenue Saïo
- Assainissement du marché Kanda-Kanda

KINTAMBO

- Réhabilitation des avenues Bangala et Komoriko
 - Travaux HIMO
 - décaissement
 - trottoir
 - caniveau
 - Travaux à l'entreprise
 - couches de chaussée
- Assainissement marché de Kintambo



Vue de l'avenue Komoriko (chaussée et ouvrage de drainage).



*Vue de l'avenue Bangala en état de dégradation (chaussée à reconstruire et caniveau à curer).
(Photos Cellule Infrastructures, mai 2006)*

Etat d'avancement du programme d'urgence CTB au cours de la période sous revue

1. Quartiers périphériques

➤ *Collecteur Biembongo – Okapi : Volet assainissement*

- travaux de construction en cours par OVD et des PME congolaises ;
- état d'avancement satisfaisant : plus de 1200 ml terrassés, plus de 900 ml bétonnés, plus de 800 ml de murs maçonnés ;
- Le problème du pont ferroviaire sous-dimensionné lors de sa réhabilitation par l'ONATRA sera corrigé via intervention PU après mise en œuvre par l'ONATRA (AM).



Collecteur Okapi : situation au 31 janvier 2008 (photos CI)



Collecteur Okapi après les fortes pluies de fin octobre 2007

➤ ***Avenue Mama Yemo à Ngaliema :***

- Construction collecteur. Prévu 3200 ml, réalisé 2800 ml soit 87.5% ;
- Chaussée : le bétonnage des dalles a démarré depuis le 17 janvier 2008 et la fin des travaux est prévue pour le mois de mai 2008.



Bétonnage de l'avenue Mama yemo : situation au 31 janvier 2008 (photoCI)

➤ ***Avenues Ndjoku, Mokali et 2^{ème} République***

Le cahier spécial des charges a été envoyé à la « cellule procurement » le 22 janvier 2008. La préparation et la formation de la brigade communale de Nd'jili est en cours. Le dalot et desableur de Ndjoku est en cours de réalisation.

➤ ***aménagement du carrefour « pompage »***

Le plan d'aménagement proposé par l'OVD a été reçu ; les analyses sont en cours avec le Gouvernement.

➤ ***Collecteur Bitschaku Tschaku***

Les travaux de revégétalisation sont finalisés à 90% ; pour les travaux de génie civil, le marché public a été ouvert par la « cellule procurement » le 15 janvier 2008.

2. Quartiers centraux

➤ *Avenue des Inflammables :*

Les travaux se poursuivent. Malgré les problèmes impétrants rencontrés avec la SNEL, la fin des travaux est prévue pour le moi de mai 2008.



Avenues des inflammables après la pluie



Ouvrage d'assainissement nouvellement construit

(Photos CI jan2008)

➤ *Avenue Kabinda :*

Les travaux d'assainissement ont débuté sur cet axe, travaux consistant en la construction des caniveaux. Les travaux de réhabilitation proprement dit de la chaussée vont commencer au début du mois de mai 2008.

➤ *Dragage du chenal d'accès aux ports de Kinshasa*

Les chantiers de dragage des embouchures sont terminés. Il reste à résoudre le problème de cubature annoncée par la RVF et contrôlée par Alpha Topo afin de procéder au paiement des factures.

➤ *Collecteur Kutu à Lingwala :*

La construction des ponts est en cours, il reste à terminer les tabliers. La réparation des murs des maisons de particuliers est finalisée à 95%.

FICHE DE PROJET N° 3.04

Réhabilitation de l'avenue Libération (ex-24 novembre) : Lot optionnel – Etudes

Montant	:	50.000 USD
Source de financement	:	Fonds Koweïtien
Programme	:	KFAED
Identification du projet	:	Septembre 2007
Démarrage du projet	:	
Durée prévue du projet	:	Douze (12) mois à compter de l'ordre de service de démarrage des travaux
Niveau d'exécution au 31 janv. 2008	:	Instruction du projet terminée. Projet à l'étude.
Niveau d'intervention de la Cellule	:	Représentation du Ministère des Infrastructures, Travaux Publics et Reconstruction

a. Objectifs et composantes

Ce projet vise le désenclavement de la Commune de Selembao à grande densité de population ainsi que le rétablissement d'une liaison directe entre la partie Ouest de la ville de Kinshasa et le centre ville.

Ce projet a pour composantes :

- travaux : assainissement, élargissement partiel de la chaussée, construction aires de parking et trottoirs, aménagement des carrefours, reconstruction de chaussée, électrification et signalisation routière.

b. Avancement du projet au cours de la période

- Les études technico-économiques ont déjà été réalisées par le bureau BCEOM (voir la fiche de projet n° 3.02 ci-dessus).
- La CI engage les contacts requis pour la concrétisation de ce financement additionnel à celui de la fiche 3.02.

FICHE DE PROJET N° 3.05

Projets d'extrême urgence (pluies diluviennes à Kinshasa) : réseau OVD

Montant	:	7 599 100 USD
Source de financement	:	Gouvernement de la R.D.Congo
Programme	:	
Identification du projet	:	octobre 2007
Démarrage du projet	:	2 novembre 2007
Fin prévue du projet	:	février 2008
Niveau d'exécution au 31 jan. 2008	:	Les travaux se sont presque arrêtés à cause de l'irrégularité de décaissement des fonds.
Niveau d'intervention de la Cellule	:	Supervision des travaux

a. Objectifs et composantes

Ce projet d'urgence vise la sauvegarde des sites érosives ainsi que le curage de certains ouvrages et la réhabilitation de certaines avenues prioritaires donc les états ont dernièrement été aggravés par les dernières pluies d'octobre 2007 afin de faciliter la circulation des personnes et de biens entre les différentes communes concernées.

Ce projet a comme composantes :

- travaux de :
 - ❖ lutte antiérosive et curage du Mont Ngaliema ;
 - lutte antiérosive (érosions Mataba, Bolikango) ;
 - assainissement et rechargement de l'avenue Lalou ;
 - point à temps et divers sur les avenues Tourisme, Libération, Sendwe, Montagne, Université, Biangala...
- Reconditionnement du matériel d'intervention (véhicules et engins pour accroître son efficacité dans toute la ville).

b. Avancement du projet au cours de la période

Au cours de la période sous revue, les activités suivantes ont été réalisées :

- Boulevard Senbwe :
 - Point à temps :
 - Décaissement des parties dégradées ;
 - Couche de base en concassés 0/31.5 ;
 - Curage des caniveaux ;

- Désherbage ;
 - Pose des bordures ;
 - Couche d'imprégnation ;
 - Couche de roulement en BB ;
 - Etalage de terre jaune sur les accotements.
- Renforcement :
 - Couche d'accrochage en cut back ;
 - Couche de roulement en BB.
- Avenue Libération :
 - Décaissement des parties dégradées ;
 - Couche de base en concassés 0/31.5 ;
 - Nettoyage de la chaussée ;
 - Débouchage des avaloirs.
 - Avenue Lalou :
 - Terrassement coffre ;
 - Démolition béton accotement existant ;
 - Curage caniveau ;
 - Evacuation détritrus ;
 - Rechargement en terre jaune.
 - Bétonnage de chaussée



Bétonnage de l'avenue Laloux (photos CI jan 2008)

- Avenue de la Montagne (assainissement) :
 - Curage caniveau ;
 - Désherbage ;
 - Désensablement ;
 - Evacuation de déblais ;
 - Apport en concassés 0/80.



Avenue de la Montagne : la section la plus détériorée

- Avenue Tourisme (assainissement) :

- Curage caniveau ;
- Désherbage ;
- Evacuation de déblais ;
- Nettoyage de la chaussée ;



Avenue Tourisme : désherbage (photo OVD 2007)



Avenue Tourisme : Curage caniveau (photo OVD 2007)

- Lutte antiérosive au Mont Ngaliema :

- Curage à l'intérieur du Camp Tshatshi :
 - Curage caniveau.
- Réhabilitation du collecteur :
 - Curage collecteur ;
 - Débroussaillage ;
 - Maçonnerie en blocs pleins de 20.



Camp Tshatshi : curage caniveau (photo CI2007)



Curage et construction collecteur (photo CI2007)



Mont Ngaliema : Collecteur : maçonnerie en blocs pleins de 20 (photo CI2007)



Avenue Biangala : rechargement (photo CI2007)



Erosions Mataba : rupture de la glissière après les pluies (photo CI2007)



Erosions Mataba : construction d'une nouvelle glissière (Photo CI 2007)



Erosions Mataba : Aménagement de bassins de retention (Photo CI jan 2008)



Erosions Bolikango : construction des nouvelles glissières (photo CI2007)

- Reconditionnement matériel roulant OVD :
 - Trois camions jadis en panne ont été remis en circulation ;
 - Deux camions ont été améliorés au niveau des pneumatiques ;
 - Deux autres camions sont en cours de réparation.

FICHE DE PROJET N° 4.01

Appui aux institutions de la transition

Montant des contributions annoncées	:	10.300.000 Euros
Sources de financement	:	Union Européenne, Banque Mondiale, Royaume-Uni, Pays-Bas, Suède, Belgique et Gouvernement RDC.
Programme	:	Trust Fund Logistique / DP1 postes 1, 2, 3 et 5
Démarrage du projet	:	11 juillet 2003
Fin prévue du projet	:	31 mars 2004 (<i>date initialement prévue</i>)
Durée du projet	:	9 mois
Niveau d'exécution au 31 jan. 2008	:	Le niveau d'exécution de ce projet demeure inchangé étant donné que le financement de ce projet n'est toujours pas bouclé. Cette situation se présente comme suit :

- *Réhabilitation totale ou partielle de 26 édifices publics énumérés ci-dessous :*

- bureaux des Vice- Présidents de la République (y compris le bureau provisoire et bureau annexe du Vice- Président en charge de la Commission Politique, Défense et Sécurité) ;	: 6
- bâtiments abritant les ministères	: 14
- bâtiment abritant l'Assemblée Nationale et le Sénat	: 1
- bâtiments abritant les institutions d'appui à la démocratie	: 3
- bureaux du Conseiller Spécial du Chef de l'Etat	: 1
- bureau de l'Auditorat Militaire	: 1

Faute de financement, les travaux de réhabilitation de l'Auditorat Militaire sont à l'arrêt jusqu'à ce jour suite à la libération partielle des contributions de la Belgique et des Pays-Bas.

- *Fourniture de :*

- 74 bus et 85 véhicules légers (y compris les 28 anciennes voitures remises en état) ;
- Equipements informatique et bureautique à toutes les Institutions de la Transition.

Niveau d'intervention de la Cellule : appui au maître d'ouvrage pour la clôture du projet



Vue du bureau de l'ancien Vice-Président de la République en charge de la Commission Politique Défense et Sécurité



Vue du bureau de l'ancien Vice-Président de la République en charge de l'Economie et des Finances

a. Objectifs et composantes

Objectifs :

Ce projet a porté essentiellement sur l'installation et l'appui logistique aux Institutions de la transition.

Composantes :

- réhabilitation des édifices devant abriter les institutions ;
- fourniture de mobiliers et de matériel informatique et bureautique ;
- fourniture de véhicules (bus et véhicules légers) ;
- récupération et réparation de quelques véhicules légers

b. Situation au cours de la période

Ce projet qui n'est toujours pas clôturé n'a pas connu d'évolution au cours de la période. Suite à la libération partielle des contributions de la Belgique et des Pays-Bas, il faut une allocation complémentaire de bouclage du financement afin que le gouvernement puisse honorer ses engagements vis-à-vis des fournisseurs et clôturer ce projet.

b1. Historique du projet d'appui logistique à l'installation des institutions de la transition

- Le projet d'appui logistique à l'installation des institutions de la transition a été initié le 11 juillet 2003 à la suite d'un travail de la Commission de Suivi de l'Accord Global et Inclusif avec l'appui de l'Union Européenne. Il est techniquement achevé depuis mi-2004, à l'exception des travaux de réhabilitation de l'Auditorat Militaire.
- En réhabilitant efficacement et rapidement 26 bâtiments publics, pour la première fois en RDC depuis plusieurs dizaines d'années, ce projet a permis l'installation et le démarrage du fonctionnement des institutions de la transition, d'un format nettement plus large que celles qui les ont précédé. Du fait de la grave situation de pénurie qui prévalait en 2003, les nouvelles institutions créées ont à cette occasion été dotées des tous premiers moyens logistiques de fonctionnement tels que véhicules Mitsubishi, minibus Toyota (74), bureaux, micro ordinateurs, etc... Le rapport détaillé des actions techniques menées jusqu'au 31 mars 2004 a été élaboré. La gestion financière rigoureuse du projet a été certifiée par le cabinet d'audit international KPMG.
- Ce projet est considéré comme un succès par les bailleurs de fonds, eu égard à l'efficacité et à la rapidité de sa mise en œuvre (moins d'un an) et au fait qu'à part la première contribution gouvernementale de 1 million de dollars mobilisée dès début juillet 2003 par la présidence, les contributions des bailleurs n'ont été annoncées que plusieurs mois plus tard, au fur et à mesure de l'avancement du projet. La BCDC, partenaire bancaire sélectionné par la Commission de Suivi, a fortement contribué au succès du projet en assurant le tampon financier dans l'attente des versements des bailleurs sur le compte Trust Fund Logistique créé à cet effet, ce qui a permis de ne jamais interrompre des travaux aussi stratégiques que l'aménagement des bureaux des Vice Présidents et des 5 Institutions d'appui à la démocratie par exemple.
- A titre exceptionnel et vu l'importance attachée par la Communauté internationale au démarrage de la Transition dans des conditions décentes, plusieurs bailleurs de fonds ont été ainsi mobilisés par le Secrétariat Technique (structure de gestion du projet, auprès du Ministère des TPI) en acceptant même de financer jusqu'aux véhicules de fonction ministériels, fait rare en Afrique. Il s'agit de la Commission européenne, la Banque mondiale, le Royaume Uni, les Pays Bas, la Belgique et la Suède.
- Ces bailleurs ont été encouragés par :

- le montant raisonnable du projet (les estimations d'origine s'élevaient à 108 millions de dollars, le projet a été concentré en juillet 2003 à 9,5 millions d'euros, et les contributions annoncées ont finalement atteint 10,3 millions d'euros) ;
- le consensus sur ce projet entre toutes les composantes du Comité de suivi (jusqu'au niveau de la Commission des marchés logistique) et l'implication des institutions au plus haut niveau (le Protocole d'Accord créant le cadre de cet appui logistique a été signé par le Président de la République avec les représentants de la Commission européenne, de la Banque mondiale et du Royaume de Belgique) ;
- le travail sérieux abattu par la Commission des marchés logistique (composée pour l'essentiel des anciens membres de la Sous-Commission logistique) et par le Secrétariat Technique (avec 2 experts internationaux) dans le respect des procédures de l'Union européenne ;
- le constat positif sur l'évolution rapide et correcte des travaux.

b.2. Nécessité du bouclage du financement du projet

Pour des raisons budgétaires internes, 2 bailleurs bilatéraux, la Belgique et les Pays Bas, n'ont pas pu concrétiser intégralement les contributions annoncées :

- la Belgique a finalement versé les 400 000 euros manquants au cours du mois d'octobre 2005. Ce qui porte à 500 000 euros sa contribution comme elle l'avait annoncé dès août 2003.
- les Pays Bas, qui ont versé en 2003 une première contribution de 1 000 000 euros, ont annoncé, lors de la Pledging session du Groupe Consultatif RDC/Bailleurs tenue du 17 décembre 2003 à Paris, une seconde contribution de 1 000 000 euros à ce projet. Ce n'est que fin avril 2004 (alors que tous les travaux correspondants étaient déjà engagés) que le ministère des TPI recevra un courrier de l'Ambassade des Pays Bas indiquant que pour des raisons budgétaires cette contribution ne pouvait être concrétisée.

Le projet s'est retrouvé ainsi au 31 décembre 2005 avec un déficit de financement de 1.200.747 euros, tous les travaux correspondants étant déjà engagés, voire terminés pour certains.

- Pour rappel, afin d'assurer le bouclage financier et la clôture de ce projet, le Représentant Résident de la Banque mondiale, qui a toujours soutenu activement le projet, avait signalé en son temps au ministre des TPI sa disponibilité à financer cette dernière contribution de 1,4 million d'euros dans le cadre du projet PUSPRES (214 millions de dollars), sur simple requête de la Commission Interministérielle de Suivi de ce projet. Le président de cette Commission avait toutefois indiqué le 29 juillet 2004 au ministre des TPI qu'il ne lui semblait pas opportun d'imputer cette dépense sur PUSPRES, ce projet ayant d'autres activités qui nécessitaient des financements qui pouvaient s'avérer trop justes par rapport aux moyens disponibles. Aucune requête n'a donc finalement été transmise à la Banque mondiale.
- Du fait de l'importance du problème, le ministre du Plan avait toutefois suggéré au ministre des TPI de saisir ses collègues du Budget et des Finances, ce qu'il avait fait par courrier du 29 septembre 2004, en insistant sur l'urgence du fait des frais financiers générés par ce retard auprès de la BCDC, frais qui atteignaient à l'époque 57 301 euros. Malgré un suivi régulier du ministère des TPI auprès du ministère du Budget et malgré le rappel écrit urgent du ministre des TPI a.i. le 13 janvier 2005, aucune suite n'a été jusqu'à ce jour réservée à cette demande bien qu'une solution sur fonds PPTE était techniquement possible.
- Au 1er juin 2005, les frais financiers ne cessant de s'accroître et le taux de change euro/dollar devenant défavorable, il fallait mobiliser 1,52 million d'euros pour clôturer correctement ce projet.
- En attendant, plusieurs sociétés ayant participé au projet sont très fortement pénalisées, à commencer par la BCDC qui a réglé pour plus d'1 million d'euros de factures de travaux et de fournitures, et sans

l'appui de laquelle pourtant le projet aurait totalement échoué. On peut citer également Afrima (Bus, véhicules) et Electrocool qui a assuré la rénovation des ascenseurs du bâtiment Etat Major/Ministère de la Défense. Les derniers travaux, effectués par la société Global Electrics à l'Auditorat militaire, ont également dû être suspendus faute de paiement.

Afin de clôturer correctement ce projet tant du point de vue technique (achèvement des travaux de l'Auditorat militaire), que financier (règlement des dernières factures, paiement BCDC et clôture comptable), il est donc absolument nécessaire de régler le litige de 1,12 million d'euros (à actualiser en fonction de la date de versement effectif) au compte BCDC du Trust Fund Logistique, qui aura été financé à 80% par des dons internationaux et sans lequel les nouvelles Institutions de la République n'auraient pas disposé du minimum vital pour commencer à fonctionner.

C'est dans ce cadre qu'après la liquidation par la Belgique de 400 000 euros, Son Excellence le Ministre des Travaux Publics et Infrastructures, dans sa correspondance adressée, en date du 7 novembre 2006, à Son Excellence Monsieur le Vice Président ECOFIN, a réitéré la demande de 1.200.747 euros sur le budget national ou les ressources PPTE.

Le Ministère des Infrastructures, Travaux publics et Reconstruction a, à plusieurs reprises, renouvelé cette demande à plusieurs reprises et sans succès jusque là, auprès des Ministères du Budget et des Finances.

La dernière lettre de rappel en date porte le n°CAB/MIN/ITPR/0855/CI/2007 du 27 juillet 2007.

FICHE DE PROJET N° 4.02

Réhabilitation des bâtiments judiciaires (DP 09, 10, 11/2004 et DP PAJ final)

Montant	:	5.720.000 euros
Source de financement	:	Union Européenne
Programme	:	DP 09, 10, 11/2004 et DP PAJ Final
Provinces	:	11 provinces dont 3 où les réhabilitations sont partielles
Démarrage du projet	:	- Pour Kinshasa : 12 octobre 2004 - Pour le Bas-Congo : 17 novembre 2004 - Pour le Bandundu : 22 novembre 2004
Fin du projet	:	- Pour Kinshasa : 31 décembre 2006 - Pour le Bas-Congo : 31 décembre 2006 - Pour le Bandundu : 31 décembre 2006
Durée du projet	:	- Pour Kinshasa : 27 mois - Pour le Bas-Congo : 25 mois 1/2 - Pour le Bandundu : 25 mois
Niveau d'exécution au 31 .01.2008	:	- Pour Kinshasa (travaux) : 100 % - Pour Kinshasa (fournitures) : 100 % - Pour le Bas-Congo : 100 % - Pour le Bandundu : 100 %
Niveau d'intervention de la Cellule	:	Présidence du Comité de pilotage, puis maître d'œuvre de PAJ final



Façade principale du Palais de Justice de la Gombe après réhabilitation

a. Objectifs et composantes

Objectifs :

- amélioration de la situation relative aux droits de l'homme
- revalorisation du secteur de la justice
- rétablissement de l'Etat de droit en RDC.

Composantes :

Pour Kinshasa :

Travaux :

- Parquet de grande instance de N'djili et inspection judiciaire ;
- Palais de justice de Gombe ;
- Tribunaux de Paix et tribunaux de grande instance de N'djili et de Matete ;
- Tribunal de grande instance de Kalamu ;
- Tribunal de paix de Kasa-Vubu et Ngaliema ;
- Tribunal de paix et parquet secondaire de Kinkole.

Fournitures :

- Installation d'équipements de froid au Palais de Justice de la Gombe
- Equipement en mobiliers au Palais de Justice de la Gombe

Pour le Bas-Congo :

- Parquets de grande instance de Matadi et de Tshela ;
- Tribunal de grande instance de Boma ;
- Tribunaux de paix de Tshela, de Mbanza Ngungu, de Madimba et de Kasangulu
- Cour d'appel, TGI de Matadi
- Parquet général de Matadi
- Tribunal de paix de Matadi
- Tribunal de paix de Lukula

Pour le Bandundu :

- Cour d'Appel de Bandundu ;
- Parquet Général de Bandundu ;
- Parquet de Grande Instance de Bandundu ;
- Tribunal de Grande Instance de Kikwit ;
- Parquet de Grande Instance de Kikwit ;
- Tribunal de Paix de Kikwit ;
- Tribunal de Grande Instance de Kenge
- Parquet de Grande Instance de Kenge ;
- Tribunal de Paix de Kenge
- Tribunal de Paix, Tribunal de Grande Instance et Parquet de Grande Instance de Bulungu.



Parquet de Grande Instance de Bandundu

b. Avancement du projet au cours de la période

Pour Kinshasa, la Province du Bas-Congo et la Province de Bandundu, les études ont été réalisées, à titre de rappel, respectivement par les ONG Terre des Hommes, Cesvi et Alisei. Ces ONG ont également assuré la maîtrise d'œuvre de ces différents projets jusqu'à la fin de leurs contrats, soit le 31 août 2005. En date du 1^{er} septembre 2005, la Délégation de la Commission Européenne en RDC a confié la maîtrise d'œuvre de ces projets à la Cellule Infrastructures pour l'achèvement des travaux de réhabilitation physiques des différentes juridictions à la suite de la signature d'un devis programme « Devis Programme PAJ Final ».

Les travaux et fournitures ont été exécutés par les entreprises ci-après :
Transimport, Chantier, Groupement DBM-BKC, Parisi, Procoki, Enthalpy, Sogedie, Const soco, GKTC, Global Electrics, Nzolatima et Safricas, Climat,Sapro, EGB, ELAC et I, NJ Construction, STARCO Express

b.1. Ville Province de Kinshasa :

Tous les travaux prévus ont été exécutés avant le 31 décembre 2005.

La Cellule a participé à l'élaboration des DAO pour la fourniture des mobiliers et des climatiseurs destinés au Palais de Justice de la Gombe. La réception définitive des mobiliers a eu lieu en juin 2007.

Les travaux d'installation d'équipements de froid ont été réalisés et la réception définitive a eu lieu le 11 janvier 2008.

b.2. Province du Bas – Congo

Le niveau d'avancement des travaux se présente comme suit :

- *Ville de Boma :*

La réception provisoire des travaux de réhabilitation du Tribunal de Grande Instance de Boma a eu lieu le 14 décembre 2005. Les réserves émises par la commission de réception des travaux ont toutes été levées par l'entreprise depuis février 2006.

Ci-dessous le tribunal de grande instance de Boma



Façade principale et clôture



Façade postérieure

- *Ville d'Inkisi*

Les travaux de réhabilitation du Tribunal de Paix ont été réceptionnés en date du 31 octobre 2005. Les réserves émises par la commission de réception ont été levées par l'entreprise en avril 2006. La réception définitive des travaux a eu lieu le 24 octobre 2006.

Ci-dessous le tribunal de paix d'Inkisi



Façade principale



Façade postérieure

- *Ville de Kasangulu :*

Les travaux réhabilitation du Tribunal de Paix ont été réalisés dans leur ensemble. La réception provisoire est intervenue le 4 août 2005 malgré quelques réserves relevées par la commission de réception .La réception définitive des travaux a eu lieu le 08 août 2006.

- *Ville de Mbanza Ngungu*

Les travaux réhabilitation du Tribunal de Paix ont été réalisés dans leur ensemble. La réception provisoire est intervenue le 5 août 2005 malgré quelques réserves levées par la suite. La réception définitive des travaux a eu lieu le 07 août 2006.

- *Ville de Tshela*

Les travaux du Parquet de Grande Instance et du Tribunal de Grande Instance ont été réceptionnés provisoirement respectivement le 18 avril 2006 et le 23 mars 2006 et les réceptions définitives des deux bâtiments sont intervenues le 26 avril 2007. Les travaux du Tribunal de Paix quant à eux ont été réceptionnés provisoirement en date du 14 décembre 2005.

La réception définitive de ce bâtiment a eu lieu le 2 décembre 2006.



Tribunal de Grande Instance de Tshela



Tribunal de Paix de Tshela



Un Pavillon du Parquet de Grande Instance de Tshela

- *Ville de Matadi*

Les travaux de réhabilitation du Parquet de Grande Instance de Matadi ont été réceptionnés le 22 mars 2006. La réception définitive est intervenue le 25 avril 2007.



Parquet de Grande Instance de Matadi

Les travaux de réhabilitation de la Cour d'appel, du Tribunal de Grande instance ainsi que du Tribunal de paix de Matadi ont été suivis et réceptionnés provisoirement par l'ONG CESVI. La Cellule Infrastructures est intervenue pour les réceptions définitives de ces bâtiments respectivement en date du 04 mai 2006 pour la Cour d'appel, le Parquet général et le TGI de Matadi et le 19 juin 06 pour le Tribunal de Paix.

- *Ville de Lukula*

Le Tribunal de Paix de Lukula a été réceptionné définitivement par la Cellule Infrastructures le 20 juin 2006.

b.3. Province de Bandundu

Les travaux ont été réalisés dans leur ensemble. La série de réceptions provisoires des travaux s'est étalée de juillet à novembre 2005. La réception définitive des travaux est intervenue le 15 et le 17 juillet 2006 pour Bandundu-ville et pour Kikwit. Tandis que pour Bulungu et Kenge, la réception définitive est intervenue les 18 et 20 novembre 2006.



Tribunal de Grande Instance de Kenge



Parquet de Grande Instance de Kenge

- Pour les Villes de Bandundu et de Kikwit: certains travaux de correction sur les dégradations observées dans les bâtiments ont été recommandés à SAFRICAS .La réception définitive est intervenue les 15 et 17 juillet 2006.



Cérémonie de remise officielle des bâtiments aux bénéficiaires le 22 décembre 2006 à Kenge par Monsieur le Vice-Ministre aux Travaux Publics et Infrastructures de l'époque.

c. conclusion

Ce projet qui a connu un succès éclatant a complètement été clôturé en décembre 2007. Les parties prenantes sollicitent unanimement que l'Union Européenne puisse envisager son extension dans les autres provinces.

FICHE DE PROJET N° 4.03

Réhabilitation du centre de formation de Kasangulu

Montant	:	690.000 Euros
Source de financement	:	Union Européenne
Programme	:	FED
Démarrage du projet	:	10 août 2004
Fin du projet	:	30 novembre 2004
Durée du projet	:	4 mois



*Centre de Formation de l'ODR/Kasangulu :
Bâtiment Administratif*

Niveau d'exécution au 31 .01. 2008	:	100% depuis novembre 2004. Dossier clôturé
Niveau d'intervention de la Cellule	:	Représentation du Maître d'ouvrage

a. Objectifs et composantes

Objectifs :

- Modernisation de la police ;
- Sécurisation du processus de démocratisation en RDC ;
- Reprise des installations par l'ODR et le MTPI après les sessions de formation de la police.

Composantes :

- Etudes et surveillance
- réhabilitation de voie d'accès
- réhabilitation du bâtiment
- construction de nouveaux bâtiments (studios)

b. Situation du projet au cours de la période

Toutes les composantes ont été réalisées à 100% par le bureau d'études Dominique Poindron et les entreprises ci-après :

- SOGEDIE : partie sud des constructions ;
- BIOSHA : partie nord des constructions ;
- MOBIMETAL : constructions métalliques ;
- TURBO 7 : espaces verts ;
- REGIDESO : adduction d'eau partie extérieure de la propriété ;
- GLOBAL ELECTRIC : adduction d'eau partie intérieure de la propriété ;
- REAL TECH : installation d'une pompe aspirante refoulante ;
- OFFICE DES ROUTES : réfection de la route d'accès ;
- Docteur MUAMBA : traitement anti-chauve-souris.

FICHE DE PROJET N° 4.04

Aménagement de la base opérationnelle de l'Unité de Police Intégrée à Limete

Montant	:	1.072.000 Euros
Source de financement	:	Union Européenne
Programme	:	FED RRM7 – 2004, contrat n° 04 – 0035.00
Démarrage du projet	:	juin 2005
Fin du projet	:	août 2005
Durée du projet	:	2 mois
Niveau d'exécution au 31.01. 2008	:	100% depuis décembre 2005. Dossier clôturé
Niveau d'intervention de la Cellule	:	représentation du maître d'ouvrage



Vue aérienne de la base opérationnelle UPI

a. Objectifs et composantes

Objectifs :

- Modernisation de la police (installation de la base opérationnelle de l'UPI) ;
- Sécurisation du processus de démocratisation en RDC

Composantes :

- Etudes et surveillance
- Curage et nettoyage des égouts
- Aménagement intérieur
- Climatisation
- Voirie et réseaux divers
- Clôture de sécurité
- Aménagement extérieur



Parking aménagé

b. Situation du projet au cours de la période

A titre de rappel, préparé par la Délégation de la Commission Européenne en RDC, en liaison avec la Cellule Infrastructures, l'accord entre la Délégation de la Commission Européenne et le MITPR a été signé le 7 avril 2005 sous le n° RRM7 – 2004, contrat n° 04 – 0035.00.

Etudes :

Les études ont été réalisées par le bureau KLAROFF en 2004 (avant la signature de la convention)

La Cellule Infrastructures a réalisé la préparation des DAO comprenant 7 lots ci-après :

- lot 0 : curage et nettoyage des égouts et des surfaces bétonnés
- lot 1 : gros œuvres
- lot 2 : climatisation et électricité
- lot 3 : construction spécialisée (sanitaire, dépôt, hangar)
- lot 4 : voirie et réseaux divers
- lot 5 : clôture de sécurité
- lot 6 : aménagement extérieur



Vue extérieure des locaux aménagés

Exécution des Travaux

Les travaux correspondants ont été réalisés entre le 31 juillet et le 27 septembre 2005 par les Entreprises suivantes :

- lot 0 : CADC
- lots 1 et 2 : GLOBAL ELECTRIC
- lot 3 : SOGEDIE
- lot 4 : STPC
- lot 5 : REAL TECH
- lot 6 : NETTO DECOR

La réception provisoire des travaux est intervenue le 27 septembre 2005. La réception définitive est intervenue le 27 mars 2006. Le rapport final du projet a été envoyé à l'UE le 22 mai 2006.

Photos ci-dessous :

Cérémonie d'inauguration de la base opérationnelle de l'UPI le 11 novembre 2005 en présence de leurs Excellences Monsieur de Vice-Président de la République en charge de la Commission pour la Reconstruction et le Développement, Monsieur le Ministre des Travaux Publics et Infrastructures et Monsieur le Ministre de l'Intérieur, Sécurité et Décentralisation.



Ce dossier est donc clôturé.

FICHE DE PROJET N° 4.05

Réhabilitation légère des locaux de la Commission Electorale Indépendante

Montant	:	411.750,00 dollars us
Source de financement	:	PNUD
Programme	:	PNUD, contrat n° 2005-139
Démarrage du projet	:	8 septembre 2005
Fin du projet	:	8 novembre 2005 (prévisionnelle)
Durée du projet	:	2 mois
Niveau d'exécution au 31 .01. 2008	:	100% depuis novembre 2005. Dossier clôturé
Niveau d'intervention de la Cellule	:	Maîtrise d'œuvre des travaux d'urgence

a. Objectifs et composantes

Objectifs :

Installation de la Commission Electorale Indépendante de la RDC dans l'immeuble ex-BCCE

Composantes :

- Etudes et surveillance
- Aménagement du rez-de-chaussée, du 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} étage
- Revêtement sol
- Revêtement mural
- Peinture
- Faux plafond
- Escaliers principal et secondaire
- Plomberie
- Appareils sanitaires
- Menuiserie
- Electricité
- Climatisation



Vue du 2^{ème} étage aménagé

b. Avancement du projet au cours de la période

Etudes :

Les études ont été réalisées par la Section Bâtiments Publics de la Cellule Infrastructures au mois de juillet 2005. La Cellule a mené la préparation du cahier des charges reparti en six lots suivants :

- lot 1 : aménagement du RDC, 1^{er} étage (aile droite : couloirs APEC et BNO) et mezzanine du bâtiment de la BCCE
- lot 2 : aménagement du 1^{er} étage (aile gauche : CNT/BNO) et du 2^{ème} étage (aile droite) du bâtiment de la BBCE

- lot 3 : Peinture, revêtement mural et revêtement sol des sanitaires de tous les niveaux du bâtiment de la BCCE
- lot 4 : Revêtement sol du bâtiment de la BCCE
- lot 5 : Climatisation (froid : pose de 50 splits et accessoires)
- lot 6 : Remise en état des escaliers principal et secondaire du bâtiment de la BCCE

Exécution des Travaux

Les travaux correspondants ont été réalisés entre le 8 septembre et le 8 novembre 2005 par les Entreprises suivantes :

- lot 1 : AFEC
- lot 2 : GOLD & SILVER
- lot 3 : DBM
- lot 4 : FRELEC TRACO
- lot 5 : DIM-FROID
- lot 6 : SCAN FORM

Les réceptions provisoires et définitives des travaux sont intervenues respectivement les 8 novembre et 29 décembre 2005. Ce projet est donc clôturé.

FICHE DE PROJET N° 4.06

Aménagement d'une Ecole de formation des Officiers de Police Judiciaire à Kinshasa

Montant	:	296.310,19 dollars us
Source de financement	:	Ambassade de France en République Démocratique du Congo
Programme	:	Programme 209-2 Solidarité avec les pays en Développement Titre 6 / Fonds de solidarité prioritaire Projet FSP N° 2005-15 Soutien à l'instauration d'un état de droit en RDC : Opération N° 201 96 05 500 004
Démarrage du projet	:	19 juin 2006
Fin du projet	:	19 septembre 2006 (prévisionnelle)
Durée du projet	:	3 mois
Niveau d'exécution au 31.01.2008	:	100 % depuis 2007. Dossier clôturé
Niveau d'intervention de la Cellule	:	Assistance à la Maîtrise d'ouvrage

a. Objectifs et composantes

Objectifs :

Installation de l'académie de police judiciaire congolaise

Composantes :

- Etudes et surveillance
- Réfection des bâtiments administratif, enseignement et formation continu
- Revêtement sol
- Revêtement mural
- Peinture
- Plomberie
- Menuiserie
- Electricité
- Climatisation
- Réhabilitation de la clôture
- Aménagement des voies piétonnes et carrossables
- Aménagement d'une guérite

b. Avancement du projet au cours de la période

Etudes :

Les études ont été réalisées par le bureau d'études ARCADE sous la supervision de la Cellule Infrastructures au mois de février 2006. La Cellule a mené la préparation du cahier des charges.

Exécution des Travaux

Les travaux correspondants ont été réalisés par l'entreprise SOGEDIE



Bâtiment formation continue, lors des travaux



Bâtiment enseignement



Bâtiment administratif

Ils ont fait l'objet de réception provisoire le 28 novembre 2006. Le bâtiment a été inauguré le 15 décembre 2006 par Monsieur le Ministre de l'Intérieur. La réception définitive des travaux est intervenue le 27 novembre 2008. Dossier clôturé.

FICHE DE PROJET N° 4.07

Aménagement du bâtiment principal du Ministère des ITPR

Montant	:	150.000 euros
Source de financement	:	CTB
Programme	:	CTB RDC 060661T
Démarrage du projet	:	30 juin 2007
Fin du projet (prévisionnelle)	:	15 décembre 2007
Durée du projet	:	2 mois
Niveau d'exécution au 31.01. 2008	:	90%, travaux en cours
Niveau d'intervention de la Cellule	:	Assistance à la Maîtrise d'ouvrage

a. Objectifs et composantes

Objectifs : Appui institutionnel au MITPR.

Composantes :

- Etudes et surveillance
- Aménagement du rez de chaussée du bâtiment principal,
- Revêtement sol
- Peinture
- Plomberie
- Menuiserie métallique, en aluminium, et en bois
- Electricité
- Climatisation
- Remise en état de la clôture
- Aménagement extérieur
- Aménagement de la guérite centrale et construction d'une guérite à l'entrée principale

b. Avancement du projet au cours de la période

Etudes :

Les études ont été réalisées par le bureau d'études Siteke sous la supervision de la Cellule Infrastructures au mois de mai 2006.

Exécution des Travaux

Les travaux de base en cours sont réalisés par l'entreprise 2M depuis le 27 août 2007 sur contrat conclu avec la CTB.

Neuf (9) lots spécifiques également en cours viennent renforcer le contrat de base, il s'agit des lots suivants :

- Lot 1 : Aménagement extérieur
- Lot 2 : Enseigne lumineuse
- Lot 3 : Remise en état et aménagement de la guérite centrale
- Lot 4 : Construction d'une fosse septique et d'un puits perdu
- Lot 5 : Nettoyage des éléments de façade en béton
- Lot 6 : Revêtement sol
- Lot 7 : Electricité
- Lot 8 : Menuiserie métallique (remise en état de la clôture) et en aluminium
- Lot 9 : Peinture



Etat d'avancement du projet

Les travaux sont presque terminés et réceptionnés provisoirement à plus de 95%. Les travaux de base et l'enseigne lumineuse sont en cours et leur achèvement est prévu pour la fin du mois de février 2008. Le tableau ci-dessous résume à ce jour l'état d'avancement des travaux :

Etat d'avancement des travaux d'aménagement du bâtiment principal du Ministère des Infrastructures, Travaux publics et Reconstruction au 31 jan. 08

N°		Eléments contractuels				Progrès réalisés jusqu'à présent				Observations
		Entreprises	Montant initial (Euros)	Montant final (Euros)	Date d'achèvement	Coût (Euros)	Coût en % Réalisé à ce jour	% des activités réalisées à ce jour	Solde (Euros)	
	TRAVAUX									
I	Travaux de base	2M	63 570,00	63 570,00	Fin février 08	42 514,88	67%	80%	21 055,12	travaux en cours
II	Aménagement guérite	GCI	5 024,80	5 999,68	12/10/2007	5 399,71	90%	100%	599,97	Réception provisoire
III	Aménagement extérieur	Dona Fleur	7 640,00	9 140,00	28/01/2008	6 876,02	75%	100%	2 263,98	Réception provisoire
IV	Menuiserie métallique	Mampuya	1 509,50	2 609,50	10/12/2007	1 358,10	52%	100%	0,00	Réception provisoire
VI	Parking, FS, PP	Attya	7497,5	7 497,50	04/10/2007	6 747,75	90%	100%	749,75	Réception provisoire
VII	Enseigne lumineuse	ACA	2 450,00	2 650,00	Fin février 08	0,00	0%	70%	2 650,00	travaux en cours
VIII	Electricité	Frelec Traco	7 979,48	7 198,47	29/01/2008	2 735,47	38%	100%	4 463,00	Réception provisoire
	Peinture	Dunia Décor	8 532,00	8 511,26	30/01/2008	2 103,38	25%	100%	6 407,88	Réception provisoire
	Etanchéité	longo	1 026,00	1 026,00	16/11/2007	923,40	90%	100%	102,60	Réception provisoire
	Échafaudage	Frelec Traco	1 232,88	1 232,88	22/12/2007	1 232,88	100%	100%	0,00	travaux exécuté
	FOURNITURES									
	Fourniture de portes	City market	3 510,00	3 510,00	27/11/2007	3 510,00	100%	100%	0,00	Fournitures réceptionnées
	Fourniture de carreaux	NS	17 212,50	17 212,50	31/10/2007	17 212,50	100%	100%	0,00	Fournitures réceptionnées
	CONSULTANTS									
	Etudes	Siteke	3 700,00	3 700,00	22/03/2008	2 960,00	80%	90%	740,00	contrat en cours
	Contrôle	Pongi	3 178,50	5 821,11	22/03/2008	4 181,95	72%	90%	1 639,16	contrat en cours
	Ajusteur	Dissilua	4 169,88	4 505,50	28/01/2008	3742,68	83%	100%	762,82	travaux exécuté
	Carreleur	Souleymane	5 529,60	6 763,00	31/01/2008	4 257,54	63%	100%	2 505,46	travaux exécuté
	TOTAL		143 762,64	150 947,40		105 756,26			45 191,14	

FICHE DE PROJET N° 4.08

Construction d'un Laboratoire de Police Scientifique

Montant	:	150 000 euros
Source de financement	:	Ambassade de France en République Démocratique du Congo
Programme	:	Programme 209-2 Solidarité avec les pays en Développement, Titre 6 / Fonds de solidarité prioritaire Projet FSP N° 2005-15 Soutien à l'instauration d'un état de droit en RDC : Opération N° 201 96 05 500 004
Démarrage du projet	:	25 septembre 2007
Fin du projet (prévisionnelle)	:	19 mai 2008
Durée du projet	:	8 mois
Niveau d'exécution au 31 janv.2008 :		Procédure de recrutement du bureau d'études chargé de la conception architecturale du laboratoire
Niveau d'intervention de la Cellule	:	Assistance à la Maîtrise d'ouvrage

a. Objectifs et composantes

Objectifs :

Installation d'un laboratoire scientifique de police

Composantes :

- Etudes et surveillance
- Gros œuvre
- Elévation
- toiture
- plomberie
- Electricité
- Menuiserie
- Electricité
- peinture
- Climatisation
- Aménagement des voies piétonnes et carrossables

b. Avancement du projet au cours de la période

Etudes :

. Le cahier des charges est en cours de préparation au sein de la Section Bâtiment de la CI.

FICHE DE PROJET N° 4.09

Réhabilitation de 8 sites de l'Institut national de recherche Agronomique

Montant	:	1.500.000 euros
Source de financement	:	FAO/Union Européenne
Programme	:	- Programme de relance de la recherche agricole et forestière en RDC, PA-GCP/DRC/036/EC-01/07 et - Convention de financement n° 9412/ZR
Démarrage du projet	:	janvier 2008
Fin du projet (prévisionnelle)	:	juin 2009
Durée du projet	:	17 mois
Niveau d'exécution au 31 janv. 2008:		Signature du protocole d'accord entre l'organisation des nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et la Cellule Infrastructures intervenue le 24 janvier 2008.
Niveau d'intervention de la Cellule	:	Assistance à la Maîtrise d'ouvrage (FAO)

a. Objectifs et composantes

Objectifs :

Relancer la recherche agricole et forestière pour répondre aux besoins urgents des opérateurs économiques en phase de démarrage de l'économie nationale, grâce à la génération et à la dissémination des technologies appropriées.

Composantes :

Réhabilitation des infrastructures (bâtiments et pistes notamment) des 10 sites prioritaires suivants :

- Luki
- Kisantu (Jardin botanique)
- Kisangani (Faculté des Sciences de l'Université de Kisangani)
- Kinshasa (Direction générale de l'INERA)
- Kiyaka
- Mulungu
- Mvuazi
- Gandajika
- Boketa
- Yangambi

b. Avancement du projet au cours de la période

- Préparation et signature du protocole d'accord entre l'organisation des nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et la Cellule Infrastructures intervenue le 24 janvier 2008.
- Préparation des projets des DAO pour les sites de Kinshasa et Kisantu.

C. Les prochaines étapes :

- Identification et établissement d'une liste des architectes (cabinets et/ou personnes physiques) fiables ;
- Sélection des architectes (cabinets et/ou personnes physiques) fiables ;
- Identification des entreprises soumissionnaires
- Préparation des contrats ;

FICHE DE PROJET N° 4.10

Construction d'un bâtiment R+2 pour la police nationale Congolaise

Montant	:	1.350.000 euros
Source de financement	:	Union Européenne
Programme	:	
Démarrage du projet	:	
Fin du projet (prévisionnelle)	:	
Durée du projet	:	
Niveau d'exécution au 31 janv. 2008:		Instruction du projet terminée, études en cours.
Niveau d'intervention de la Cellule	:	Assistance à la Maîtrise d'ouvrage

a. Objectifs et composantes

Objectifs :

Améliorer les conditions de travail de la Police nationale Congolaise par la construction d'un bâtiment R+2.

b. Avancement du projet au cours de la période

Etudes :

En cours

FICHE DE PROJET N° 5.01

Projet de réhabilitation des routes N'sele-Lufimi et Kwango-Kenge COMPOSANTE N° 4 : Audit des comptes

Montant	:	166.000 USD
Source de financement	:	Fonds Africain de Développement (FAD)
Programme	:	Audit des comptes du projet de réhabilitation des routes N'sele-Lufimi et Kwango-Kenge
Démarrage de l'identification du projet	:	Juillet 2004
Fin prévue du projet	:	Date limite de décaissement fixée au 31/01/2010
Niveau d'exécution au 31.01.08	:	Procédure de recrutement d'un cabinet d'audit déjà entamée. Le dossier d'évaluation des offres techniques et financières a été envoyé à la BAD le vendredi 29 novembre 2007 pour avis de non objection.
Niveau d'intervention de la Cellule	:	Représentant du MITPR, organe d'exécution du projet.

a. Objectifs de la composante

La composante n° 4 du projet de réhabilitation des routes N'sele-Lufimi et Kwango-Kenge a pour objectif l'acquisition des services de Consultant pour l'audit des comptes du projet en vue de :

- la vérification et la certification de la fiabilité des informations financières du projet par un auditeur indépendant recruté sur base d'une consultation restreinte ;
- la fourniture, par l'auditeur indépendant, sur une base annuelle, des informations fiables et précises sur la performance opérationnelle ainsi que sur la situation financière du projet pendant toute la période de sa mise en œuvre.

b. Situation actuelle

Le dossier de consultation restreinte incluant la proposition de la liste restreinte de 7 cabinets d'audit, a été élaboré et envoyé à la BAD le 19 mars 2007 pour avis de non objection. Après une série d'échanges entre la CI et la BAD, le dossier a été approuvé le 10 juillet 2007. La consultation a été lancée le 17 juillet 2007 pour une remise des offres (techniques et financières) le 31 août 2007. La séance d'ouverture des offres techniques a eu lieu le 31 août 2007.

Le rapport d'évaluation combinée des offres (techniques et financières) et la proposition d'attribution ont été transmis à la BAD pour avis de non-objection le 29 novembre 2007. L'avis de non-objection de la BAD a été reçu le 24 décembre 2007.

c. Prochaines étapes

- Retourner les propositions financières non ouvertes aux cabinets n'ayant pas été retenus à l'issue de l'évaluation technique ;
- Notifier le cabinet dont la proposition a été retenue et l'inviter à négocier le contrat ;